



**LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS S.A.**

## **DOSSIER D'INFORMATION**

### **MISE A JOUR ANNUELLE ET OCCASIONNELLE PROGRAMME D'ÉMISSION DE BILLETS DE TRÉSORERIE**

**Ancien Plafond du Programme d'émission : 100 000 000 MAD**  
**Nouveau Plafond du Programme d'émission : 200 000 000 MAD**  
**Valeur Nominale : 100 000MAD**

**RESERVE AUX INVESTISSEURS LISTES DANS LE DOSSIER D'INFORMATION**  
**(PARTIE MODALITES DE SOUSCRIPTION)**

**CONSEILLER FINANCIER ET COORDINATEUR GLOBAL**



**ORGANISME RESPONSABLE DE PLACEMENT**



#### **VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES**

Conformément aux dispositions de l'article 18 du Dahir n° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) portant promulgation de la loi N° 35-94 relative à certains titres de créances négociables telle que modifiée et complétée, l'original du présent dossier d'information a été soumis à l'appréciation du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières qui l'a visé le 18 Septembre 2014 sous la référence **VI/EM/028/2014**.

## ABREVIATIONS

<b>AGO</b>	: Assemblée Générale Ordinaire
<b>AAT</b>	: « Ain Atlas », Eau minérale naturelle
<b>BAH</b>	: « Bahia », Eau de table
<b>BFR</b>	: Besoin en Fonds de Roulement
<b>C</b>	: Carbone
<b>CA</b>	: Chiffre d'affaires
<b>CA<sup>++</sup></b>	: Ions de Calcium
<b>CDVM</b>	: Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
<b>CL<sup>-</sup></b>	: Ions de Chlore
<b>DGD</b>	: Directeur Général Délégué
<b>DH</b>	: Dirhams
<b>EBITDA</b>	: Earnings before Interests, Taxes and Depreciation and Amortization
<b>EMN</b>	: Eau Minérale Naturelle
<b>EMG</b>	: Eau Minérale Gazeuse
<b>EDT</b>	: Eau de Table
<b>GMS</b>	: Grandes et Moyennes Surfaces
<b>HCO<sub>3</sub><sup>-</sup></b>	: Bicarbonate
<b>HOLMARCOM</b>	: Holding Marocaine Commerciale et Financière
<b>INH</b>	: Institut National de l'Hygiène
<b>IR</b>	: Impôts sur le Revenu
<b>IS</b>	: Impôts sur les Sociétés
<b>ISO</b>	: Organisation Internationale de Normalisation
<b>JDE</b>	: JD Edwards Système intégré de gestion des données
<b>K<sup>+</sup></b>	: Ions de Potassium
<b>KDH</b>	: Milliers de Dirhams
<b>LCP</b>	: Livraison Contre Paiement
<b>LLD</b>	: Location Longue Durée
<b>MDH</b>	: Millions de Dirhams
<b>Mg<sup>++</sup></b>	: Ions de Manganèse
<b>MRDS DH</b>	: Milliards de Dirhams
<b>NB</b>	: Nombre
<b>NS</b>	: Non Significatif
<b>OFPPT</b>	: Office de Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
<b>OMI</b>	: Omnium Marocain d'Investissement
<b>OUL</b>	: « Oulmès », Eau minérale naturelle gazeuse
<b>OPCVM</b>	: Organisme Collectif de Placement en Valeurs Mobilières
<b>PCI</b>	: Pepsi Cola International

---

<b>PET</b>	: Polyethylene Terephthalate
<b>PI</b>	: Par Intérim
<b>PVC</b>	: Polyvinyle Chloride
<b>RBE</b>	: Résultat brut d'exploitation
<b>RH</b>	: Ressources Humaines
<b>RN</b>	: Résultat Net
<b>ROA</b>	: Return on Assets
<b>ROE</b>	: Return on Equity
<b>RRR</b>	: Rabais, Remise et Ristourne
<b>SA</b>	: Société Anonyme
<b>SAL</b>	: « Sidi Ali », Eau Minérale naturelle
<b>SI</b>	: Système d'Information
<b>SICAV</b>	: Société d'Investissement à capital Variable
<b>SO<sub>4</sub><sup>-</sup></b>	: Ions de Sulfate
<b>SOCHEPAR</b>	: Société chérifienne de participations
<b>SOMATHES</b>	: Société marocaine du thé et du sucre
<b>SFEC</b>	: Société Française d'études et Commercialisation
<b>TcAM</b>	: Taux de Croissance Annuel Moyen
<b>Ttc</b>	: Toutes Taxes comprises
<b>TVA</b>	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>USD</b>	: Dollar American
<b>Var</b>	: Variation
<b>µm</b>	: Micromètre, unité de longueur du système métrique

---

## DEFINITION

---

**Agence de bassin hydraulique :** Etablissement public chargé du développement et de la gestion de l'eau et du domaine hydraulique d'un bassin ou groupement de bassins hydrographiques.

**Captage :** Action qui permet de disposer de l'eau en quantité voulue soit à l'état naturel soit par des moyens techniques.

**Cols :** désigne les bouteilles, en jargon professionnel ce terme fait référence au col de la bouteille.

**Décantation :** Opération de séparation gravitationnelle des particules solides du liquide sous l'action de la gravitation.

**Eau minérale naturelle :** Eau naturellement potable provenant d'une résurgence, de composition chimique constante et à laquelle sont attribuées des vertus thérapeutiques.

**Eau de source :** Eau naturellement potable provenant d'une résurgence sans vertus thérapeutiques.

**Eau de table :** Eau du réseau public ou de forage traitée, purifiée, désodorisée et filtrée.

**Eau Gazeuse :** Eau potable contenant naturellement ou artificiellement du gaz carbonique.

**Film thermo-rétractable :** Film en plastique qui sert à emballer les bouteilles suite à une température élevée.

**Insufflation :** Soufflage d'air stérile dans les cuves d'eaux minérales brutes pour l'oxydation de fer et du manganèse.

**Oligoélément :** Élément chimique existant en très petite quantité dans l'organisme des êtres vivants et nécessaire à leur fonctionnement

**Préformes :** Produit semi-fini fabriqué à partir d'une résine de PET.

**ROA:** Rendement des actifs. Il est calculé en rapportant le Résultat Net au total des actifs de l'entreprise.

**ROE:** Rendement des capitaux propres. Il est calculé en rapportant le Résultat Net aux capitaux propres de l'entreprise.

**Schistes à Andalousit, Terrains métamorphiques, Massif granitique hercynien:** Ce sont des descriptions géologiques (terrain métamorphique) données à des roches (andalousite/ schiste : dénomination de roches) déposées il y a des millions d'années (ère hercynien) et qui se différencient par leurs compositions chimiques et cristallographique.

**Soufflage :** Il s'agit d'un procédé de mise en forme de matériaux polymères thermoplastiques.

**Soutirage cuve :** Pompage d'eaux minérales de la cuve vers la Soutireuse.

**Soutireuse :** Machine permettant de remplir des bouteilles, des boîtes de boissons gazeuses et non gazeuses.

# SOMMAIRE

<b>Abréviations</b> .....	<b>2</b>
<b>DEFINITION</b> .....	<b>4</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>5</b>
<b>AVERTISSEMENT</b> .....	<b>7</b>
<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>8</b>
<b>Partie 1 : Attestations et Coordonnées</b> .....	<b>9</b>
I. Le Président Directeur Général .....	10
II. Les Commissaires aux Comptes .....	10
III. L'Organisme Conseil .....	14
IV. Le Conseiller Juridique .....	15
V. Le Responsable de l'Information et de la Communication Financière .....	15
<b>Partie II : Présentation de l'opération</b> .....	<b>16</b>
I. Cadre de l'opération .....	17
II. Objectifs de l'opération .....	17
III. Renseignements relatifs aux titres à émettre : .....	18
IV. Syndicat de placement – Intermédiaires financiers .....	18
V. Modalités de souscription .....	19
VI. Modalités d'allocation .....	20
VII. Modalités de versement des souscriptions .....	20
VIII. Engagement d'information du CDVM .....	21
IX. Régime fiscal .....	21
X. Charges relatives à l'opération .....	22
<b>Partie III : Présentation Générale de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès</b>	<b>23</b>
I. Renseignements à caractère général .....	24
II. Renseignements sur le capital de l'émetteur .....	27
III. Evolution du capital social de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès : .....	27
IV. Marchés des titres de l'émetteur .....	30
V. Notation .....	31
VI. Nantissement d'actions .....	31
VII. Nantissement d'actifs .....	31
VIII. Politique de distribution de dividendes : .....	31
IX. Organes d'administration .....	32
X. Les organes de direction .....	34
XI. Gouvernement d'entreprise .....	37
<b>Partie IV : Activité de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès</b> .....	<b>40</b>
I. Historique et principaux faits marquants .....	41
II. Appartenance au Groupe HOLMARCOM .....	43
III. Structure des participations des Eaux Minérales d'Oulmès .....	46
IV. Secteur d'activité .....	47

---

V.	Activité de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.....	59
VI.	Capital Humain.....	79
VII.	Moyens informatiques et organisation d'Oulmès .....	82
VIII.	Stratégie de Développement .....	85
<b>Partie V. Situation Financière de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès- COMPTES SOCIAUX ANNUELS .....</b>		<b>87</b>
<b>Partie VI - Perspectives .....</b>		<b>120</b>
<b>Partie VII - Facteurs de Risque.....</b>		<b>122</b>
<b>Partie VIII - Faits exceptionnels et litiges .....</b>		<b>126</b>
<b>Partie IX –Principes et Méthodes Comptables .....</b>		<b>128</b>
<b>Partie X : A N N E X E S .....</b>		<b>130</b>
<b>Annexe 1- Données comptables et financières .....</b>		<b>131</b>
<b>Annexe 2- Modèle de bulletin de souscription .....</b>		<b>146</b>

---

## AVERTISSEMENT

---

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en billets de trésorerie est soumis au risque de non remboursement. Ce programme d'émission des billets de trésorerie ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité du programme d'émission de billets de trésorerie, ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances Du programme des billets de trésorerie, objet du présent dossier d'information.

Le présent dossier d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription aux billets de trésorerie, objet dudit dossier d'information,

Les personnes en la possession desquelles le dit dossier viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

L'organisme chargé de placement ne proposera les billets de trésorerie, objet du présent dossier d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni « Les Eaux Minérales d'Oulmès », ni BNCI n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par l'organisme chargé du placement.

---

# PRÉAMBULE

---

En application des dispositions de l'article 15 du Dahir 1-95-3 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables, telle que modifiée et complétée, le présent dossier d'information porte, notamment, sur l'organisation de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'Opération envisagée.

Le présent dossier d'information a été élaboré par BMCI, agissant en qualité d'Organisme Conseil de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » dans le cadre de la mise à jour annuelle 2013 avec extension du plafond du programme d'émission des billets de Trésorerie pour un plafond de 200 000 000 Dhs.

Le contenu de ce dossier d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par les dirigeants de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » et recueillis par la BMCI, notamment lors de la procédure de due diligence effectuée auprès d'Oulmès ;
- Liasses comptables et fiscales de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2011, le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013 ;
- Rapports de gestion de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatif aux exercices clos le 31 décembre 2011, le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013;
- Informations sectorielles notamment auprès d'ACNielsen<sup>1</sup> et du Management d'Oulmès ;
- Procès-verbaux des conseils d'administration, des assemblées générales de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2011, le 31 décembre 2012, le 31 décembre 2013 et de l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Rapports généraux et spéciaux des commissaires aux comptes de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2011, 2012 et 2013;

En application des dispositions de l'article 15 de la loi n° 35-94 promulguée par le dahir n° 1-95-3 du 26 janvier 1995 relatif aux titres de Créances Négociables (TCN), ce dossier d'information doit être :

- remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- tenu à la disposition du public au siège social de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès et dans l'établissement chargé de recueillir les souscriptions selon les modalités suivantes ;
  - disponible sur demande à tout moment auprès des points de collecte du réseau de placement ;
  - disponible à tout moment dans les lieux suivants : BMCI, 26, Place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca. Tél: 05 22 46 12 52 ;
  - disponible sur le site web du CDVM ([www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)) ;
  - disponible à tout moment au siège social de La société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » : Zone Industrielle de Bouskoura- Casablanca .Tél : 05 22 33 47 42

---

<sup>1</sup>ACNielsen est une division opérationnelle du groupe VNU, leader mondial de l'information marketing, des services de mesure et d'information sur les médias et des annuaires et médias commerciaux.

---

## **PARTIE 1 : ATTESTATIONS ET COORDONNEES**

## I. LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Le Président Directeur Général atteste que, à sa connaissance, les données du présent dossier d'information, dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès »S.A. ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

**Mohamed Hassan BENSALAH**  
Président Directeur Général  
Zone Industrielle de Bouskoura, Casablanca  
Tél. 05 22 33 47 42  
Fax: 05 22 33 47 52  
[sidiali@oulmes.ma](mailto:sidiali@oulmes.ma)

## II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### Identité des commissaires aux comptes

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	<b>ERNST &amp; YOUNG</b>	<b>FIDAROC GRANT THORNTON</b>
<b>Représentant</b>	M .A .FAIZ, Associés	M. F. MEKOUAR, Associés
<b>Adresse</b>	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour 20 200 Casablanca	47, rue Allal Ben Abdellah, 20 100 Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	05 22 95 79 00	05 22 54 48 00
<b>Numéro de fax</b>	05 22 39 02 26	05 22 29 66 70
<b>Adresse électronique</b>	Abdelmejid.faiz@ma.ey.com	f.mekouar@fidarocgt.com
<b>Date du 1<sup>er</sup> exercice soumis au contrôle</b>	2003	2003
<b>Date d'expiration du mandat actuel</b>	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2014	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2014

### Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2011, 2012 et 2013 :

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse annuels audités de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse sociaux audités par nos soins pour les exercices clos le 31 décembre 2011, 2012 et 2013.

**M. Abdelmejid FAIZ, cabinet Ernst & Young**  
**M. Faïçal MEKOUAR, cabinet Fidaroc Grant Thornton**

## **1. Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux exercices sociaux clos les 31 décembre 2011, 2012 et 2013:**

### **2. Exercice clos le 31 décembre 2013:**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 24 mai 2012, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 517.177.341,16 dont un bénéfice net de MAD 79.374.924,13.

#### **Responsabilité de la Direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Opinion sur les états de synthèse**

La société a reçu, le 20 Juin 2013, un avis de vérification fiscale portant sur l'impôt sur les sociétés (IS), à l'impôt sur le revenu (IR) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au titre des exercices allant de 2009 à 2012. En date du 20 décembre 2013, la société a reçu la première notification fiscale portant sur les dits impôts et taxes pour les quatre exercices contrôlés. A ce stade de la procédure, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue finale de ce contrôle et son impact sur le résultat et les capitaux propres de la société au 31 décembre 2013.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états de synthèses cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des

opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LES EAUX MINÉRALES D'OULMS S.A au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 20 Mars 2014

**M. Abdelmejid FAIZ, cabinet Ernst & Young**  
**M. Faïçal MEKOUAR, cabinet Fidaroc Grant Thornton**

### **1 Exercice clos le 31 décembre 2012:**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 24 mai 2012, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès »SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 487 302 417.03 dont un bénéfice net de MAD 64 994 563.96.

#### **Responsabilité de la Direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## **Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès SA au 31 décembre 2012 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

## **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 20 Mars 2013

***M. Abdelmejid FAIZ, cabinet Ernst & Young***  
***M. Faïçal MEKOUAR, cabinet Fidaroc Grant Thornton***

## **2 Exercice clos le 31 décembre 2011 :**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 mai 2009, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 446 067 853,06 dont un bénéfice net de MAD 24 490 631,93.

## **Responsabilité de la Direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

## **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations de risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A au 31 décembre 2011, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 14 mars 2012

***M. Abdelmejid FAIZ, cabinet Ernst & Young  
M. Faïçal MEKOUAR, cabinet Fidaroc Grant Thornton***

## **III. L'ORGANISME CONSEIL**

Le présent dossier d'information a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences comprennent notamment l'examen :

- Des Commentaires, analyses et statistiques fournis par les dirigeants de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » et recueillis par la BMCI, notamment lors de la procédure de due diligence effectuée auprès d'Oulmès ;
- Des Liasses comptables et fiscales de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2011, le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013 ;
- Des Rapport de gestion de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatif aux exercices clos le 31 décembre 2011, le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013 ;
- Des Informations sectorielles notamment auprès d'ACNielsen<sup>2</sup> et du Management d'Oulmès ;
- Des Procès-verbaux des conseils d'administration, des assemblées générales de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2011, le 31 décembre 2012, le 31 décembre 2013 et de l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Des Rapports généraux et spéciaux des commissaires aux comptes de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2011, 2012 et 2013.

La préparation de ce dossier d'information a été effectuée conformément aux règles et usages internes en vigueur au sein de BMCI.

<sup>2</sup>ACNielsen est une division opérationnelle du groupe VNU, leader mondial de l'information marketing, des services de mesure et d'information sur les médias et des annuaires et médias commerciaux.

---

Compte tenu de tout ce qui précède, nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

**M. Hatim Cherrat**

*Responsable métier Corporate Finance  
BMCI, 26, place des Nations Unies. Casablanca*

*Tél. 05 22 46 12 46*

*Fax: 05 22 27 93 79*

[\*hatim.cherrat@bnpparibas.com\*](mailto:hatim.cherrat@bnpparibas.com)

#### **IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE**

---

L'opération, objet du présent dossier d'information est conforme aux dispositions statutaires de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A. et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

**M. Salah-Dine AIT AHMED**

*Directeur Juridique Groupe  
HOLMARCOM, 20, Rue Mostafa El Mâani, Casablanca*

*Tél.: 05 22 31 07 07*

*Fax : 05 22 31 37 44*

[\*salah.aitahmed@holmarcom.ma\*](mailto:salah.aitahmed@holmarcom.ma)

#### **V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE**

---

**M. Aii CHAMI**

*Directeur Administratif et Financier  
Les Eaux Minérales d'Oulmès, Zone Industrielle de Bouskoura, 20180, Casablanca*

*Tél. 05 22 33 47 42*

*Fax: 05 22 33 47 52*

[\*a.chami@oulmes.ma\*](mailto:a.chami@oulmes.ma)

## **PARTIE II : PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION**

---

## **I. CADRE DE L'OPERATION**

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°35-94 promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Châabane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables (TCN), la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » émet dans le public des billets de trésorerie portant intérêt en représentation d'un droit de créance pour une durée inférieure ou égale à un an. Le premier programme d'émission, d'un plafond de 100 000 000 Dhs, a été autorisé par le Conseil d'Administration tenu en date 25 Juillet 2013, qui a donné tous pouvoirs au Président du Conseil d'Administration afin d'arrêter les caractéristiques de chaque émission de billets de trésorerie aux conditions qu'il jugera opportunes et en général, faire tout ce qui est nécessaire pour la bonne réalisation de l'émission ainsi autorisée.

En date du 19 mars 2014 ; le conseil d'administration de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » a décidé d'autoriser l'augmentation du plafond de l'émission ci-dessus de 100 Millions de Dirhams à 200 Millions de Dirhams. A cet effet, le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs au Président Directeur Général, Mr Mohamed Hassan BENSALAH à l'effet de procéder, conformément aux dispositions de la loi n°35-94 et notamment son article 17, à l'augmentation du plafond d'émission de Billets de Trésorerie ainsi qu'à la mise à jour du dossier d'information et en général, faire tout ce qui est nécessaire pour la bonne réalisation de l'augmentation du plafond ainsi autorisé.

En application de l'article 17 de ladite loi, et tant que les TCN sont en circulation, le dossier d'information fera l'objet de mises à jour annuelles dans un délai de 45 jours après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice. Toutefois, des mises à jour occasionnelles pourront intervenir en cas de modification relative au plafond de l'encours des titres émis ou tout évènement nouveau susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution des cours des titres ou la bonne fin du programme.

---

## **II. OBJECTIFS DE L'OPERATION**

La société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » souhaite procéder à l'extension du plafond de son programme d'émission de billets de trésorerie afin de :

- Optimiser le coût de financement à court terme;
- Subvenir aux besoins de fonds de roulement additionnels générés par l'activité de la société ;
- Faire face à ses besoins de trésorerie ponctuels induits par des variations de besoin en fonds de roulement en cours d'année (portées par les fluctuations de délais de paiement des différentes contreparties de la Société en haute saison);
- Diversifier les sources de financement pour une meilleure négociation avec ses partenaires financiers ;
- Consolider son image auprès des investisseurs institutionnels à travers une visibilité accrue sur le marché de capitaux.

### III. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE :

<b>Nature des titres</b>	Titres de Créances Négociables dématérialisés par inscription au dépositaire Central (Maroclear) et inscrits en compte auprès des affiliés habilités.
<b>Forme juridique des titres</b>	Billets de Trésorerie au porteur.
<b>Plafond du programme d'émission</b>	MAD 200 000 000
<b>Valeur nominale</b>	MAD 100 000.
<b>Maturité</b>	De 10 jours à 12 mois. A Définir à chaque émission
<b>Date de jouissance</b>	À la date de règlement.
<b>Taux d'intérêt</b>	Déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché.
<b>Intérêts</b>	Post comptés
<b>Paie ment du coupon</b>	In fine, soit à l'échéance de chaque Billet.
<b>Remboursement du principal</b>	In fine, soit à l'échéance de chaque Billet.
<b>Clause d'assimilation</b>	Les billets de trésorerie émis ne font l'objet d'aucune assimilation à des titres d'une émission antérieure.
<b>Négociabilité des titres</b>	Aucune restriction n'est imposée par les conditions de l'émission à la négociabilité des billets de trésorerie émis. Les titres sont négociables de gré à gré.
<b>Garantie</b>	L'émission ne bénéficie d'aucune garantie.
<b>Rang</b>	Les Billets de Trésorerie émises par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'Emetteur, venant au même rang entre eux et toutes les autres dettes, présentes ou futures de l'Emetteur, non assorties de sûretés et non privilégiées en vertu de la loi, à durée déterminée.

### IV. SYNDICAT DE PLACEMENT – INTERMEDIARIES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Dénomination	Adresse
Conseil financier & Coordinateur global	BMCI	26, Place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca.
Organisme en charge du placement	BMCI	26, Place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca.
Etablissement domiciliaire et assurant le service Financier de l'émetteur	BMCI	26, Place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca.

## V. MODALITES DE SOUSCRIPTION

### 1) Période de souscription :

A chaque fois que la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » manifesterait un besoin de trésorerie, BMCI procédera à l'ouverture de la période de souscription au moins 72 heures avant la date de jouissance. La période de souscription peut être clôturée par anticipation dès que le placement de la totalité de la tranche émise aura été effectué.

### 2) Souscripteurs :

La souscription primaire aux billets de trésorerie émis par les eaux minérales d'Oulmès est réservée aux investisseurs suivants (\*) :

- Les compagnies financières visées à l'article 14 du Dahir portant loi n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi 34-03 relative aux établissements de crédit et de leur contrôle ;
- Les établissements de crédit visés au niveau du Dahir portant loi n°1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006), sous réserve du respect des dispositions législatives ;
- Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières ;
- Les entreprises d'assurance et de réassurance, telles que régies par la loi 17-99 portant code des assurances ;
- Les organismes de pensions et de retraite ;
- La caisse de dépôt et de gestion ;
- Les organismes de placements en capital-risque tels que régis par la législation relative auxdits organismes ;
- Les investisseurs institutionnels de droit étranger.

(\*) Sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

### 3) Identification des souscripteurs :

L'organisme en charge du placement doit s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories définies ci-dessous. Il doit obtenir une copie du document d'identification des souscripteurs et la joindre au bulletin de souscription conçu pour l'opération.

Pour chaque catégorie de souscripteurs, les documents d'identification à produire, se présentent comme suit :

Catégorie d'investisseurs	Document à joindre
Entreprises d'assurance et de réassurance, Organismes de pensions et de retraite, la caisse de dépôt et de gestion, Organismes de placements en capital-risque	Photocopie des statuts
Etablissements de crédit et compagnies financières de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément délivrée par Bank Al Maghrib.

<p>OPCVM de droit marocain</p>	<p>Photocopie de la décision d'agrément mentionnant l'objet qui fait apparaître l'appartenance à cette catégorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour les FCP, le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal</li> <li>- pour les SICAV, le numéro du registre de commerce</li> </ul>
<p>Investisseurs institutionnels de droit étranger</p>	<p>Tout document faisant foi dans le pays d'origine et attestant de l'appartenance à la catégorie, ou tout autre moyen jugé acceptable par l'organisme chargé du placement</p>

#### 4) Modalités de souscription :

- BMCI est tenue de recueillir les ordres de souscription auprès de sa clientèle, à l'aide de bulletins de souscriptions fermes et irrévocables, selon le modèle joint en Annexe. Ces bulletins, fermes et irrévocables doivent être remplis et signés par les souscripteurs ;
- Les souscriptions seront acceptées et enregistrées, au fur et à mesure de leur confirmation par écrit à BMCI et ce, jusqu'à atteindre le plafond de l'émission ;
- Toutes les souscriptions se feront en numéraire, quelle que soit la catégorie de souscripteurs ;
- Les bulletins de souscription doivent être horodatés par l'organisme chargé du placement ;
- Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire ne peut souscrire pour le compte du client dont il gère le portefeuille qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant, ou le mandat de gestion si celui-ci prévoit une disposition expresse en ce sens. Les sociétés de gestion sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent ;
- Les investisseurs peuvent effectuer plusieurs ordres auprès de l'organisme chargé du placement. Les ordres sont cumulatifs. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que tous les ordres peuvent être satisfaits totalement ou partiellement en fonction de la disponibilité des titres ;
- Tous les ordres de souscription ne respectant pas les conditions ci-dessus seront frappés de nullité ;
- Tous les ordres de souscription sont irrévocables après la clôture de la période de souscription.

## **VI. MODALITES D'ALLOCATION**

Au cours de la période de souscription, les allocations se feront selon la méthode du « premier arrivé/premier servi », en fonction des souscriptions reçues et des quantités de billets de trésorerie disponibles. Ainsi, lors de la clôture de la période de souscription, l'allocation des titres sera faite.

La période de souscription peut être clôturée par anticipation dès que le placement de la totalité l'émission aura été effectué.

## **VII. MODALITES DE VERSEMENT DES SOUSCRIPTIONS**

Le règlement des souscriptions se fera par transmission, à la date de jouissance, d'ordres de livraison contre paiement (LCP MAROCLEAR) par BMCI, en sa qualité d'établissement dépositaire des titres. Les titres sont payables au comptant en un seul versement et inscrits au nom des souscripteurs le jour du règlement/livraison

## VIII. ENGAGEMENT D'INFORMATION DU CDVM

La société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » s'engage à communiquer au CDVM à l'issue de chaque émission, les caractéristiques des billets de trésorerie émis (maturité, taux d'intérêt nominal, date de jouissance, date d'échéance) ainsi que les résultats de placements des billets de trésorerie par catégorie de souscripteur.

## IX. REGIME FISCAL

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier.

Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

### 1) Revenu

#### **Personnes morales de droit marocain**

#### **1. Personnes soumises à l'IS**

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice en cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- la raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt des sociétés.

#### **Personnes morales de droit étranger**

Les revenus perçus par les personnes morales non résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10% sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

### 2) Plus-value

#### **Personnes morales de droit marocain**

Conformément aux dispositions du code général des impôts, les profits de cession de titres de créances négociables, d'obligations et autres titres de créances sont soumis à l'IS

#### **Personnes morales de droit étranger**

---

## **X. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION**

---

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0.30% HT du montant de l'opération. Ils comprennent les commissions / honoraires suivants :

- Les frais légaux ;
- Le Conseil Financier ;
- Le placement ;
- La communication ;
- La commission relative au visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières;
- La commission relative au Dépositaire Central, Maroclear ;

**PARTIE III : PRESENTATION GENERALE DE LA  
SOCIETE LES EAUX MINÉRALES D'OULMES**

## I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

<b>Dénomination sociale</b>	Les Eaux Minérales d'Oulmès
<b>Siège social</b>	Zone Industrielle de Bouskoura, 20180Casablanca - Maroc
<b>Téléphone</b>	(212) 5 22 33 47 42
<b>Télécopie</b>	(212) 5 22 33 47 52 / 33 49 07
<b>Site Internet</b>	<a href="http://www.oulmes.ma">www.oulmes.ma</a>
<b>Forme juridique</b>	Société Anonyme à Conseil d'Administration
<b>Date de constitution</b>	7 mars 1934 sous la dénomination «Société des Eaux Minérales d'Oulmès »
<b>Durée de vie</b>	99 ans
<b>Registre de Commerce</b>	RC N° 2215 - Casablanca
<b>Exercice social</b>	Du 1er janvier au 31 décembre
<b>Objet social</b>	« La Société a pour objet :
(extrait article 3 des statuts)	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le captage et l'exploitation, l'importation, l'exportation, l'industrie et le commerce, sous toutes ses formes, de toutes eaux minérales et de toutes eaux dites « eaux de source » marocaines ou étrangères, ainsi que tous produits dérivés, gaz naturel, etc ;</li> <li>-La fabrication, l'achat et la vente de boissons gazeuses, eaux de table, bières, limonades, sodas et dérivés ;</li> <li>- L'acquisition, la création, la location, l'exploitation directe ou indirecte de tous ateliers, usines ou dépôts destinés aux objets ci-dessus ;</li> <li>-La fabrication, l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la location de tous matériels se rapportant à son industrie ou à son commerce ;</li> <li>- La création, l'acquisition, l'exploitation de tous établissements, stations thermales, hôtels, casinos, théâtres, bars, buvettes etc, terrains de jeux ou de sports etc, pouvant être directement ou indirectement utiles au développement de la société, à la vente ou à l'exploitation des eaux minérales ;</li> <li>- Toutes opérations immobilières, notamment l'achat, le lotissement, la vente, l'échange de tous immeubles quelconques bâtis ou non bâtis, l'édification de toutes constructions, l'exécution de tous travaux ou installations pour le compte de la société ;</li> <li>- L'exploitation directe ou indirecte desdits immeubles, la prise à bail de tous immeubles ;</li> <li>- L'obtention auprès des administrations compétentes, de toutes concessions, autorisations d'exploitation des sources etc... ;</li> <li>- La prise, l'achat, la vente, l'exploitation de tous brevets, licences, marques ou procédés se rapportant à son industrie ou à son commerce ;</li> <li>-Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant</li> </ul>

directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaire ou connexe ;

- La participation de la société par tous moyens à toutes opérations, entreprises ou sociétés pouvant se rapporter directement ou indirectement, à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusions, alliance, association en participation ou autrement. »
- Le transport et la distribution sur tout le territoire national, de toutes sortes de marchandises, pour son propre compte comme pour le compte des tiers ;
- L'acquisition et /ou la location de tous les véhicules, neufs ou d'occasion pour les besoins de ses activités de transport et de distribution.

**Capital social  
(au 31 Décembre 2013)**

198 000 000 DH, composé de 1 980 000 actions de 100 DH de valeur nominale chacune.

**Documents juridiques**

Les documents sociaux, comptables et juridiques dont la communication est prévue par la loi ainsi que les statuts, peuvent être consultés au siège social de la société.

**Textes législatifs applicables à l'émetteur**

De par sa forme juridique, Les Eaux Minérales d'Oulmès est régie la loi n°17-95 promulguée par le dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par le dahir portant loi n°1-08-18 du 23 mai 2008 portant promulgation de la loi n°20-05.

De par son activité, la société est soumise aux dispositions de la loi n° 10-95 sur l'eau telle que complétée et modifiée par la loi n° 19-98 promulguée par Dahir n° 1-99-174 du 16 rabii I 1420 (30 juin 1999).

De par sa cotation sur la Bourse des Valeurs de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives aux marchés financiers et notamment :

- Dahir portant loi n° 1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca modifié et complété par les lois 34-96, 29-00, 52-01 et 54-06;
- Règlement général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 Juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 Octobre 2001. Celui-ci a été modifié dans le projet d'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 et par l'arrêté n° 1268-08 du 07 juillet 2008 ;
- Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des

personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois n° 23-01, 36-05 et 44-06 ;

- Dahir n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n° 35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié et complété par la loi n° 43-02) ;

- Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 Octobre 2001 ;

- Dahir n°1-04-21 du 21 Avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain tel que modifié par la loi n°46-06 ;

- Règlement général du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°822-08 du 14 avril 2008.

## Régime Fiscal

La Société est soumise à un certain nombre d'impôts et taxes :

- TVA au taux de 20% (régime encaissement depuis 2008) ;

- IS au taux de 30% ;

- Taxe intérieure de consommation aux quotités :

- 8 DH par hectolitre pour les eaux

- 30 DH par hectolitre pour les eaux aromatisées contenant moins de 6% de Jus.

- Contribution sociale à hauteur de (LF 2013):

- 0.5% sur le bénéfice net comptable compris entre 15 et moins 25 millions de Dirhams ;

- 1% sur le bénéfice net comptable compris entre 25 millions et moins de 50 millions de Dirhams ;

- 1.5% sur le résultat net comptable réalisé si compris entre 50 et 100 millions de Dirhams ;

- 2% sur le bénéfice net comptable au-delà de 100 millions de Dirhams.

- Taxe Communale aux quotités fixé au taux maximum de 10 centimes pour chaque litre ou fraction de litre des eaux minérales et de table devant être livrées à la consommation sous forme de bouteilles ;

- Marquage fiscal à hauteur de 1cts par bouteille d'eau.

Les ventes à l'export sont exonérées de TVA, TIC et restitution de la subvention sur le sucre.

**Tribunal compétent en cas de litige** Tribunal du Commerce de Casablanca.

## II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'ÉMETTEUR

Le capital social de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès au 31 Décembre 2013 s'établit à 198 000 000DH. Il est intégralement libéré et se compose de 1 980 000 actions d'un nominal de 100DH, toutes de même catégorie.

## III. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE LES EAUX MINERALES D'OULMÈS :

Le capital de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a évolué comme suit depuis 1992 :

Année	Nature de l'opération	Titres créés	Prix (DH)	Nominal ( DH )	Montant de l'opération ( DH)	Nombre de titres	capital Post opération
08/12/1992	Augmentation de capital en numéraire	60 000	225*	100	6 000 000	150 000	15 000 000
30/04/1999	Incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites	350 000	100	100	35 000 000	500 000	50 000 000
25/06/1999	Augmentation de capital en numéraire	50 000	1 100**	100	5 000 000	550 000	55 000 000
12/09/2006	Incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites	1 100 000	100	100	110 000 000	1 650 000	165 000 000
06/06/2007	Augmentation de capital en numéraire	330 000	606***	100	33 000 000	1 980 000	198 000 000

\* Emission de 60 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 DH chacune, assorties d'une prime d'émission d'un montant de 125DH l'action.

\*\* Emission de 50 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 DH chacune, assorties d'une prime d'émission d'un montant de 1 000 DH l'action.

\*\*\* Emission de 330 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 DH chacune, assorties d'une prime d'émission d'un montant de 506DH l'action.

Sources : Bourse de Casablanca

Les principaux faits marquants intervenus depuis 1992 concernant l'évolution du capital de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » se présentent comme suit :

- Le 08 Décembre 1992: Augmentation de capital par émission de 60 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 DH chacune, assorties d'une prime d'émission d'un montant de 125 DH l'action ;
- Le 30 Avril 1999 : Augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites ;
- Le 25 Juin 1999 : Augmentation de capital par souscription en numéraire de 50 000 actions d'une valeur nominale de 100 DH chacune, assorties d'une prime d'émission d'un montant de 1000 DH l'action ;
- Le 12 Septembre 2006 : Augmentation de capital par incorporation de réserves et attributions d'actions gratuites ;

- Le 06 Juin 2007 : Augmentation de capital en numéraire par émission de 330 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 DH chacune, assorties d'une prime d'émission d'un montant de 506 DH l'action.

1. Structure de l'actionariat :

Sur la période 2011-2013, la structure de l'actionariat de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès est restée identique et se présente comme suit :

Actionnaires	déc-11	Part 11*	déc-12	Part 12*	déc-13	Part 13*
HOLMARCOM	478 451	24.16%	478 451	24.16%	478 451	24.16%
OMI	421 959	21.31%	421 959	21.31%	421 959	21.31%
ATLANTA	379 082	19.15%	379 082	19.15%	379 082	19.15%
SOCHEPAR	222 087	11.22%	222 087	11.22%	222 087	11.22%
SANAD	198 000	10.00%	198 000	10.00%	198 000	10.00%
Succession BENSALAH et Enfants	85 258	4.31%	85 258	4.31%	85 258	4.31%
Public divers	195 163	9.86%	195 163	9.86%	195 163	9.86%
<b>TOTAL</b>	<b>1 980 000</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 980 000</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 980 000</b>	<b>100.00%</b>

\* Chaque action détenue confère à son propriétaire un droit de vote simple

Source : Les Eaux Minérale d'Oulmès

2. Renseignements relatifs aux principaux actionnaires (Données au 31 décembre 2013)

❖ **HOLMARCOM (Holding Marocaine Commerciale et Financière):**

<b>Activité</b>	Société de prises de participation et de gestion de sociétés.
<b>Capital social</b>	499.2 MDH
<b>Chiffre d'Affaires</b>	70.5 MDH
<b>Résultat net</b>	41.7 MDH
<b>Situation nette</b>	1 234 MDH
<b>Actionariat</b>	Famille BENSALAH

Source : Les Eaux Minérale d'Oulmès

Comptes sociaux HOLMARCOM à fin décembre 2013

❖ **ATLANTA :**

<b>Activité</b>	Assurances
<b>Primes Emises brutes</b>	1 439 MDH
<b>Résultat net</b>	55.7 MDH
<b>Situation nette</b>	1 061.0 MDH
<b>Actionariat</b>	HOLMARCOM 70.13% ; CDG 14.61% ; Divers actionnaires 12.79%, ATLANTA 2.46%

Source : Les Eaux Minérale d'Oulmès

Comptes consolidés Atlanta à fin décembre 2013

### ❖ OMI :

<b>Activité</b>	Société de prises de participation et de gestion de sociétés.
<b>Capital Social</b>	8.8 MDH
<b>Résultat net</b>	8.95 MDH
<b>Situation nette</b>	65.6 MDH
<b>Actionnariat</b>	HOLMACORM 83.3% ; Famille Bensalah (9%) ; Divers* (7.7%).

Source : Les Eaux Minérale d'Oulmès  
Comptes sociaux OMI à fin décembre 2013  
\*Divers : Divers particuliers

### ❖ SOCHEPAR:

<b>Activité</b>	Société de prises de participation et de gestion de sociétés.
<b>Capital social</b>	2.8 MDH
<b>Résultat net</b>	15.8 MDH
<b>Situation nette</b>	75.5 MDH
<b>Actionnariat</b>	Famille BENSALAH (97,2%)

Source : Les Eaux Minérale d'Oulmès  
Comptes sociaux SOCHEPAR à fin décembre 2013

### ❖ SANAD :

<b>Activité</b>	Opérations d'assurances et de réassurances
<b>Primes Emises Brutes</b>	1 462 MDH
<b>Résultat net</b>	64.7 MDH
<b>Situation nette</b>	671.7 MDH
<b>Actionnariat</b>	99.7% ATLANTA- AUTRES : 0.3%

Source : Les Eaux Minérale d'Oulmès  
Comptes sociaux SANAD à fin décembre 2013

### 3. Pacte d'actionnaires :

A ce jour, aucun pacte d'actionnaires n'existe entre les actionnaires de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

## IV. MARCHES DES TITRES DE L'ÉMETTEUR

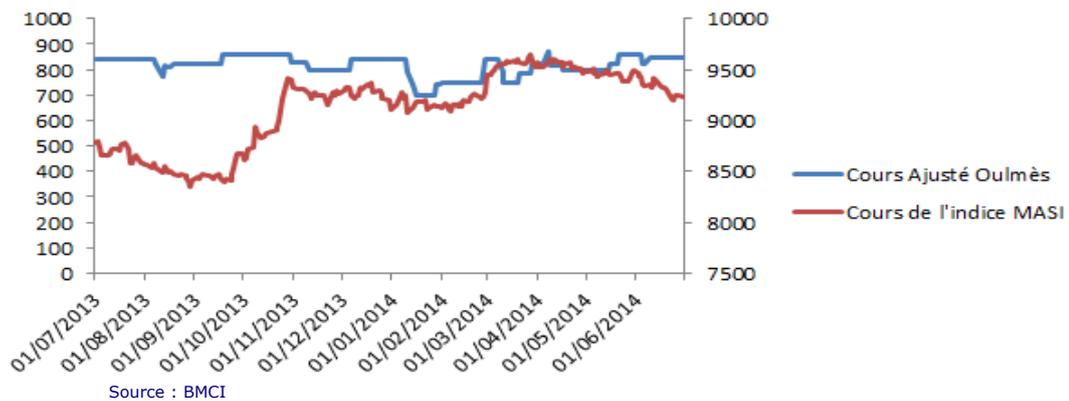
### 1. Caractéristiques des actions de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès :

Les caractéristiques des actions de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès sont résumées dans le tableau suivant :

<b>Date de 1<sup>ère</sup> cotation</b>	13 août 1943
<b>Libellé</b>	OULMES
<b>Ticker</b>	OUL
<b>Code Valeur</b>	5 200
<b>Compartiment</b>	Principal
<b>Secteur</b>	Boissons

Source : Bourse de Casablanca

**Graphe : Evolution du cours de l'action OULMES, de l'indice des Boissons et de l'indice MASI entre le 1er Juillet 2013 au 30 Juin 2014**



Le tableau suivant reprend une synthèse des principaux indicateurs boursiers de l'action OULMES sur la période s'étalant du 1<sup>er</sup> Juillet 2013 au 30 Juin 2014 :

<b>Cours Ajusté le plus haut (en DH)</b>	870	<b>Nbre de jours de bourse</b>	246
<b>Cours Ajusté le plus bas (en DH)</b>	701	<b>Taux de cotation **</b>	10.6%
<b>Cours moyen pondéré (en DH)</b>	825,8	<b>V.L.T***</b>	24.4%
<b>Coefficient de Liquidité *</b>	0.11%	<b>V.C.T***</b>	18.7%

Source : BMCI

\*: Nombre des actions échangés divisés par le nombre des actions formant le capital

\*\* : Nombre de jours où l'action OULMES a été traitée, rapporté au nombre de jours de bourse sur la période

\*\*\* : V.L.T : Ecart-type des performances quotidiennes du titre au cours des 12 mois  $\sqrt{250}$

V.C.T : Ecart-type des performances quotidiennes des 20 dernières séances  $\sqrt{250}$

Le tableau suivant décrit l'évolution mensuelle des principaux indicateurs boursiers de l'action OULMES sur la période s'étalant du 1er Janvier 2014 au 30 Juin 2014 :

Evolution mensuelle	jan-14	fev-14	mars-14	avril-14	mai14	juin-14
Cours ajusté le plus haut	840.0	840.0	840.0	870.0	858.0	858.0
Cours ajusté le plus bas	701.0	749.0.	750.0	800.0	800.0	823.0
Cours moyen pondéré	708.1	785.4	758.8	818.6	837.3	849.0
Nombre de titres échangés	32	25	109	22	19	7
Nombre de jours traités	3	2	3	3	3	1
Taux de cotation	15.0%	10.0%	14.3%	13.6%	14.3%	4.8%

Source : BMCI

## 2. Caractéristiques des BTs de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès :

Le tableau ci-dessous retrace les émissions et remboursements des Billets de Trésorerie réalisés depuis la mise en place du programme d'émission en 2013

Libellé	Qté titres	Valeur nominale	Montant d'émission en Dh	TAUX	Périodicité	Type d'intérêt	Date de jouissance	Date d'échéance	Encours en Dh
BT OULMES 1	500	100 000	50 000 000	3,9	3 mois	Fixe	22/11/2013	21/02/2014	0,00
BT OULMES 2	500	100 000	50 000 000	3,7	3 mois	Fixe	21/02/2014	23/05/2014	0,00
BT OULMES 3	500	100 000	50 000 000	3,8	6 mois	Fixe	23/05/2014	24/11/2014	50 000 000,00

Source : BMCI

## V. NOTATION

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès ne fait l'objet d'aucune notation.

## VI. NANTISSEMENT D' ACTIONS

A la date de publication de la présente Note d'Information, aucune action de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès ne fait l'objet d'un nantissement.

## VII. NANTISSEMENT D'ACTIFS

A la date de publication de la présente note d'information, les actifs de la Société Le Eaux Minérales d'Oulmès ne font l'objet d'aucun nantissement.

## VIII. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES :

Selon l'article 41 des statuts de la société, Les produits nets de chaque exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges de la société, y compris tous amortissements et provisions, constituent les bénéfices nets ou pertes de l'exercice.

Sur les bénéfices nets de chaque exercice, diminués le cas échéant des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé cinq (5) pour cent pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le dit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessus de cette fraction.

Le solde, augmenté le cas échéant des reports bénéficiaires, constitue le bénéfice distribuable, sur lequel est attribué le premier dividende.

L'assemblée générale a ensuite la faculté de prélever les somme qu'elle juge à propos de fixer pour les affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives ordinaires ou extraordinaires, pour attribuer tout superdividende ou les reporter à nouveau, le tout dans la proportion qu'elle détermine.

En outre, l'Assemblée générale peut décider la mise ne distribution des sommes prélevées sur les réserves facultatives, soit pour fournir un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle. En ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. La mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prorogation de ce délai par décision de justice.

Le tableau ci-dessous présente les distributions de dividendes de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès sur la période d'étude :

En DH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13
<b>Résultat net</b>	<b>24 490 632</b>	<b>64 994 564</b>	<b>79 374 924</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>22.1%</b>
Bénéfice net par action	12,4	32,8	40.1	>100,0%	22.3%
<b>Dividendes par action</b>	<b>12</b>	<b>25</b>	<b>35</b>	<b>13</b>	<b>10</b>
Montant total des dividendes distribués	23 760 000	49 500 000	69 300 000	>100,0%	40.0%
<b>Pay out</b>	<b>97,0%</b>	<b>76,2%</b>	<b>87.3%</b>	<b>-20.8 pts</b>	<b>11.1 pts</b>

Source : Bourse de Casablanca

## IX. ORGANES D'ADMINISTRATION

Suivant l'article 16 des statuts de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, le Conseil d'Administration est composé de 3 membres au moins et de 15 membres au plus, pris parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée Générale.

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. La durée des fonctions des administrateurs nommés au cours de la vie sociale est de 6 ans maximum.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'AGO statuant sur les comptes du dernier exercice de son mandat et tenue l'année qui suit.

Les administrateurs sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment par l'AGO même si cette question n'est pas prévue à l'ordre du jour.

Au 27 mai 2014, le conseil d'administration de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès se compose comme suit :

Nom	Qualité	Date de dernière nomination	Expiration du mandat	Lien de parenté
<b>Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH</b>	Président Directeur Général, actionnaire	AGO du 24/05/2011	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016	Lui-même
<b>Madame Latifa BENSALAH née EL MOUTARAJJI</b>	Administrateur, actionnaire	AGO du 27/05/2014	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019	Mère

<b>Madame Miriem BENSALAH CHAQROUN</b>	Administrateur Directeur Général Délégué  actionnaire et salariée	AGO du 20/05/2010	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2015	Sœur
<b>Monsieur Moulay Amine El ALAOUI</b>	Administrateur indépendant,	AGO du 20/05/2010	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2015	-
<b>Monsieur Mustapha FARIS</b>	Administrateur indépendant,	AGO du 27/05/2013	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2018	-
<b>Monsieur Abdeltif TAHIRI</b>	Administrateur indépendant,	AGO du 20/05/2010	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2015	-
<b>HOLMARCOM, représentée par Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH -PDG</b>	Administrateur, actionnaire	AGO du 24/05/2012	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2017	-
<b>SANAD, représentée par Monsieur Abdelilah LAAMARTI (DGD)*</b>	Administrateur, actionnaire	AGO du 24/05/2012	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2017	Mr Mohamed Hassan Bensaleh est lui meme PDG de SANAD
<b>ATLANTA, représentée par Monsieur Jalal Bencheikroun (DGD)*</b>	Administrateur, actionnaire	AGO du 24/05/2012	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2017	Mr Mohamed Hassan Bensaleh est lui meme PDG d'ATLANTA
<b>OMI, représenté par Monsieur Karim CHIOUAR (DGD Groupe)*</b>	Administrateur, actionnaire	AGO du 24/05/2012	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2017	Mr Mohamed Hassan Bensaleh est lui meme PDG d'OMI

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

\* DGD : Directeur Général Délégué

Conformément aux dispositions légales et à l'article des statuts de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, le conseil tenu à la date du 2 Juin 2011, a maintenu à l'unanimité son option pour le cumul des fonctions de président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de Mr Mohamad Hassan Bensalah.

Pour la validité des délibérations, la présence effective de la moitié au moins des Administrateurs est nécessaire. Sous cette réserve, un administrateur peut se faire représenter par un autre Administrateur muni d'un pouvoir spécial écrit.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque Administrateur présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

## X. LES ORGANES DE DIRECTION

### 1. Les Dirigeants

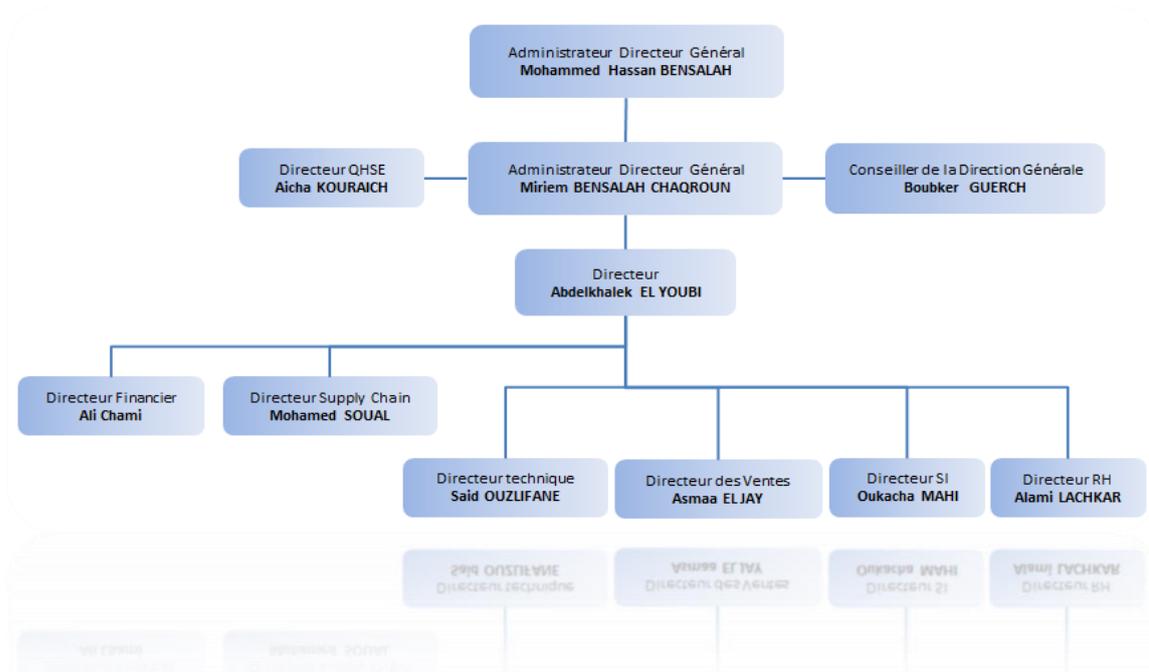
Au 31 Mai 2013, les principaux dirigeants de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès sont :

Nom	Date d'entrée en fonction	Qualité
<b>M. Mohamed Hassan Bensalah</b>	1993	Président Directeur Général
<b>Mme Miriem Bensalah Chaqroun</b>	Novembre 1989	Administrateur Directeur Général Délégué
<b>M. Abdelkhalek El Youbi</b>	1995	Directeur
<b>M. Ali Chami</b>	Janvier 2007	Directeur Administratif et Financier
<b>M. Boubker Guerch</b>	1971	Conseiller auprès de la Direction Générale
<b>M. Mohamed Soual</b>	2000	Directeur Supply Chain
<b>M. Kamal Dalil</b>	Avril 2002	Directeur des ventes
<b>Mme. Asmaa Eljay</b>	Mai 2007	Directrice Marketing
<b>M. Oukacha Mahi</b>	Juillet 2001	Directeur Système et Information
<b>M. Alami Lachkar</b>	Novembre 2009	Directeur des Ressources Humaines
<b>M. Said Ouzlifane</b>	Février 2002	Directeur Technique
<b>Mlle Aicha Kouraich</b>	Novembre 2009	Directrice QHSE

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Le Président Directeur Général gère par ailleurs d'autres mandats au sein du groupe puisqu'il est Président Directeur Général de la quasi-totalité des sociétés du Groupe, à l'exception d'Air Arabia Maroc où il est Président du Conseil d'administration et Radio Plus où il est administrateur.

## 2. Organigramme fonctionnel de la de la société Les Eaux Minérales d’Oulmès



Source : Les Eaux Minérales d’Oulmès

## 3. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

### **Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH (44 ans), Président Directeur Général**

Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH est né en 1970, marié et père de 3 enfants. Il a un diplôme de maîtrise en Gestion – Option Finances de l’Université de la Sorbonne (France) et un diplôme de l’Ecole des Cadres de Paris.

En 1993, Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH succède à son défunt père et fondateur du Groupe HOLMARCOM, Monsieur Abdelkader BENSALAH, après avoir été son conseiller durant une année.

A peine âgé de 24 ans, il prend la présidence de l’un des plus grands groupes privés marocains, avec à son patrimoine pas moins de 35 filiales, réparties entre plusieurs secteurs d’activités : agro-alimentaire, assurance, distribution, industrie....

### **Mme Miriem Bensalah Chaqroun, Administrateur Directeur Général Délégué (52 ans)**

Madame Chaqroun est diplômée de l’Université Paris-Dauphine en Gestion option Marketing. En 1986, elle obtient un Master of Business Administration (MBA) option mixte en Management international et finances de l’Université de Dallas.

En novembre 1989, Mme Chaqroun rejoint la société Les Eaux Minérales d’Oulmès en tant que Directeur Adjoint. De 1993 à 2001, elle assume la fonction d’Administrateur Délégué de la société Les Eaux Minérales d’Oulmès.

Actuellement, elle est Administrateur Directeur Général Délégué de la société Les Eaux Minérales d’Oulmès. Mme Chaqroun est également Administrateur au sein d’HOLMARCOM, de l’OMI, de SOCHEPAR, de SOMATHES ainsi que de Bank Al Maghrib. Depuis le 16 mai 2012 elle est aussi Présidente de la CGEM.

---

**M. Abdelkhalek El Youbi, Directeur (53 ans)**

Ingénieur de l'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs (EMI), M. El Youbi a entamé sa carrière en tant que chef du service entretien à la société Charbonnages du Maroc à Jerrada de 1984 à 1989. De 1989 à 1995, il a occupé le poste de chef du département technique au Groupe des Brasseries du Maroc.

M. El Youbi a intégré Les Eaux Minérales d'Oulmès en 1995 où il a occupé plusieurs fonctions : directeur d'usine à Tarmilate puis directeur technique à Casablanca.

Aujourd'hui, M. El Youbi assure les fonctions de Directeur de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

**M. Ali Chami, Directeur Administratif et Financier (41 ans)**

Diplômé de l'EDHEC en 1995, il a rejoint le cabinet Arthur Andersen puis Wafa Trust, en 1997, en tant que Directeur Corporate.

De 2003 à 2006, il a occupé le poste de Directeur Actif – Passif à la Wafabank, puis à Attijariwafa Bank.

Depuis le 1er janvier 2007, M. Chami a intégré OULMES en tant que Directeur Administratif et Financier.

**M. Boubker Guerch, Conseiller de la Direction Générale (61 ans)**

Licencié en économie et en comptabilité, M. Guerch a intégré OULMES en 1971 à la direction financière où il y a occupé plusieurs fonctions jusqu'au poste de Directeur Juridique et Fiscal.

Depuis le 1er janvier 2013, conseiller de la Direction générale.

**M. Mohamed Soual, Directeur Supply Chain (49 ans)**

M. Soual est ingénieur d'Etat de l'école des mines de Rabat (ENIM) en 1990.

Il a occupé la fonction de responsable technique et de responsable de production à la sucrerie de canne SUCRAL (SURAC) à Larache de 1990 à 1993, puis jusqu'à 2000 il a été directeur d'exploitation de la société C.I.L Lukus à Larache.

M. Soual a intégré Les Eaux Minérales d'Oulmès depuis 2000 en tant que Directeur de l'usine Tarmilate. Il occupe le poste aujourd'hui de Directeur Supply Chain après un passage en tant Directeur Technique de novembre 2008 à janvier 2011.

**M. Kamal DALIL, Directeur des Ventes (45 ans)**

M. Dalil est titulaire d'un Master en marketing et réseaux

Il a occupé le poste de Responsable commerciale chez SVELTO de mars 1999 à mars 2002

Il a intégré les Eaux Minérales d'Oulmès depuis avril 2002 en qualité de Directeur Régional des ventes pour être nommé à la tête de cette direction en tant Directeur national des ventes depuis janvier 2011.

**Mme Asmaa Eljay, Directeur Marketing (43 ans)**

Mme Eljay est titulaire d'un 3ème Cycle en communication et marketing.

Elle a occupé la fonction de responsable marketing chez Sotherma de 2001 à décembre 2004, puis comme directeur marketing chez GSI informatique de 2005 à 2006 et comme directeur marketing chez CBI de 2006 à 2007.

Mme Eljay a intégré Les Eaux Minérales d'Oulmès en mai 2007 où elle a occupé la fonction de responsable marketing avant d'être nommée, en janvier 2009, à la tête de ce département en tant que directeur.

---

### **M. Oukacha Mahi, Directeur Système Information (46 ans)**

M. Mahi est ingénieur d'état de l'école ENIM, d'un certificat en System Analyst du Japon et exécutive MBA de l'ISCAE.

Il a occupé la fonction de DBA Oracle à la Direction des routes de 1995 à 2001.

M. Mahi a intégré Les Eaux Minérales d'Oulmès en juillet 2001 où il a occupé la fonction de responsable informatique avant de se voir propulsé à la tête de ce département en tant que directeur système information depuis janvier 2009.

### **M. Alami LACHKAR, Directeur Ressources Humaines (49 ans)**

M. Lachkar est titulaire d'un master en économie & gestion des Ressources Humaines de l'université de Nice Sophia Antipolis et d'une licence en droit public.

M. Lachkar a entamé sa carrière en tant que chef du personnel au consortium international TCC adjudicataire du barrage al Wahda de 1990 à 1996. De 1996 à 2000, il a occupé le poste de directeur administratif chez ASC construcciones, puis de 2000 à 2008 en tant que Directeur des Ressources Humaines chez Atento Maroc pour rejoindre ensuite la société Finashore pour le même poste.

M. Lachkar a intégré Les Eaux Minérales d'Oulmès en novembre 2009 en tant que Directeur des Ressources Humaines.

### **M. Said OUZLIFANE, Directeur Technique (41 ans).**

M. Ouzlifane est ingénieur d'Etat de l'école ENSEM depuis juin 1998.

Il a occupé la fonction de responsable d'étude et méthode chez MACIIZ de juillet 98 à février 2002. Il intègre ensuite les Eaux Minérales d'Oulmès de février 2002 à aout 2008 en tant que responsable Maintenance. En septembre 2008 il accède au poste Directeur Technique chez Water Minérale Chaouen qu'il quitte en décembre 2010 pour réintégrer les Eaux Minérale d'Oulmès pour la même fonction à partir de janvier 2011.

### **Mlle Aicha KOURAICH, Directeur QHSE (35 ans)**

Mlle Kouraich est doctorant en recherche en développement durable, filière « changement climatique ». Elle est aussi titulaire d'un diplôme des Etudes supérieures Approfondies (DESA), option « technologies environnementales » ; et d'un diplôme d'Etudes supérieures spécialisées (DESS) de l'université de Tour en France en Management QSE et titulaire d'une maîtrise en biotechnologies médicales et agroalimentaires.

Avant de rejoindre la société Oulmès en Novembre 2009, Mlle KOURAICH a occupé le poste de responsable d'audit et du marché environnement et social de l'Afrique au sein du Bureau Veritas International.

---

## **XI. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

### 1. Les comités existants

#### **• Equipe de Direction**

L'équipe de Direction est pilotée par le Directeur de l'entreprise. Elle est composée de :

- Le Directeur ;
- Le Directeur Administratif et Financier ;
- Le Directeur Supply Chain
- Le Conseiller de la Direction Générale.

Cette équipe se réunit hebdomadairement pour contrôler les réalisations opérationnelles commerciales et logistiques de la période. Il fait le point également sur les projets de développement en cours et sur la situation du capital humain.

#### ▪ **Le comité de Direction Générale**

Le Comité de Direction Générale de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, présidé par l'Administrateur Directeur Général Délégué, est composé du :

- L'Administrateur Directeur Général Délégué ;
- Le Directeur ;
- Le Directeur Administratif et Financier ;
- Le Directeur Supply Chain ;
- Le Conseiller de la Direction Générale

Ce comité se réunit chaque mois pour statuer sur les enjeux, perspectives et stratégie, et réalisations globales de l'entreprise tant au niveau commercial qu'au niveau financier.

#### ▪ **Le Comité de Développement**

Le Comité de Développement de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, présidé par l'Administrateur Directeur Général Délégué, est composé de :

- Administrateur Directeur Général Délégué
- Directeur
- Directeur Administratif et Financier
- Directeur QHSE
- Directeur Supply Chain
- Conseiller de la Direction Générale
- Directeur des Ventes
- Directeur Marketing
- Directeurs d'Usine
- Directeur Technique
- Responsable Recherche et Développement
- Responsable Achats

Ce comité est en charge de la coordination et du respect des phases, planning et budgets des différents projets adoptés par le Comité de Direction Générale de l'entreprise et se réunit chaque trimestre ou plus si le besoin s'en ressent (selon l'état d'avancements des projets)

#### ▪ **Le comité de pilotage**

Le Comité de Pilotage semestriel traite des problématiques et réalisations en termes de gestion commerciale, technique, financière etc. de la société.

Ce Comité, présidé par le Directeur, est composé du :

- Directeur
- Directeur Administratif et Financier
- Directeur Technique
- Conseiller de la DG
- Directeurs d'Usines
- Directeur QHSE
- Directeur Commerciale
- Directeur Marketing
- Directeur Système & Information
- Directeur des Ressources Humaines
- Directeur Adjoint Supply chain
- Responsable Achat & approvisionnement
- Responsable Recherche et Développement
- Responsable Contrôle de gestion
- Responsable Audit interne.
- Responsable Préforme
- Responsable d'usine
- Responsable Fontaine

Ce Comité se tient deux fois par an pour analyser les indicateurs de performances des différents départements, pour la revue des objectifs, le système de management de la qualité, la politique commerciale et marketing et les tendances du marché.

## 2. Rémunérations attribuées aux membres des organes d'administration et de direction

L'Assemblée Générale du 27 mai 2014 dans sa sixième résolution, a fixé le montant des jetons de présence à allouer au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2013 à 1.375 MDH.

---

La rémunération des membres de direction s'est élevée à 15.6 Millions de dirhams en 2013.

### 3. Prêts accordés aux membres du Conseil d'Administration

L'article 25 des Statuts de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès prévoit « qu'il est interdit aux Administrateurs de la société, autres que les personnes morales, de contracter, sous quelque forme que ce soit, des emprunts auprès de la société, de l'une de ses filiales ou d'une autre société qu'elle contrôle au sens de l'article 144 de la loi 17-95 tel que cet article est modifié et complété par la loi 20-05 ».

A ce jour, aucun prêt n'a été accordé ou constitué en faveur des membres du conseil d'administration de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Les prêts aux membres du Comité de Direction s'élèvent à 1.9 MDH au titre de l'exercice 2013.

Il est à noter qu'aucune opération n'est conclue avec les organes d'administration à l'exception des conventions liant la société Les Eaux Minérales d'Oulmès aux autres entités du Groupe HOLMARCOM.

De même, Aucune opération n'est conclue avec les organes de direction à l'exception des prêts et autres avantages prévus dans les contrats de travail ou les conventions de l'entreprise.

### 4. Intéressement et participation du personnel

A ce jour, il n'existe aucun plan d'intéressement au capital du personnel de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

**PARTIE IV : ACTIVITE DE LA SOCIETE LES EAUX  
MINERALES D'OULMES**

## I. HISTORIQUE ET PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

<b>1933</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Signature d'un contrat de concession des Eaux Minérales du bassin d'Oulmès pour une durée de 50 ans le 20 septembre 1933.</li> </ul>
<b>1934</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assemblée constitutive de la société sous la dénomination « Société des Eaux Minérales d'Oulmès » avec un capital initial de 5 millions de Francs français anciens.</li> <li>La société commence à embouteiller sur le site de l'Eau Minérale naturellement gazeuse de la source Badda (ancien nom de la source Lalla Haya) et mise sur le marché des premières bouteilles d'Oulmès.</li> <li>Démarrage de la construction de l'Hôtel des Thermes et l'aménagement du lotissement.</li> </ul>
<b>1947</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Changement de raison sociale pour « Compagnie Fermière des Sources Minérales Oulmès-Etat ».</li> </ul>
<b>1949</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Introduction en bourse de la Compagnie Fermière des Sources Minérales Oulmès-Etat.</li> </ul>
<b>1950</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achèvement de la construction de la nouvelle usine après un retard important à cause de la guerre 1939-1945.</li> </ul>
<b>1951</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisition de la source Kharouba qui se trouve à environ 15 Km du village d'Oulmès et sa société de distribution et début de la production des sodas à base d'eau minérale dans l'usine de Casablanca.</li> </ul>
<b>1952</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaménagement de la Station Thermale Lalla Haya.</li> </ul>
<b>1956</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Arrêt de l'exploitation de la source Kharouba et de la production des sodas suite à l'interdiction de transporter de l'Eau Minérale en citerne.</li> </ul>
<b>1961</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Changement de la monnaie fonctionnelle. Le capital social de la société a été changé de 300.000.000 Francs français anciens à 3.000.000 DH.</li> </ul>
<b>1972</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Découverte de la source Sidi Ali Chérif. Contrôlée<sup>3</sup> pendant 5 ans, elle sera exploitée sous l'appellation d'Eau Minérale Naturelle.</li> </ul>
<b>1973</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement de la ligne d'embouteillage Oulmès Lalla Haya.</li> </ul>
<b>1978</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Début de l'embouteillage en bouteilles de verre de l'eau minérale naturelle plate Sidi Ali.</li> </ul>
<b>1979</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Début de l'embouteillage en bouteilles PVC, de l'eau minérale naturelle plate Sidi Ali dans une usine agrandie.</li> </ul>
<b>1983</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renouvellement de la concession Lalla Haya pour une durée de 25 ans.</li> <li>Mise en veille volontaire et partielle de l'usine d'Oulmès pour inspection technique des outils de production</li> </ul>
<b>1988</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Extension de l'usine et de l'atelier d'extrusion des bouteilles PVC et remplacement de l'unité d'embouteillage et de conditionnement de l'eau minérale naturelle plate Sidi Ali.</li> </ul>
<b>1994-1996</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Extension de l'atelier d'extrusion des bouteilles PVC de l'eau minérale naturelle plate Sidi Ali.</li> </ul>

<sup>3</sup> Suivie et Analysée pendant 5 ans en vue de confirmer les analyses physico-chimiques et leur stabilité.

<b>1995</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Changement de raison sociale en « Les Eaux Minérales d'Oulmès SA » et déménagement du siège social et du dépôt de Casablanca dans les nouveaux locaux à Bouskoura.</li> </ul>
<b>1997</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Remplacement de l'unité d'embouteillage en verre pour l'eau Oulmès Lalla Haya.</li> </ul>
<b>1998</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Extension de l'usine et mise en place de trois unités de production de bouteilles PET pour Sidi Ali et Oulmès Lalla Haya et de deux lignes d'embouteillage et de conditionnement pour ces bouteilles.</li> </ul>
<b>1999</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Investissement dans une nouvelle unité à Bouskoura pour la fabrication des préformes adaptées aux besoins de la société ;</li> <li>▪ Obtention de la certification ISO 9002 version 94.</li> </ul>
<b>2000</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Extension de la superficie couverte de l'usine Tarmilate, augmentation de la capacité de stockage 2200 m<sup>2</sup>, et mise en place d'une souffleuse pour préforme Sidi Ali 150 cl, deux palettiseurs automatiques et remplacement de l'unité de conditionnement de gaz naturel.</li> </ul>
<b>2001</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Investissement dans une nouvelle unité à Bouskoura pour l'embouteillage d'une nouvelle eau de table sous l'appellation « Bahia » ;</li> <li>▪ Lancement d' « Oulmès Légère » ;</li> <li>▪ Investissement d'extension dans une nouvelle souffleuse pour préformes de 150 cl.</li> </ul>
<b>2002</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nouvelle ligne pour Sidi Ali 150 cl à Tarmilate et certification ISO 9001 version 2000 ;</li> <li>▪ Signature de l'accord d'exclusivité avec PepsiCo pour l'embouteillage et la distribution des produits de sodas Pepsi au Maroc ;</li> <li>▪ Investissement dans une nouvelle usine complète d'embouteillage des sodas Pepsi à Bouskoura V.</li> </ul>
<b>2003</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Production et commercialisation des Soft-drinks (Pepsi, Seven Up et Mirinda).</li> </ul>
<b>2004</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Investissement dans une nouvelle machine pour fabrication des préformes ;</li> <li>▪ Lancement de Sidi Ali 75cl avec nouveau Bouchon Sport.</li> </ul>
<b>2005</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Extension de la zone de stockage préforme et produit fini Bahia ; nouvelle ligne Bahia pour 5L ; nouvelle unité pour Bahia 19 L en bombonnes pour fontaines réfrigérantes et nouvelle ligne canette pour sodas Pepsi ;</li> <li>▪ Lancement de la gamme aromatisée Sidi Ali Fraise, Pêche et Orange et du nouveau format 33 cl : facile à transporter et adapter aux mains des enfants et changement du design de la bouteille Sidi Ali : transparente, plus moderne et plus ergonomique.</li> </ul>
<b>2006</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place d'une unité de stockage pour matières ; nouvelle ligne Sidi Ali 50 cl ;</li> <li>▪ Extension zone de stockage à Tarmilate ; renouvellement des deux souffleuses pour Sidi Ali 150 cl et extension de l'unité Pepsi par l'achat d'une nouvelle ligne PET ;</li> <li>▪ Augmentation du capital social d'un montant de 110 MDH par incorporation de la prime d'émission et une partie des autres réserves.</li> </ul>
<b>2007</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lancement d'un nouvel emballage soda, la Slim CAN, d'une contenance de 25 cl ;</li> <li>▪ Lancement d'un nouvel emballage de Sidi Ali.</li> </ul>
<b>2008</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lancement de la bouteille Sidi Ali Verre 1 L, de la canette Oulmès (Première eau minérale gazeuse en canette au Maroc) et de la Mirinda Tropical.</li> </ul>
<b>2009</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lancement d'un nouvel emballage soda, la SMART, d'une contenance de 33 cl ;</li> <li>▪ Signature d'une nouvelle concession « Hammou Aguem Guem » pour l'exploitation d'une nouvelle eau naturelle minérale pour une durée de 30 ans ;</li> <li>▪ Lancement de la nouvelle eau de source « Ain Atlas ».</li> </ul>

<b>2010</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Obtention de la certification ISO 22000 relative à la sécurité alimentaire</li> <li>▪ Renouvellement de la concession Lalla Haya pour une durée de 25 ans.</li> <li>▪ lancement de Sidi Ali verre 75 cl ;</li> <li>▪ Lancement Sidi Ali aromatisée bouchon sport ;</li> <li>▪ Réalisation d'un nouveau site de production à TAN TAN pour l'embouteillage des eaux de Table Bahia ;</li> <li>▪ Cession des actifs immobilisés Sodas à Varun Beverages Morocco.</li> </ul>
<b>2011</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Changement de design des bouteilles et des étiquettes Sidi Ali ;</li> <li>▪ Changement de design des bouteilles et des étiquettes Oulmès ;</li> <li>▪ Cession des stocks Sodas à Varun Beverages Morocco.</li> </ul>
<b>2012</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Achat et installation nouvelle ligne d'embouteillage haute cadence pour les eaux plates ;</li> <li>▪ Obtention de la concession d'exploitation d'un puits d'eau potable pour une durée de 30ans ;</li> <li>▪ Lancement de Sidi Ali 1l Végétal PET</li> <li>▪ Attribution de la certification ISO 14000 gestion de l'environnement.</li> </ul>
<b>2013</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ lancement de nouvelles références Sidi Ali verre 50cl, Ain Atlas PET 33 Cl, Oulmès PET 33 Cl, Bahia PET 60 cl et Bahia PET 175cl;</li> <li>▪ Renouvellement des certifications ISO 9001, ISO 22 000 et ISO 14 000.</li> </ul>
<b>2014</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Extension de l'objet social de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès aux activités de transport et de distribution ;</li> <li>▪ Lancement du centre de distribution Casablanca Ain Sbaa</li> </ul>

## **II. APPARTENANCE D'OULMÈS AU GROUPE HOLMARCOS**

Au 31 Décembre 2013, HOLMARCOS détient directement 24,17% du capital de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

### 1. Présentation du Groupe HOLMARCOS

Le Groupe HOLMARCOS est composé de la holding mère « HOLMARCOS » qui détient une vingtaine de filiales composées de holdings et de sociétés agissant dans plusieurs branches d'activités organisées autour de cinq pôles de métiers :

#### **a. Industrie**

HOLMARCOS est un opérateur industriel de poids dans le secteur, notamment dans les eaux minérales, les sodas, le thé, les emballages et la construction polyester. Ces sociétés sont :

- Les Eaux Minérales d'Oulmès (eaux embouteillées)
- Olléaris Maghreb (construction polyester)
- Somathes (Thé)

#### **b. Immobilier**

Le groupe HOLMARCOS se positionne en tant qu'investisseur/développeur dans de grands projets immobiliers résidentiels et touristiques. Ces sociétés sont :

- Jawharat Chamal
- Les Tours Balzac
- S.I. Nejmat Al Janoub
- SPIBN
- Najmat Al Bahr

#### **c. Assurance et courtage**

Le groupe HOLMARCOS contrôle les compagnies d'assurances Atlanta et Sanad et le cabinet de courtage Conseil et Placement d'Assurances « CPA ».

#### **d. Négoce et distribution**

Le Groupe HOLMARCOM exerce des activités de négoce et de distribution d'équipements ménagers et de produits destinés à la construction (Comptoir Métallurgique Marocain) ainsi que de céréales (Yellowrock ex Orbonor Céréales).

#### **e. Autres pôles d'activité (services, aéronautique et médias)**

Le groupe Holmarcom investit dans des métiers de services à forte valeur ajoutée. Il est, notamment, actionnaire, directement et indirectement via Régional Air Lines dont la compagnie aérienne Air Arabia Maroc. Le groupe Holmarcom est également concessionnaire des terminaux céréaliers de Casablanca et de Jorf Lasfar à travers la société MASS CEREALES Al Maghreb. Il est également présent dans le secteur des médias à travers sa filiale Radio Plus.

### 2. Historique du Groupe

En 1978, la Holding Marocaine Commerciale et Financière « HOLMARCOM » est créée par feu Abdelkader BENSALAH, Président du Groupe jusqu'à son décès en Juin 1993. Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH lui a succédé à la tête du Groupe et gère et développe la société depuis sa nomination.

HOLMARCOM est une société Anonyme de droit privé marocain à Conseil d'Administration spécialisée dans la prise de participation dans toutes sociétés industrielles ou commerciales, l'administration et la gestion des dites participations.

En 2005, la restructuration de l'organigramme du Groupe fait suite à la conclusion d'un projet de partenariat stratégique pour la constitution et le développement d'un pôle d'assurances avec la CDG. Cette restructuration s'est traduite par :

- le rachat par Atlanta de 73% du capital de la SANAD (cession des parts détenues par CPA) et,
- l'acquisition en 2006 de 40% du capital d'Atlanta par le groupe CDG.

En 2006, HOLMARCOM reprend la Société marocaine du thé et du sucre «Somathes» à hauteur de 100% du capital cédé par l'Etat.

En 2014, HOLMARCOM et la CDG ont procédé à une opération portant sur la cession par la CDG de 30% du capital d'Atlanta à HOLMARCOM. Cette transaction, réalisée pour un montant de 1.2 milliard de DHS, s'inscrit dans le cadre de la gestion stratégique des participations des deux groupes.

Suite à cette transaction, HOLMARCOM détient désormais 70% du capital d'Atlanta.

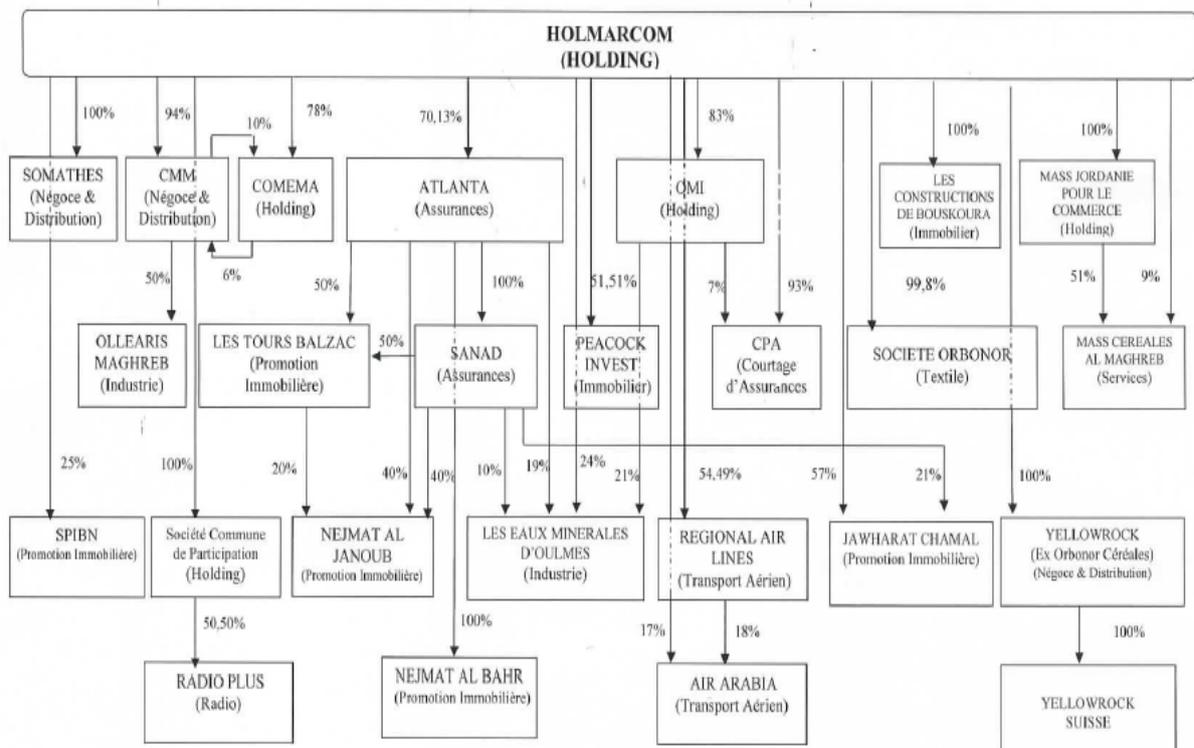
Aujourd'hui, HOLMARCOM est présent dans les secteurs d'activité suivants : l'Industrie, l'assurance et le courtage, l'immobilier, le Négoce et la distribution mais aussi les services, l'aéronautique et le textile.

### 3. Renseignement sur le capital social de HOLMARCOM

Au 31 Décembre 2013, le capital social de HOLMARCOM est composé de 4 992 000 actions d'un nominal de 100 DH chacune.

#### 4. Participations de HOLMARCOM :

L'organigramme juridique à fin Mai 2014 du groupe HOLMARCOM (filiales contrôlées par le holding HOLMARCOM) se présente comme suit :



Source : Les Eaux Minérales D'Oulmès

#### 5. Relations financières entre Les Eaux Minérales d'Oulmès et les autres entités du Groupe HOLMARCOM

Il existe Trois conventions liant Les Eaux Minérales d'Oulmès aux autres entités du groupe HOLMARCOM au titre de l'exercice 2013 :

- Convention d'avance en comptes courants entre OULMES et ORBONOR :

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès dispose d'un compte courant débiteur, non rémunéré, avec la société ORBONOR. Cette dernière a remboursé la totalité du compte courant au 31 décembre 2013 pour K MAD 290.

- Convention d'assistance générale de HOLMARCOM à la société Les Eaux Minérales d'Oulmès :

Cette convention prévoit l'assistance de HOLMARCOM dans les domaines technique, financier, administratif et juridique. La rémunération de cette prestation est fixée à 1 % du chiffre d'affaires. Les charges enregistrées à ce titre par Les Eaux Minérales d'Oulmès s'élèvent pour des montants hors taxes à 12 241 KDH en 2013 et à 11 293 KDH pour 2012 et 10 303 KDH pour 2011.

Les sommes versées par les Eaux Minérales d'Oulmès se chiffrent à 14 548 KHD et à 11 743 KDH en 2012 et 15 149 KDH en 2011.

- Convention relative à la constitution d'un périmètre de sécurité autour des zones de forage, financé par OULMES :

En conformité avec le cahier des charges liant la société OULMES à l'Etat, OUMES est tenue de constituer un périmètre de sécurité autour du terrain abritant la concession de la source « Les Eaux Minérale d'OULMES ».

S'agissant de terrains agricoles ne pouvant être acquis par la société, celle-ci a conclu une convention avec la succession Abdelkader Bensalah représentée par Monsieur Mohamed Hassan Bensalah prévoyant le financement par la société OULMES de l'acquisition de terrains réalisée par la succession dans le cadre de la constitution du dit périmètre de sécurité.

Au titre de cette convention, le montant de la créance envers la succession Abdelkader Bensalah s'établit à 6 734 KMAD au 31 décembre 2013, 4 805 KMAD au 31 décembre 2012, à 2 931 KMAD au 31 décembre 2011.

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès a versé en 2011 243 KMAD et 1 875 KMAD en 2012 et 1 928 KMAD en 2013.

### **III. STRUCTURE DES PARTICIPATIONS DES EAUX MINÉRALES D'OULMES**

A ce jour, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès ne possède aucune filiale.

---

## IV. SECTEUR D'ACTIVITE

---

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès intervient dans le secteur alimentaire et plus spécialement dans l'industrie de l'eau en bouteille et des boissons gazeuses.

### 1. Cadre réglementaire

Au niveau législatif, le secteur de l'exploitation des sources d'eau est régi par la loi 10-95 sur l'eau telle que complétée et modifiée par la loi n° 19-98 promulguée par Dahir n° 1-99-174 du 16 rabii I 1420 (30 juin 1999).

La loi sur l'eau vise à mettre en place une politique nationale de l'eau basée sur une vision prospective qui tient compte d'une part de l'évolution des ressources et d'autre part des besoins nationaux en eau.

Elle prévoit des dispositions légales visant la rationalisation de l'utilisation de l'eau, la généralisation de l'accès à l'eau, la solidarité inter-régionale, la réduction des disparités entre la ville et la campagne dans le cadre de programmes dont l'objectif est d'assurer la sécurité hydraulique sur l'ensemble du territoire Royaume.

La gestion de l'eau au Maroc est très réglementée. Plusieurs instances consultatives, départements ministériels, établissements publics, collectivités locales et associations professionnelles interviennent dans sa gestion et son développement.

#### a. Instances consultatives :

- Le Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat (CSEC) :

Le Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat est chargé de formuler les orientations générales de la politique nationale en matière d'eau et de climat. A ce titre, il examine et donne son avis sur :

- La stratégie nationale d'amélioration de la connaissance du climat et la maîtrise de ses impacts sur le développement des ressources en eau ;
- Le plan national de l'eau ;
- Les plans directeurs d'aménagement intégré des ressources en eau des bassins hydrauliques et en particulier la répartition de l'eau entre les différents secteurs usagers et les différentes régions du pays, ainsi que les dispositions de valorisation, de protection et de conservation des ressources en eau.

- Le Conseil National de l'Environnement :

Créé depuis 1981, il ne participe que d'une façon indirecte en contribuant à la préservation de l'équilibre environnemental et à la protection des ressources dont l'eau. A cet effet, il oriente et coordonne les activités relatives à la protection de l'environnement, informe et sensibilise le public aux problèmes de l'environnement et propose au gouvernement toute action susceptible de le protéger.

- Les Commissions Préfectorales et Provinciales de l'Eau :

Les Commissions Préfectorales ou Provinciales de l'Eau sont créées par la loi 10-95 au niveau de chaque préfecture ou province.

La commission préfectorale ou provinciale de l'eau :

- apporte son concours à l'établissement des Plan Directeur d'Aménagement Intégré des Ressources en Eau ;
- encourage l'action des communes en matière d'économie d'eau et de protection des ressources en eau contre la pollution ;
- et entreprend toute action susceptible de favoriser la sensibilisation du public à la protection et à la préservation des ressources en eau.

b. Les instances administratives :

Plusieurs ministères interviennent en matière de ressources en eau et d'assainissement : le Ministère des Travaux Publics, le Ministre de l'Energie et des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, le Ministère de la Santé Publique, le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de l'Agriculture et du développement rural.

- Le Ministère des Travaux Publics:

Par le biais de la Direction Générale de l'Hydraulique, le Ministère des Travaux Publics est chargé de:

- L'élaboration et la mise en œuvre de la planification, de la mobilisation, de la gestion et de la préservation des eaux.
- L'aménagement de l'entretien et de la gestion des grands ouvrages hydrauliques.

- Le Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement :

En matière des ressources en eau, ce département prépare et applique la législation et la réglementation relatives à la recherche, l'exploitation, la valorisation et la commercialisation des eaux thermales et naturelles.

Ce ministère assure depuis 2007 la tutelle sur l'Office National de l'Eau Potable et les agences de bassins (Décret n° 2-07-1303 relatif aux attributions de la ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement).

- Le Ministère de la Santé Publique:

Le Ministère de la Santé Publique est chargé du contrôle de la qualité des eaux de boisson, et délivre des autorisations de vente et d'importation des eaux naturelles.

Il agit en tant qu'organe consultatif pour l'élaboration des normes techniques et d'instruments juridiques en la matière ainsi que pour la conception et l'adoption de stations d'épuration.

Ce ministère est aussi chargé de la sensibilisation et de l'éducation sanitaire des populations, de la surveillance sanitaire des points d'eau et de la protection contre les maladies d'origine hydrique.

L'adoption du décret n° 2-05-1326 du 29 Joumada II 1427 (25 juillet 2006) relatif aux eaux à usage alimentaire est venue renforcer la mission du Ministère de la Santé Publique dans le secteur de l'eau potable.

Le traitement des eaux à usage alimentaire est soumis à une autorisation délivrée par l'autorité gouvernementale chargée de la santé. La demande d'autorisation est adressée à l'autorité gouvernementale chargée de la santé. Elle doit indiquer l'origine de l'eau et les produits à utiliser. Elle doit être également accompagnée :

- d'une copie de l'autorisation ou de la concession de prélèvement d'eau ;
- d'une étude technique<sup>4</sup> relative notamment à la qualité de l'eau à traiter, aux produits à utiliser, à l'impact éventuel de ce traitement sur la santé des populations, aux procédés de traitement à utiliser et aux différentes phases de traitement.

L'autorité gouvernementale chargée de la santé décide de la suite à réserver à la demande d'autorisation dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours au plus tard, à compter de la réception de ladite demande. Passé ce délai, l'autorisation est réputée accordée.

---

<sup>4</sup>L'étude ci-dessus mentionnée, doit être effectuée, pour le compte de l'intéressé et à ses frais, par un établissement agréé par décision de l'autorité gouvernementale chargée de la santé.

Selon l'article 9 décret n° 2-05-1326 du 29 Joumada II 1427 (25 juillet 2006) relatif aux eaux à usage alimentaire, l'autorisation de traitement des eaux à usage alimentaire, dont la durée ne doit pas dépasser 20 ans, doit indiquer notamment :

- les spécifications des produits utilisables pour le traitement ainsi que celles des produits de substitution en cas de pénurie des premiers ;
- le dosage maximum des produits à utiliser pour le traitement de l'eau ;
- les modalités de surveillance de la qualité de l'eau ;
- la durée ainsi que les conditions de renouvellement, de modification et de retrait de l'autorisation.

- Le Ministère de l'Intérieur :

Le Ministère de l'Intérieur est le tuteur des collectivités locales. Il assure la tutelle des régies de distribution d'eau, d'électricité et d'assainissement par l'intermédiaire de la Direction des Régies et Services Concédés (DRSC). Cette direction assure la distribution d'eau dans plusieurs villes du Royaume. De plus, elle est chargée de l'assistance technique et du contrôle en matière d'octroi et de suivi des concessions (eau, assainissement liquide, électricité et transport urbain ....).

- Le Ministère de l'Agriculture et du développement rural :

À travers les Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole (ORMVA), le Ministère de l'Agriculture et du développement rural est chargé de l'infrastructure et de la gestion de l'eau d'irrigation.

- c. Offices et établissements publics:

- Les Agences de Bassins Hydrauliques (ABH):

La loi 10-95 a créé au niveau de chaque bassin hydraulique ou ensemble de bassins hydrauliques, sous la dénomination de « agence de bassin », un établissement public, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Les agences de bassin ont pour mission d'évaluer, de planifier et de gérer les ressources en eau au niveau du bassin hydraulique.

- L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) :

L'ONEE, créé par le Dahir n° 1-11-160 du 29 Septembre 2011 et née à travers la fusion de deux offices (ONEP, ONE) est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de l'autonomie administrative et financière. L'ONEE assure les missions et les activités imparties à l'ONE et à l'ONEP en réorganisant les activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'électricité et de l'eau potable pour :

- Répondre à la nécessité d'assurer la continuité du service public de ces produits vitaux ;
- Pouvoir assurer leur approvisionnement selon des normes de qualité et de coûts optimisés.

L'ONEE est placé sous la tutelle du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement. Concernant le volet relatif à l'eau, l'ONEE est chargée :

- De la planification du secteur de l'eau potable à l'échelle nationale;
- De la Production de l'eau potable ;
- De la Distribution de l'eau potable pour le compte des collectivités locales ;
- De la Gestion de l'assainissement liquide pour le compte des C.L ;
- Du Contrôle de la qualité des eaux.

- Les régies et les concessionnaires :

Les régies, instituées par le décret n° 2-64-394 du 29 septembre 1964 relatif aux régies communales, existent sous deux formes :

- Les régies autonomes municipales : sont des établissements publics communaux dotés de la personnalité civile et de l'autonomie financière, sous tutelle du Ministère de l'Intérieur. Actuellement, il existe treize régies autonomes de distribution d'eau potable.
- La régie directe : les petits centres urbains gèrent couramment leurs services d'eau et d'assainissement en régie directe.

Les gestionnaires privés ou opérateurs privés au Maroc sont au nombre de trois (LYDEC, REDAL et AMENDIS).

### 1.1 Les conditions et le mode d'acquittement des redevances

Dans les conditions fixées dans la loi 10-95. La redevance pour utilisation de l'eau prélevée du domaine public hydraulique prévue par l'article 37 de la loi susvisée n° 10-95 est calculée en fonction du volume d'eau prélevé, exprimé en mètres cubes, ou en fonction de l'énergie hydroélectrique effective produite, exprimée en kilowattheures, conformément aux dispositions du décret n°2-97-487 du 6 Chaoual 1418. La redevance pour utilisation de l'eau du domaine public hydraulique est calculée au moyen de la formule suivante:

$R = t \times V \times c$  dans laquelle

R est la redevance exprimée en dirhams

t est le taux de redevance exprimé en dirhams par mètres cubes, (forfaitaire ou variable)

V est le volume d'eau prélevé en tête d'exploitation agricole, ou autorisé en cas d'absence de compteur, exprimé en mètres cubes.

### 1.2 Eaux minérales et eaux de source

Dans le cadre de l'embouteillage d'eaux minérales naturelles et d'eaux de sources, l'obtention d'une concession et d'une autorisation est indispensable.

Une concession confère au concessionnaire, en contre partie du paiement d'une redevance<sup>5</sup> et sous réserve des droits des tiers, le droit d'occuper temporairement les installations et terrains domaniaux nécessaires à son exploitation conformément à la législation en vigueur.

Selon l'article 42 de la loi 10-95, la durée de la concession ne peut excéder 50 ans.

La démarche à suivre par l'investisseur en vue de l'obtention d'une autorisation d'exploitation concédée d'une source d'eau au Maroc est la suivante :

- Procéder, durant une année, à des analyses auprès d'un laboratoire agréé,
- Dans le cas où le résultat de ces analyses détermine la potabilité des eaux, livrer auprès de l'Agence du bassin hydraulique dont dépend la source un dossier technique détaillant l'investissement global, les installations industrielles ainsi que l'impact économique. A ceci s'ajoute une étude d'impact environnemental, socio-économique prenant en compte la structure de la localité ou commune rurale concernée.
- Communiquer, par voie de presse ou autre moyen de publicité, sur le projet d'autorisation ou de concession. Il doit être porté à la connaissance du public quinze jours avant le commencement de l'enquête publique<sup>6</sup> dont la durée ne peut excéder trente jours.

---

<sup>6</sup>L'enquête publique est effectuée par une commission spéciale chargée de recueillir les réclamations des tiers intéressés. Les modalités de déroulement de l'enquête publique et la composition de la commission sont fixées par voie réglementaire.

En outre, l'agence du bassin est tenue de statuer sur la demande ou toute opposition d'un tiers, après avis de la commission d'enquête, dans un délai de quinze jours après la clôture de l'enquête.

Les agences de bassin fixent la durée de l'autorisation qui ne peut dépasser vingt ans renouvelables, les mesures à prendre par l'attributaire de l'autorisation pour éviter la dégradation des eaux qu'il utilise soit pour le prélèvement soit pour le déversement, le montant et les modalités de paiement de la redevance, les conditions d'exploitation, de prolongation ou de renouvellement éventuel de l'autorisation ainsi que les mesures à prendre par le titulaire de l'autorisation en application des dispositions prévues par la loi en matière de lutte contre la pollution des eaux.

Ainsi, la compagnie (avec l'aide des agences concernées) doit prendre toutes les mesures adéquates en vue de préserver les qualités intrinsèques des eaux captées, notamment en ce qui concerne l'établissement de périmètre de protection des griffons et au moment de la mise en bouteille, afin d'éviter toute altération des eaux de quelque nature qu'elle soit.

Enfin, tout système de distribution d'eau à ciel ouvert destinée à l'alimentation humaine est interdit.

Selon l'article 24 de la loi 10-95, l'autorisation peut être retirée après un préavis qui ne peut être inférieur à trente jours lorsqu'elle porte préjudice aux ouvrages publics, à la stabilité des berges des cours d'eau ou à la faune aquatique. Le retrait de l'autorisation doit être motivé.

Toutefois, lorsque les circonstances l'exigent, le Ministre chargé de l'Équipement ou le directeur de l'agence de bassin peut procéder à l'enlèvement de tous les ouvrages établis sur le domaine public hydraulique.

L'autorisation peut également être retirée sans indemnité si les clauses qu'elle comporte n'ont pas été respectées. Et les redevances dues restent acquises à l'agence de bassin.

### 1.3 Eaux purifiées

Dans le cadre de l'embouteillage d'eaux purifiées<sup>7</sup> seule l'obtention d'une autorisation provinciale est obligatoire.

Une autorisation, dans le secteur des boissons, est un document autorisant une société à transformer des matières premières en vue de les commercialiser sous forme de produits agro-alimentaires. Cette autorisation est indispensable dans la mesure où cela touche le domaine de la Santé Publique.

Dans le cadre de ses activités, la Société Les Eaux Minérales d'Oulmès se conforme à toutes les autorisations requises dans le strict respect des textes réglementaires qui régissent son secteur d'activité.

## 2. Classification du secteur

Les professionnels de l'industrie des boissons sont répertoriés sous le code 15.9 de la Nomenclature Marocaine des Activités publiée en janvier 1999 par la Direction de la Statistique du Ministère de la Prévision Économique et du Plan.

<b>Section</b>	<b>D</b>	<b>Industrie manufacturière</b>
<b>Branche</b>	<b>15</b>	<b>Industrie alimentaire</b>
<b>Sous branche</b>	<b>15.9</b>	<b>Industrie des boissons</b>
	15.96	Industrie des eaux de table
	15.97	Industries des boissons rafraîchissantes

Source : Nomenclature Marocaine des Activités

<sup>7</sup> Il s'agit de l'eau de table et de l'eau utilisée dans la production des sodas,

La sous branche « Industrie des boissons » comprend entre autres :

- l'industrie des eaux de table : production et mise en bouteille des eaux de sources ou des eaux minérales ;
- la production de boissons rafraîchissantes non alcoolisées : production de sodas, de boissons aux fruits, de colas, de tonics, des sirops aux fruits, d'apéritifs sans alcool et de boissons non alcoolisées diverses. Cette classe n'inclut pas la fabrication de jus de fruits et légumes.

### 3. Le marché de l'eau embouteillée

On distingue quatre catégories d'eaux propres à la consommation humaine :

- L'eau minérale naturelle (plate et gazeuse) ;

Au sens de l'article 67 la loi 10-95 sur l'Eau :

- ❖ « Les eaux minérales naturelles plates » sont des eaux naturelles d'intérêt médical, qui indemnes de nocivité, peuvent être utilisées comme agents thérapeutiques en raison de leur degré de chaleur et des caractéristiques de leur teneur en calcium, en gaz et en matières radioactives.
- ❖ « Les eaux minérales naturelles gazeuses » sont des eaux naturelles d'intérêt médical gazeuses dont la teneur en gaz peut être augmentée par addition de gaz prélevé exclusivement au griffon de la source.
- L'eau de source ;

Selon l'article 73 la loi 10-95 sur l'Eau :

- ❖ « Les eaux dites de source sont des eaux naturelles potables provenant de résurgences<sup>8</sup>.
- L'eau de table ;

Selon l'article 73 la loi 10-95 sur l'Eau :

- ❖ Les eaux dites de « table » sont des eaux potables provenant des réseaux publics d'approvisionnement d'eau de boissons. Ces eaux peuvent subir des traitements supplémentaires agréés par l'administration.
- L'eau du réseau public<sup>9</sup>.

### 3- Evolution du marché des eaux :

Demande/Consommation	2011	2012	2013	TCAM
<b>Estimation de la demande (en litre)</b>	649 769 168	727 063 960	786 230 382	<b>10,0%</b>
<b>Population du Maroc</b>	32 245 000	32 597 000	32 950 000	<b>1,1%</b>
<b>Conso. moyenne par habitant</b>	<b>20,2</b>	<b>22,3</b>	<b>23,9</b>	<b>8,8%</b>

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès sur la base des PDM communiquées par Nielsen

Le marché marocain des eaux embouteillées est en pleine croissance. Durant les trois dernières années, la demande annuelle a enregistré un TCAM de 10.0%, soit une demande qui s'est chiffrée à 786.2 millions de litres en 2013 contre 727.1 millions de litres en 2012 et 649.8 millions de litres en 2011. Ceci représente en moyenne une consommation annuelle de 23.9 l/Habitant en 2013 contre 22.3 l/habitant en 2012 et 20.2 l/habitant en 2011; une consommation qui se chiffrait en 2005 à moins de 10 l/Habitant.

<sup>8</sup> Endroit où un réseau hydrographique souterrain sort du sous-sol..

<sup>9</sup> L'eau du robinet

Le changement des habitudes de consommations, le manque de confiance en l'eau du robinet, la quête d'une consommation saine et équilibrée et l'amélioration du pouvoir d'achat des marocains sont autant de facteurs ayant démocratisé la bouteille d'eau perçue auparavant comme étant « un produit de luxe » inaccessible pour la plupart des ménages marocains.

A l'heure actuelle, la bouteille d'eau est devenue un produit de grande consommation recherchée par le consommateur marocain. Les opérateurs du secteur se livrent à une rude bataille et à une compétitivité accrue expliquant ainsi la multitude des marques et produits à laquelle on assiste aujourd'hui.

#### **a. Principaux intervenants du marché des eaux**

##### **▪ Intervenants locaux**

Le marché de l'eau en bouteille au Maroc est un marché assez étroit, concentré difficile à pénétrer de par les investissements lourds à engager et la complexité des réseaux de distribution.

La concurrence de plus en plus rude ce qui pousse les opérateurs locaux à diversifier leurs produits afin de se différencier les uns des autres.

Ci-dessous les principaux opérateurs locaux sur le marché de l'eau en bouteille :

Dénomination société	Segment	Marques	Ventes en Valeur MDH (2013) <sup>1</sup>	Source exploitée
<b>EAUX MINÉRALES D'OULMES</b>	Eau minérale naturelle plate	<b>SIDI ALI</b>	<b>1 051,35</b>	<b>Sidi Ali Chrif Lall Haya Hammou Aguamguam</b>
	Eau minérale naturelle gazeuse	<b>OULMES/OULMES Légère</b>		
	Eau minérale naturelle plate	<b>AIN ATLAS</b>		
	Eau de table	<b>BAHIA</b>		
<b>SOTHERMA</b>	Eau minérale naturelle plate	<b>AIN SAISS</b>	<b>256,31</b>	<b>Source Ain Saïss</b>
	Eau minérale naturelle plate	<b>SIDI HARAZEM</b>		<b>Source Sidi Harazem</b>
	Eau minérale naturelle gazeifiée	<b>AIN SAISS PETILLANTE</b>		<b>Source Ain Saïss</b>
<b>AL KARAMA</b>	Eau de source naturelle	<b>AIN SOLTANE</b>	<b>42,40</b>	<b>Source Ain Soltane</b>
<b>C.C.I</b>	Eau de table	<b>CIEL</b>	<b>33,76</b>	-
	Eau de table gazeuse	<b>BONAQUA</b>		
<b>SOLDALMU</b>	Eau de table	<b>MAZINE</b>	<b>1,12</b>	-
<b>Water Minérale Chefchaouen</b>	Eau de source naturelle	<b>CHAOUEN</b>	<b>3,49</b>	<b>Ain Sahel Kharrouba</b>
<b>Brasseries du Maroc</b>	Eau minérale naturelle	<b>AIN IFRANE</b>	<b>38,78</b>	<b>Source de Ben smim</b>

Source : Nielsen

<sup>10</sup>Ventes en Volumes d'après Estimation et statistiques Nielsen à fin décembre 2013<sup>11</sup>

#### **❖ SOTHERMA:**

La Société de Thermalisme Marocaine dénommée également SOTHERMA commercialise l'Eau Minérale Naturelle au Maroc depuis 1963. En 2002, avec la signature d'un accord de partenariat avec Danone, SOTHERMA a étendu son activité avec une nouvelle marque Aïn Saïss. Ainsi, SOTHERMA commercialise son eau minérale naturelle sous les marques Sidi Harazem et Aïn Saïss.

<sup>10</sup> L'eau gazeuse est une eau dans laquelle un ou plusieurs gaz se trouvent dissous par une action naturelle (l'eau se charge en dioxyde de carbone lors de sa remontée vers la source). On peut parler de gazéification artificielle quand il est question d'ajout de dioxyde de carbone ou de produits créant de l'acide carbonique.

<sup>11</sup> Il conviendrait de préciser que les statistiques Nielsen sont arrêtés fin Décembre 2012 et ne correspondent point aux chiffres d'affaires des opérateurs tel que réalisés ou communiqués effectivement au titre de l'exercice 2013. Les chiffres Nielsen sont basés sur un échantillonnage non exhaustif

#### ❖ **AL KARAMA**

La Société « Les Eaux minérales Al Karama », est la première filiale agroalimentaire du groupe Miloud CHAABI. Celle-ci a lancé une eau de source naturelle en 2007 sous la marque « Aïn Soltane ».

#### ❖ **COCA-COLA COMPAGNY :**

COCA-COLA COMPAGNY est l'une des compagnies qui s'appuie fortement sur des partenaires locaux ayant une activité d'embouteillage. Le partenariat noué avec les embouteilleurs locaux est basé sur la concession territoriale. C'est-à-dire que chaque embouteilleur contrôle une zone exclusive et, en échange, participe aux investissements de développement. Cela concerne, entre autres, la communication et la distribution.

Coca Cola Compagny commercialise une eau de table sous les marques « Ciel » et « Bonaqua ».

#### ❖ **SODALMU :**

La société Sodalmu a été créée en 2003 par le groupe Amhal et commercialise une eau de Table sous la marque « MAZINE ».

#### ❖ **Water Minérale Chefchaouen :**

Water Mineral Chefchaouen est une société marocaine spécialisée dans les eaux minérales et est basée à Chaouen. En 2008, celle-ci débute les travaux de prélèvement, d'embouteillage et de commercialisation de l'eau de source naturelle située à Aïn Sahel Kharrouba, à 50 Km à l'est de Tétouan pour la commercialiser sous la marque « Chaouen ».

#### ❖ **Brasseries du Maroc :**

Dans sa logique de diversification, Brasseries du Maroc a fait l'acquisition en Juin 2010 de la société Euro-Africaine des Eaux (E.A.E) en vue d'exploiter la source d'eau de Bensmim. Baptisée Aïn Ifrane, cette nouvelle eau naturelle provient de la source originelle de Bensmim, située au coeur des montagnes du Moyen-Atlas, à quelques kilomètres d'Ifrane. Par ailleurs, la société importe et commercialise les eaux de marques Cristalline et Vichy.

Parmi les eaux en bouteille commercialisées par les opérateurs locaux, cinq seulement détiennent le label « eau minérale naturelle plate ». Il s'agit de :

- Sidi Ali, eau exploitée par la Société Les Eaux Minérales d'Oulmès ;
- Sidi Harazem, eau exploitée au Maroc par Sotherma depuis 1968 ;
- Ain Atlas : lancée en 2009 par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès,
- Aïn Saïss, lancée par Sotherma en partenariat avec Danone en 2002 et,
- Ain Ifrane : lancée en 2010 par la Société Brasseries du Maroc et baptisée « Eau Minérale Naturelle » à partir du 8 mars 2013.

Parmi les eaux de source, sont apparues chronologiquement l'eau :

- Aïn Soltane : lancée en 2007 par la société Les Eaux minérales Al KARAMA,
- Chaouen : lancée en 2008 par la société Water Mineral Chefchaouen et,

Quant au segment des eaux minérales naturelles gazeuses, celui-ci se caractérise par la prépondérance de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès avec la marque Oulmès et Oulmès légère (qui s'adjuge en 2013 près de 96.9% du segment eau minérale gazeuse en

termes de ventes en valeur et qui demeure répertoriée comme la seule eau gazeuse de source naturelle<sup>12</sup>).

- *Intervenants étrangers*

Le marché national accueille également des eaux étrangères, importées pour l'essentiel de France.

Principaux Importateurs et distributeurs exclusifs de l'eau embouteillée

Dénomination société	Produits	Marques
<b>DRINKS</b>	Eau minérale naturelle gazeuse	Perrier
	Eau minérale naturelle gazeuse	Vichy
	Eau minérale naturelle plate	Contrex
	Eau minérale naturelle plate	Vittel
	Eau minérale naturelle plate	Cristaline
<b>BOURCHANIN</b>	Eau minérale naturelle plate	Evian
<b>FOODS AND GOODS</b>	Eau minérale naturelle gazeuse	San Pellegrino

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Les principaux importateurs sont Drinks (Perrier, Vichy, Contrex, Vittel, Cristaline), Bourchanin (Evian) et Foods and Goods (San Pellegrino).

La procédure réglementaire à suivre est tout aussi complexe que celle pour un producteur local : un dossier thermal et sanitaire étoffé doit être déposé, des mois d'analyses des échantillons présentés suivront avant que le ministère de la santé ne délivre l'autorisation finale.

Les eaux en bouteilles importées ne constituent pas une véritable menace aux eaux commercialisées par les producteurs locaux. Ces marques sont destinées à une clientèle particulière de par les prix élevés pratiqués et le réseau de distribution qui cible principalement des lieux de niche. D'autant plus que les « Eaux Minérales et Eaux gazéifiées » importées sont taxées à 25% en termes de droits de douane.

❖ **Principales caractéristiques du secteur national de l'eau embouteillée :**

Une industrie à forte intensité capitalistique :

La capacité d'investissement représente un facteur prépondérant dans l'industrie de l'eau embouteillée. En effet, le prix de l'eau en bouteille, prend en compte les investissements nécessaires pour assurer un emballage pratique, une sécurité alimentaire infaillible et une qualité indéniable du produit livré. Ces investissements en plus du coût des différentes matières premières engagées, concernent l'outil de production relatif aux contrôles, à l'embouteillage, au stockage et au transport.

D'autant plus, afin de maintenir leur part de marché et de répondre aux exigences des consommateurs de plus en plus avertis, les opérateurs du secteur sont contraints d'investir régulièrement dans l'innovation et le marketing.

Une industrie concentrée :

<sup>12</sup>Source Nielsen

L'industrie marocaine des eaux embouteillées est très concentrée puisque les Sociétés Les Eaux Minérales d'Oulmès, Sotherma et Al Karama représentent à elles seules environ 93.0%<sup>13</sup> des ventes en valeur à fin 2013. L'apparition de nouveaux produits, depuis plusieurs années déjà, ne remet pas en cause cette concentration. L'industrie de l'eau demeure une industrie nécessitant un fort maillage de distribution : Les ventes d'eaux embouteillées transitent par différents circuits de distribution avant d'aboutir chez le consommateur final. On distingue deux grands principaux canaux de distribution qui diffusent l'essentiel des volumes d'eaux embouteillées : Les grandes et moyennes surfaces alimentaires (distribution moderne) et les magasins d'alimentation générale (distribution traditionnelle) qui commercialisent la majorité des volumes d'eaux embouteillées. Dans ce sens, le coût de transport de l'eau embouteillée est prédominant et le renforcement de la flotte logistique est pressant pour garantir une certaine présence nationale à long terme.

### Un produit Populaire :

L'eau embouteillée est passée d'un produit créneau à un produit populaire. Elle peut être définie par trois critères majeurs : une composition physico-chimique stable qui lui permet de se distinguer des autres boissons froides, l'absence de tout polluant d'origine humaine ou bactérienne (car minérale ou retraitée), et enfin une composition clairement définie, parfaitement stable et garantie (de par la réglementation exigée).

## **b. Evolution des parts de marché des Eaux embouteillées**

### Structure du marché des Eaux en bouteille

*Part de Marché en volume (Litres) des différents opérateurs de l'eau Embouteillée :*

Opérateurs	PDM en volume (Litres)			Var 11/12	Var 12/13
	2011	2012	2013		
<b>LES EAUX MINERALES D'OULMES</b>	66,34%	66,37%	67,35%	0,02 pts	0,98 pts
<b>SOTHERMA</b>	23,16%	23,04%	23,23%	-0,13 pts	0,19 pts
<b>AL KARAMA</b>	3,45%	4,10%	3,71%	0,65 pts	-0,39 pts
<b>C.C.I</b>	3,71%	2,58%	2,36%	- 1,13 pts	-0,22 pts
<b>BRASSERIES DU MAROC</b>	2,64%	3,33%	2,82%	0,69 pts	-0,51 pts
<b>AUTRES COMPAGNIES*</b>	0,69%	0,58%	0,53%	-0,11 pts	-0,06 pts

Source : Nielson

\*Autres sociétés (Sodalmu, water mineral chefchaouen, importateurs...)

*Part de Marché en valeur des différents opérateurs de l'eau Embouteillée :*

Opérateurs	PDM en valeur			Var 11/12	Var 12/13
	2011	2012	2013		
<b>LES EAUX MINERALES D'OULMES</b>	70,43%	71,46%	72,41%	1,03 pts	0,95 pts
<b>SOTHERMA</b>	18,27%	17,85%	17,65%	-0,42 pts	-0,19 pts
<b>AL KARAMA</b>	2,88%	3,08%	2,92%	0,20 pts	-0,16 pts
<b>C.C.I</b>	4,49%	3,24%	3,23%	- 1,24 pts	-0,01 pts
<b>BRASSERIES DU MAROC</b>	2,52%	3,08%	2,67%	0,56 pts	-0,42 pts
<b>AUTRES COMPAGNIES*</b>	1,42%	1,29%	1,12%	-0,13 pts	-0,17 pts

Source : Nielson

\*Autres sociétés (Sodalmu, water mineral chefchaouen, importateurs...)

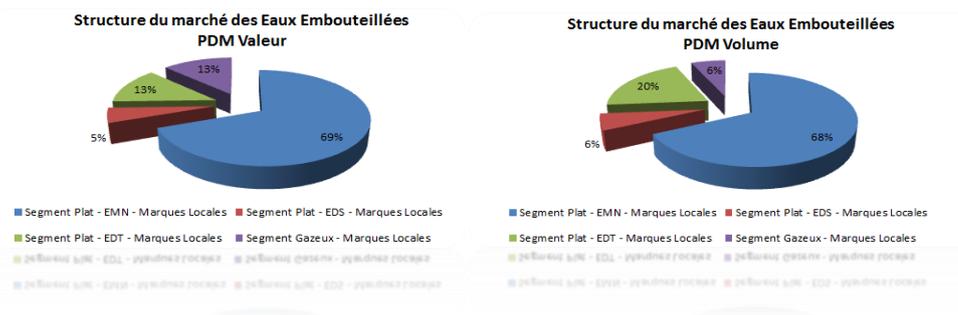
Les chiffres ci-dessus confirment le positionnement Leadership de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès sur l'ensemble du marché des eaux embouteillées. Ainsi, la société

<sup>13</sup> Eau plate comprenant eau minérale naturelle, eau de source et eau de table.

affiche une part de marché volume de 67.3% et une part de marché valeur de 72.4% au titre de l'exercice 2013.

La deuxième place du secteur est attribuée à Sotherma (avec comme produits commercialisés : Eaux minérales naturelles sidi Harazem et Ain Saiss) qui enregistre une part de marché volume de près de 23.2% et des ventes en valeur estimées à 256.3 MDH pour ce qui est de l'année 2013.

Le reste est réparti entre Les Eaux Al Karama, C.C.I et Brasseries du Maroc qui représentent respectivement des parts de marché volume de 3.71%, 2.36% et 2.82%.



Source : Nielson

A fin décembre 2013, le marché des eaux embouteillées reste largement dominé par les eaux plates<sup>14</sup> qui représentent une part de marché en volume de près de 93.6% et en valeur de 87.3%. A ce titre, l'eau minérale naturelle plate demeure la catégorie la plus vendue en 2013 (près de 67.8% des ventes en volume), suivie par l'eau de table avec une part de marché volume de 19.9%. L'eau de source, fraîchement lancée il y a quelques années sur le marché marocain, représente près de 5.8% du total des volumes vendus des eaux embouteillées.

L'eau gazeuse quant à elle regroupe l'eau gazeuse naturelle et l'eau gazeuse artificielle, avec une part de marché valeur enregistrée sur tout le segment des Eaux embouteillées de 12.7% et une part de marché volume de 6.4%.

### Innovations

Les opérateurs cherchent à compléter leurs gammes de produits à travers le lancement de nouveaux produits et de formats permettant de se différencier sur ce marché.

- *Packaging :*

Le packaging est constitué de l'emballage et du conditionnement du produit.

Sa fonction première est de protéger et conserver le produit contenu, et sert également de support pour l'affichage d'informations. Le packaging est ainsi un élément primordial de différenciation et de perception du produit par les consommateurs.

Les récipients d'eaux existent en verre, en plastique PET et également en canette.

Les clients finaux ont la possibilité d'acheter leurs bouteilles à l'unité, par pack de 2, 6 et par 12 et même par carton de 24.

Les volumes des bouteilles sont également adaptés aux attentes de tous allant de la consommation individuelle (à partir de 20cl) à la consommation collective (avec la bonbonne de 18.9L).

<sup>14</sup>La disponibilité numérique ou distribution numérique (DN) est un indicateur utilisé en marketing dans la grande distribution afin de mesurer l'efficacité de la politique de référencement adoptée par l'entreprise.

Tableau reprenant les principaux formats existants :

Format	Type de consommation
20-25 cl	Format individuel destiné aux jeunes adultes
33 cl	Format individuel destiné aux enfants et aux consommations fréquentes
50 cl	Format pratique pour les consommations fréquentes et individuelles
60 cl	Format pratique pour les consommations fréquentes et individuelles
75 cl	Format sport pour une consommation nomade Format Verre pour consommation individuelle
1,5 L	Format classique pour une consommation familiale
1.75 L	Format promotionnel pour une consommation familiale
5 litres	Format familial économique
18.9 L	Bonbonnes pour bureaux

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

De nouveaux conditionnements sont apparus pour faciliter l'usage des consommateurs (exemple des poignets renforcés pour les packs de 12 et 24 bouteilles).

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès a introduit le « bouchon sport » lancé sur la bouteille de 75 cl en avril 2004 et a lancé en 2007 la canette slim de l'eau minérale gazeuse Oulmès (classique et légère).

L'année 2013 fut l'année de l'innovation par excellence pour la société Les Eaux Minérales d'Oulmès avec le lancement de nouvelles références venant compléter la gamme produits de la société tels que Bahia 1.75L et 0.6L.

#### *Eaux aromatisées :*

Ce sont des eaux minérales ou de sources auxquelles ont été ajoutés des sels minéraux, des arômes, du sucre ou de l'aspartame.

Le marché des eaux aromatisées se veut d'être une déclinaison marketing, cette boisson est apparue pour la première fois en 2005 avec les produits Sidi Ali aromatisée (fraise, pêche et orange) sous le format PET 33cl suivi par Ain Saïss fraise.

En 2008, Sotherma a lancé une nouvelle variété d'Aïn Saïss: citron-citron vert.

En 2010, Les Eaux Minérales d'Oulmès lance Sidi Ali Aromatisée avec Bouchon sport.

#### **c. Stratégies**

Face à l'étroitesse et à la concurrence accrue du marché de l'eau embouteillée, les opérateurs ne lésinent pas sur les moyens pour consolider leur positionnement. Ainsi, plusieurs actions sont engagées chaque année :

- Des investissements dans le renouvellement et l'extension de l'outil de production afin de répondre à la demande du marché en croissance continue;
- Des programmes d'amélioration continue de la productivité des moyens humains et techniques ;
- Lancement de nouveaux produits et de formats permettant de se différencier;
- Des actions de marketing et des plans de communication afin de développer la notoriété des marques ;
- Le développement de nouveaux canaux de distribution, de manière à desservir les régions les plus enclavées.

- Le renforcement de la flotte aux fins d'améliorer la distribution numérique<sup>15</sup> des produits.

## **V. ACTIVITE DE LA SOCIETE LES EAUX MINERALES D'OULMES**

### 1. Les activités stratégiques de la société

L'activité de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès couvre ce qui suit :

- Le captage, l'exploitation et la commercialisation de l'eau minérale naturelle plate, de l'eau minérale naturelle gazeuse, et de tous produits dérivés tels que le Dioxyde de Carbone, etc ;
- La production et la commercialisation de l'eau plate purifiée ;
- La production des préformes servant aux besoins de la société Oulmès.

Il est à noter que jusqu'au 31 décembre 2010, l'entreprise fabriquait et commercialisait les Sodas.

### 2. Le revirement stratégique opéré en 2010 (cession de l'activité Soda) :

En 2010, près de 7 ans après avoir signé le contrat de franchise avec Pepsico pour l'embouteillage et la distribution des boissons gazeuses de la marque Pepsi, Mirinda et 7up, la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » a décidé de vendre ses actifs immobilisés liés à cette activité pour se recentrer sur son Core business, à savoir l'eau.

La réflexion stratégique a été entamée dès 2008. En effet, à cette date-là, plusieurs discours politiques nationaux et internationaux commençaient à insister sur les effets négatifs du soda sur la santé publique. A ce titre, La société Les Eaux Minérales d'Oulmès ne pouvait logiquement développer deux activités parallèles, l'une basée sur les vertus thérapeutiques de l'eau et l'autre sur les sodas avec les effets néfastes que les nutritionnistes lui prêtent.

Par ailleurs, sur le plan de la rentabilité, le succès d'une activité et sa rentabilité ne peuvent être atteints que si des volumes conséquents sont réalisés avec des marges brutes correctes. Ces volumes ne pouvaient être atteints qu'en investissant des budgets conséquents en marketing, certes, mais également en outils de production. Or, il devenait difficile de rentabiliser ces investissements dans un marché de plus en plus taxé par les autorités (augmentation de la TIC, mise en place du marquage fiscal, etc) et de plus en plus compétitif. Rappelons qu'à partir de 2009, plusieurs pays, dont le Maroc, ont introduit de nouvelles taxes qui ont freiné ou ralenti les ventes des boissons gazeuses. Il s'agit essentiellement de l'augmentation de la taxe communale de 50% (qui est passé de 20 à 30 dhs/HI), et du marquage fiscal qui s'est établi à 3 cts par bouteille soda produite.

Enfin, la crise économique mondiale de 2008 a mis les budgets marketing du Groupe Pepsico sous pression, réduisant du coup les investissements de la multinationale dans le territoire marocain.

A partir de ce diagnostic, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a décidé de se recentrer sur ses activités historiques qui :

- présentent une croissance dont les marges sont plus confortables,
- bénéficient d'une forte image de marque
- et qui, en plus, appartiennent en propre à la société.

### 3. Lignes de produits

<sup>15</sup>La disponibilité numérique ou distribution numérique (DN) est un indicateur utilisé en marketing dans la grande distribution afin de mesurer l'efficacité de la politique de référencement adoptée par l'entreprise.

### a. Segment des Eaux Minérales Naturelles

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès exploite deux concessions d'un rayon de 30 Km autour du point géodésique d'Oulmès. Afin de protéger les sources d'eaux de toute forme de pollution, la société a érigé un périmètre de protection, conformément aux dispositions de la loi 10-95.

- Principales dispositions de la première concession d'exploitation des sources Sidi Ali Chérif et Lalla Haya :

=> date de première obtention : 1934

=> date de renouvellement : 1 Dec 2010 pour une durée de 25 ans.

Sur ce territoire jaillissent deux sources exploitées par les Eaux Minérales d'Oulmès : Sidi Ali Chérif et Lalla Haya.

- Principales dispositions de la deuxième concession d'exploitation de la source de Hammou Aguemquem :

=> date d'obtention : 10 Jan 2009 pour une durée de 30 ans.

	Source Sidi Ali Chérif	Source Lalla Haya	Source Hammou Aguemquem <sup>16</sup>
<b>Localisation</b>	Situées dans la province de Khémisset, les sources d'eau minérale naturelle se positionnent au cœur du massif volcanique Zaïan[1] à 1 100 m altitude à l'ouest du Moyen Atlas.		
	Cette source est située dans le lit de l'Oued Talat Narsset, petit affluent de la rive droite de l'oued Aguenour, à 3 Km environ de Tarmilate.	La source se trouve sur les rives de l'Oued Aguenour, à 552 m d'altitude, au pied du plateau de Tarmilate et du massif de Zguit.	Cette source jaillit du balsate des montagnes du Moyen Atlas à 4Km d'Oulmès et se trouve à 25Km de l'usine d'emballage à Tarmilate sur la route de Khénifra,
<b>Date de commercialisation</b>	1978	1934	2009
<b>Nature du produit</b>	Eau minérale naturelle plate	Eau minérale naturelle gazeuse	Eau minérale naturelle plate
<b>Marque du produit</b>	Sidi Ali	Oulmès	Ain Atlas
<b>Descriptif du produit</b>	C'est une eau minérale naturelle d'origine souterraine qui émerge en surface à une température de 19°C. Lors de son cheminement vers la surface, elle se charge en minéraux et oligo-éléments.	C'est une eau minérale naturellement gazeuse (soit 8 gr/l de CO <sub>2</sub> ) qui émerge dans les granites à travers des fissures à une température de 42.6°C.	C'est une eau minérale naturelle qui se forme sous l'écorce terrestre, C'est une eau pure à l'abri de toute pollution de surface, Elle est particulièrement riche en oligoéléments de toutes sortes,
<b>Conditionnement / Format</b>	Pack de - 12 bouteilles de 33 cl en PET - 12 bouteilles de 50 cl en PET - 6 bouteilles de 150 cl en PET - 6 bouteilles de 75 cl en PET (bouchon sport) Bouteille verre 1 L et 75 cl et 50 cl	<u>Oulmès classique</u> Pack de : - 12 bouteilles de 50 cl en PET - 12 bouteilles de 33 cl en PET - 6 bouteilles de 100 cl en PET Caisse plastique de : - 30 bouteilles de 20 cl en verre consigné	Pack - 12 bouteilles de 50 cl en PET - 12 bouteilles de 33 cl en PET (lancées en 2013) - 6 bouteilles de 150 cl en PET - 2 bouteilles de 5L en PET

<sup>16</sup>Devenue eau minérale naturelle depuis mi-2012. Pour rappel, pour être eau de source naturelle, la société doit prouver la stabilité des composants physicochimique de son eau pendant une certaine durée (généralement 4 saisons, soit 1 an). Par la suite, une fois sur le marché et si la société veut labéliser son eau en tant qu'EMN, elle doit fournir une étude qui prouve l'intérêt thérapeutique de son eau de source. Généralement, elle s'adresse à un panel de chercheurs universitaires pluridisciplinaires dont plusieurs médecins pour réaliser cette étude. Le rapport est ensuite joint à une demande d'homologation adressée au Comité de Thermalisme qui relève du Ministère de la santé et qui statue sur la demande. Le processus d'homologation est long et la durée de 2 ans est une durée empirique constatée sur le terrain.

[1] Le massif ZAÏAN est un massif essentiellement éruptif, au volcanisme très ancien, datant de la fin de l'Ere Primaire, et volcanisme plus récent, à la fin du Tertiaire.

Sidi Ali aromatisée :

- 12 bouteilles de 33 cl en PET

- 30 bouteilles de 25 cl en verre consigné
  - 12 bouteilles de 90 cl en verre consigné
  - 12 bouteilles de 100 cl en en verre consigné
- pack de :

- 6 canettes de 25 cl
- 12 canettes de 25 cl

Oulmès légère :

- 12 bouteilles de 50 cl en PET
- 6 bouteilles de 100 cl en PET

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

### Caractéristiques techniques :

- Eau minérale naturelle plate: Sidi Ali

L'examen physique révèle que la température de l'eau à l'émergence est de 19°C quelle que soit la saison. Après décantation naturelle, l'eau atteint son équilibre à un pH neutre. L'eau Sidi Ali est claire, incolore et inodore.

Cations	mg/litre	Anions	mg/litre
Ca <sup>++</sup>	12.02	HCO <sub>3</sub> <sup>-</sup>	103.7
Mg <sup>++</sup>	8.7	Cl <sup>-</sup>	14.2
Na <sup>+</sup>	25.5	NO <sub>3</sub> <sup>-</sup>	0.1
K <sup>+</sup>	2.8	SO <sub>4</sub> <sup>-</sup>	41.7

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

- Eau minérale naturelle plate : Ain Atlas

L'examen physique révèle que la température de l'eau à l'émergence est de 22°C quelle que soit la saison. Après décantation naturelle, l'eau atteint son équilibre à un pH neutre. L'eau Ain Atlas est claire, incolore et inodore.

Cations	mg/litre	Anions	mg/litre
Ca <sup>++</sup>	17.63	HCO <sub>3</sub> <sup>-</sup>	250.1
Mg <sup>++</sup>	13.62	Cl <sup>-</sup>	14.2
Na <sup>+</sup>	50	NO <sub>3</sub> <sup>-</sup>	5.2
K <sup>+</sup>	8	SO <sub>4</sub> <sup>-</sup>	12.9

- Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

- Eau minérale naturelle gazeuse :

- *Oulmès :*

L'examen physique révèle que la température de l'eau à l'émergence est de 42,6°C quelle que soit la saison. L'eau OULMES est une eau limpide, inodore et à saveur légèrement piquante à cause du gaz carbonique naturel qu'elle contient.

Cations	mg/l	Anions	mg/l
Ca <sup>++</sup>	148.84	HCO <sub>3</sub> <sup>-</sup>	890.05
Mg <sup>++</sup>	48.60	Cl <sup>-</sup>	280.00
Na <sup>+</sup>	224.00	NO <sub>3</sub> <sup>-</sup>	2.83
K <sup>+</sup>	26.00	SO <sub>4</sub> <sup>-</sup>	14.25

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

- *Oulmès légère :*

L'eau minérale naturelle gazeuse Oulmès Légère présente les mêmes caractéristiques minéralogiques qu'Oulmès. La seule différence entre le produit Oulmès et Oulmès légère se situe au niveau du gaz carbonique. En effet, celui-ci s'élève à 8,5% du volume total dans un produit Oulmès normal tandis qu'il est à 4,5% dans un produit Oulmès Légère.

### **b. Segment de l'eau de table**

Depuis 2001, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès se positionne également sur le marché de l'eau de table avec le lancement de la marque Bahia. Ce produit est embouteillé sur les sites de Casablanca et Tan Tan. Il est à noter que la mise en place d'un nouveau site de production à TAN TAN pour l'embouteillage des eaux de Table Bahia a pris place fin 2010;

Le site de Casablanca utilise l'eau de Lydec.

Le site de Tan Tan utilise l'eau de l'ONEE et bénéficie en plus d'une concession d'exploitation d'un puits d'eau non potable:

=> Date d'obtention : 24 Sep 2012 pour une durée de 30 ans

Il s'agit d'une eau purifiée. En effet, elle a subi une déminéralisation par osmose inverse<sup>17</sup> ainsi qu'une désodorisation et une désinfection.

L'eau de table Bahia est produite et conditionnée sur le site Bouskoura III en :

- Bonbonne de 18,9L en PET.
- Pack de 6 bouteilles de 150 cl ;
- Pack de 2 bidons de 5L en PET ;

En outre, L'eau Bahia est conditionnée sur le site de Tan Tan en :

- Pack de 6 bouteilles de 1.75L en PET ;
- Pack de 12 bouteilles de 0.6L en PET ;
- Pack de 2 bidons de 5L en PET.

#### 4. .Processus de production :

La chaîne de production est intégralement automatisée de manière à réduire au maximum l'intervention humaine. Hormis la manipulation et le contrôle des différentes machines ou encore le contrôle de produits, le facteur humain n'intervient à aucune étape du processus de production.

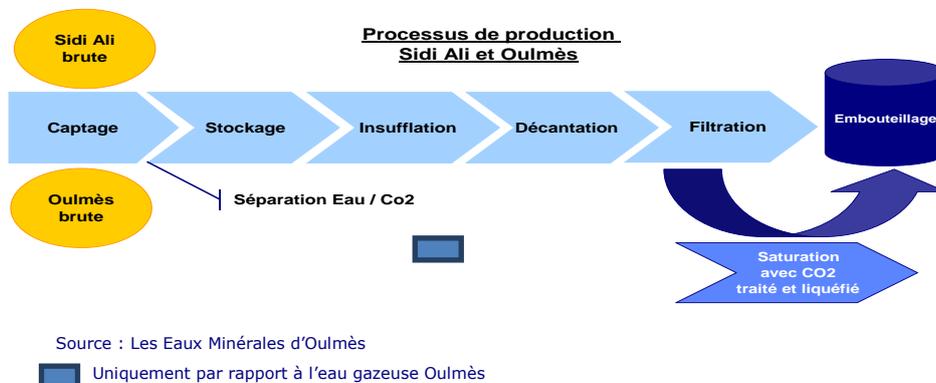
---

<sup>17</sup> Osmose inverse : une pression mécanique est appliquée à une solution impure pour forcer l'eau à passer à travers une membrane semi-perméable. On appelle cela l'osmose inverse parce que l'osmose normale verrait l'eau pure se déplacer dans l'autre sens pour diluer les impuretés.

a. Description du processus de production propre à chaque segment de produit

▪ Eau Minérales Naturelles :

Le schéma ci-dessous décrit le processus de production des eaux Sidi Ali et Oulmès.



Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

 Uniquement par rapport à l'eau gazeuse Oulmès

Avant leur embouteillage, les eaux minérales naturelles Sidi Ali (plate) et Oulmès (gazeuse) suivent les étapes suivantes :

Dans un premier temps, l'eau à l'état brut est captée et acheminée via des canalisations vers l'usine de Tarmilate. Elle est ensuite stockée dans des cuves et traitée par insufflation d'air stérile afin d'oxyder le fer et le manganèse.

L'eau suit également un traitement d'élimination des impuretés par décantation.

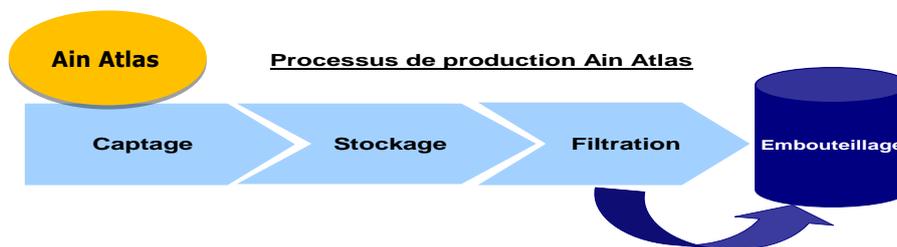
Enfin, pour plus de pureté, l'eau est filtrée. La filtration permet d'éliminer l'hydroxyde de fer et de manganèse dans l'eau. En cas de présence de ces substances, le système de production est arrêté afin de détecter la faille.

La filtration est réalisée en deux étapes : une première à 0.40µm et une seconde à 0.2µm.

La saturation, étape du processus spécifique à l'eau minérale naturellement gazeuse Oulmès, consiste à injecter le CO2 naturel dans l'eau filtrée.

L'eau minérale naturelle gazeuse Oulmès Légère suit exactement le même processus de production que l'eau Oulmès.

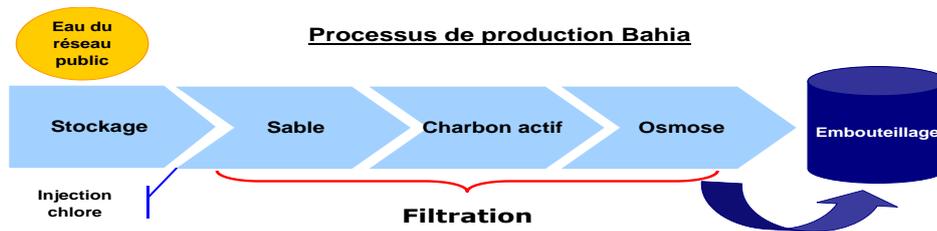
Le schéma ci-dessous décrit le processus de production de l'eau minérale naturelle Ain Atlas.



Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

L'eau Ain Atlas, est captée et acheminée via des canalisations vers l'usine de Tarmilate. Elle est ensuite stockée dans des cuves. Avant son embouteillage, l'eau Ain Atlas subit une filtration pour plus de pureté.

- *Eau de table*



Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

L'eau, fournie par la Lydec ou le puits de Tan Tan, est traitée et passée dans plusieurs filtres afin d'être aux normes de la société. L'eau s'achemine entre plusieurs cuves filtrantes (filtre à sable, filtre charbon, filtre polisseurs...). Les filtrations ont pour but l'élimination des substances telle que le fer et le manganèse et d'éliminer les impuretés et les odeurs.

*b. Cycle de production des préformes :*

Une préforme est un produit semi fini fabriqué à partir d'une résine de PET. Elle est sous forme d'un tube muni d'un goulot. Les préformes sont uniquement fabriquées en interne au site de Bouskoura qui alimente l'ensemble des usines de production.

Le schéma ci-dessous décrit le processus de production des préformes à partir de la résine PET :



Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Livrée en granulés, la résine PET est stockée puis aspirée dans un sécheur pour éliminer toute trace d'humidité.

Le granulat séché est introduit dans une unité de malaxage. Il reçoit parfois l'adjonction d'un colorant bleu ou vert selon la bouteille. Le PET fluidifié est alors injecté dans une presse produisant les préformes. La préforme comporte un corps de petite taille et une bague où se vissera le bouchon.

## 5. Processus d'embouteillage :

La mise en bouteille est la phase finale du processus de production (tout produit confondu).

### Schéma descriptif du processus d'embouteillage



Source : Les Eaux Minérales d'Ouïmès

- **Soufflage :**

La préforme est dans un premier temps acheminée vers la souffleuse pour être chauffée. Elle est ensuite étirée, soufflée grâce à une forte pression d'air comprimé (40 bars) pour prendre sa forme finale (produit fini).

La bouteille est refroidie pour stabiliser le matériau puis dirigée via des convoyeurs aériens ou des étoiles de transferts, au bloc rinceuse-soutireuse.

La bouteille subit tout au long du parcours plusieurs contrôles d'épaisseur et de résistance et de conformité de manière générale.

- **Lavage :**

Les bouteilles sont lavées à haute pression et rincées avec l'eau traitée. Elles sont ensuite scannées par une machine à ultraviolets afin de détecter d'éventuels corps étrangers. Les bouteilles non conformes sont retirées de la chaîne de production.

- **Remplissage :**

Le remplissage est un processus complexe qui requiert une précision totale à chaque étape. Pour commencer, la cadence doit être correctement programmée tandis que les bouteilles se dirigent vers le système de remplissage : le soutirage. Les bouteilles reçoivent l'une après l'autre le produit issu du mélangeur. Cette étape nécessite une bonne synchronisation.

- **Bouchonnage ou capsulage :**

Les bouteilles ainsi remplies sont fermées avec des bouchons ou capsules en fonction de la matière de la bouteille. Si la fermeture n'est pas optimale, l'eau et la bouteille sont mises au rebut.

- **Etiquetage :**

Les bouteilles sont emmenées à l'étiquetage où elles subissent une simple étape automatisée de collage d'étiquette. Une machine distribue des étiquettes prises sur des rouleaux, les coupent et les placent sur les bouteilles.

- **Marquage**

Le marquage s'effectue grâce à une inscription au jet d'encre où y est inscrit date, heure, le code de l'usine et la ligne de production. Par ailleurs, le produit subit un autre marquage fiscal cette fois-ci avec des machines spécifiques. Chacune des boissons est marquée d'un code spécial qui identifie les informations spécifiques de celle-ci. Le marquage des produits permet d'assurer la traçabilité.

- **Emballage et Fardelage<sup>18</sup>**

Des ensembles de 6 ou 12 bouteilles sont formés selon la demande puis ils sont filmés et passés pendant un bref délai dans un four à haute température afin que l'enveloppe plastique prenne la forme du lot constitué. Enfin, des poignées sont posées sur les packs. Si une anomalie survient dans le nombre de lots, la chaîne est arrêtée manuellement.

L'entreprise conditionne sous forme de cartons de 24 unités à la demande du client.

## 6. Hôtel des Thermes

Depuis 1934, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès dispose dans la région d'Oulmès d'un hôtel nommé « Hôtel des Thermes ».

Etant le seul hôtel du village de Tarmilate, ce bien immobilier sert de lieu d'hébergement des techniciens et intervenants locaux et étrangers de la société et ne présente pas une activité stratégique pour la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

## 7. Positionnement commercial et géographique des Eaux Minérales d'Oulmès

*Ventilation du chiffre d'affaires brut hors RRR en Volume et valeur par type de produit(en KDH) :*

Activité/Marque	2011		2012		2013		Var 12-11		Var 13-12		TCAM	
	Volume	CA Net	Volume	CA Net	Volume	CA Net	Volume	CA Net	Volume	CA Net	Volume	CA Net
EMN	289 041	700 072	325 316	831 952	371 894	933 695	12,60%	18,80%	14,30%	12,20%	13,40%	15,50%
Part	66,9%	71,5%	67,2%	73,4%	70,0%	75,5%	0,35pts	1,89%	2,77 pts	2,12 pts		
EMG	33 068	140 196	34 732	146 755	36 314	149 764	5,00%	4,70%	4,60%	2,10%	4,80%	3,40%
Part	7,7%	14,3%	7,2%	12,9%	6,8%	12,1%	-0,47 pts	-1,37%	-0,34 pts	-0,83 pts		
EDT	109 948	138 637	123 710	154 639	122 970	152 781	12,50%	11,50%	-0,60%	-1,20%	5,80%	5,00%
Part	25,4%	14,2%	25,6%	13,6%	23,2%	12,4%	0,13 pts	-0,52 pts	-2,42 pts	-1,29 pts		
<b>Total général</b>	<b>432 057</b>	<b>978 905</b>	<b>483 758</b>	<b>1 133 347</b>	<b>531 178</b>	<b>1 236 241</b>	<b>12,00%</b>	<b>15,80%</b>	<b>9,80%</b>	<b>9,10%</b>	<b>10,90%</b>	<b>12,40%</b>

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Entre 2011 et 2013, la part des Eaux Minérales naturelles (plates) dans les ventes en valeur « Eaux <sup>19</sup>» de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès augmente de 4.0 points passant de 71.5% en 2011 à 73.4% en 2012 et 75.5% en 2013-

Avec un chiffre d'affaires moyen s'établissant à 148 686 KDH la part de Bahia dans le total du Chiffre d'affaires « Eaux » a régressé de 1.8 points passant de ce fait de 14.2% en 2011 à 13.6% en 2012 et à 12.4% en 2013 ; du fait du différentiel de croissance entre les Eaux minérales et les Eaux de Table.

<sup>18</sup> Le Fardelage permet de déposer un film, issu de deux bobines soudées pour former un rideau. La charge traverse le rideau, qui est soudé à nouveau à l'arrière du produit pour l'envelopper complètement sans le déformer. Ce procédé présente l'avantage majeur de s'adapter à tous les formats et permet un emballage jusqu'à 6 faces avec le système de soudures latérales.

<sup>19</sup> Toutes catégories confondues

L'eau minérale naturelle gazeuse représentée par « Oulmès » contribue quant à elle en moyenne, à hauteur de 13.1% aux ventes en valeur de la catégorie « Eaux » entre 2011 et 2013 passant ainsi de 14.3% en 2011 à 12.9% en 2012 et à 12.0% en 2013. Cette baisse de la quote-part d'Oulmès dans le chiffre d'affaires global de la société s'est réalisée en raison du différentiel de croissance entre les eaux minérales plates et les eaux minérales gazeuses.

Globalement, les ventes en valeur de la catégorie « Eaux » affichent une croissance annuelle moyenne de 12.4% entre 2011 et 2013. Ils s'établissent à 1 236.2 MDH en 2013, 1 133.3 MDH en 2012 et 978.9 MDH en 2011. Cette croissance régulière depuis 2011 du chiffre d'affaires « Eaux » s'explique notamment par :

- la hausse moyenne de 15.5% (soit +233.6 MDH) des ventes réalisées sur le segment « Eaux minérales naturelles plates » qui passent de 700.1 MDH en 2011 à 832.0 MDH en 2012 et à 933.7 MDH en 2013.
- la hausse moyenne de 3.4% (soit +9.6 MDH) des ventes réalisés par le segment « Eaux Minérales gazeuses » qui atteignent 149.8 MDH à fin 2013 versus 140.2 MDH à fin 2011 (146.8 MDH à fin 2012) ;
- la hausse moyenne de 5.0% (soit +14.1 MDH) du chiffre d'affaire réalisé par l'eau de table Bahia qui se chiffre à 152.8 MDH en 2013 contre 154.6 MDH en 2012 et 138.6 MDH en 2011. Il est à noter qu'en 2013, l'activité Eau de Table accuse une légère baisse de 1.2% en étroite relation avec le ralentissement du segment Eau de Table.

Les ventes en volume de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » affichent une croissance annuelle moyenne de 10.9% entre 2011 et 2013 (soit un taux de croissance annuel moyen en dessus de celui du secteur qui s'élève à 9.2<sup>20</sup>%). Celles-ci s'élèvent à 531.2 millions de litres en 2013 contre 483.8 millions de litres en 2012 contre 432.0 millions de litres en 2011.

Entre 2011 et 2013, les eaux minérales naturelles augmentent en moyenne de 13.4% en volume pour s'établir à 371.9 millions de litres en 2013, au lieu de 325.3 millions de litres en 2012 et 289.0 millions en 2011.

L'eau de table représentée par Bahia, affiche un taux de croissance annuel moyen 5.8% en volume. Les litres vendus ont atteint 123.0 Millions de litres en 2013 contre 123.7 millions en 2012 et 110.0 millions de litres en 2011.

Pour ce qui est d'Oulmès (EMG), les ventes en volume se chiffrent à 36.3 millions de litres en 2013 versus 34.7 millions de litres en 2012 et versus 33.1 millions de litres en 2011.

#### a. Evolution des prix de ventes unitaires moyens par litre :

Activité/Marque	2011		2012		2013		PMUV au Litre			Evo. PMUV au Litre		TCAM
	Volume	CA Net	Volume	CA Net	Volume	CA Net	2011	2012	2013	12 vs11	13 vs12	
<b>EMN</b>	289 041	700 072	325 316	831 953	371 894	933 696	2,42	2,56	2,51	5,6%	-1,8%	1,8%
<b>EMG</b>	33 068	140 196	34 732	146 755	36 314	149 764	4,24	4,23	4,12	-0,3%	-2,4%	-1,4%
<b>EDT</b>	109 948	138 637	123 710	154 639	122 970	152 781	1,26	1,25	1,24	-0,9%	-0,6%	-0,7%
<b>Total général</b>	432 057	798 905	483 758	1133347	531 178	1 236 241	2,27	2,34	2,33	3,1%	-0,4%	1,3%

Le prix de vente au litre des « Eaux Minérales Naturelles plates » a augmenté globalement entre 2011 et 2013, passant de 2.42DH/l en 2011 à 2.56 Dh/l en 2012 et 2.51 Dh/l en 2013. Cette augmentation globale est principalement portée par la croissance des prix de vente de Sidi Ali qui ont augmenté de 0.21 Dh/l.

<sup>20</sup>Source Nielsen

Concernant les Eaux Minérales Gazeuses, le prix de vente unitaire a atteint 4.12 dh/l en 2013 contre 4.23 dh/l en 2012 et 4.24 dh/l en 2011.

Le prix de vente unitaire moyen des Eaux de table s'est stabilisé autour de 1.25 dh/L sur toute la période d'étude.

Plusieurs facteurs influent sur l'évolution du prix moyen de vente des différents produits fabriqués ou mis en bouteilles par Les Eaux Minérales d'Oulmès, notamment :

- Les variations constatées dans la structure des ventes par produit, par emballage et par volume ;
- La variété des formats des produits nouvellement distribués et l'élimination d'autres formats ;
- La diversification des canaux de distribution finaux (chaque circuit ayant ses propres marges de distribution) ;
- L'évolution des ventes par région ;
- Les différentes promotions au profit des détaillants ;
- Les promotions consommateurs.

#### b. Evolution des volumes de productions en Millions :

	2011		2012		2013		Var 12-11		Var 12-13		TCAM	
	En Unité	en Litre	En Unité	en Litre	En Unité	en Litre	En Unité	en Litre	En Unité	en Litre	En Unité	en Litre
EAU DE TABLE	41	111,2	43,3	124,5	42,4	126	5,60%	11,9%	-2,00%	1,20%	1,70%	6,50%
Part	11,10%	25,40%	10,40%	25,30%	9,00%	23,30%	-0,70 pts	-0,10 pts	-1,40 pts	-2,00 pts	-	-
EAU MINERALE NATURELLE	282,7	294,3	324,2	332,0	374,7	377,7	13,40%	12,8%	14,29%	13,06%	15,12%	13,29%
Part	88,90%	74,60%	89,40%	74,70%	90,90%	76,70%	0,50 pts	0,10 pts	1,50 pts	2,00 pts	-	-
EAU MINERALE GAZEUSE	46,8	33,1	49,6	35	52,5	37,2	6,0%	5,7%	5,8%	6,4%	5,9%	6,1%
Part	12,63%	7,55%	11,87%	7,12%	11,17%	6,88%	-0,77 pts	-0,43 pts	-0,69 pts	-0,24 pts	-	-
<b>Total Général</b>	<b>370,5</b>	<b>438,6</b>	<b>418</b>	<b>491,5</b>	<b>469,6</b>	<b>541</b>	<b>12,8%</b>	<b>12,0%</b>	<b>12,30%</b>	<b>10,10%</b>	<b>12,60%</b>	<b>11,10%</b>

La production de la Société Les Eaux Minérales d'Oulmès (tous produits confondus) affiche une croissance annuelle moyenne en litres de 11.1% passant ainsi de 438.6 Millions de litres produits en 2011 à 491.5 Millions de litres produits en 2012 et à 541.0 Millions de litres produits en 2013. Cette croissance des volumes produits est portée principalement par :

- La hausse moyenne de +12.6% de la production réalisée en litres sur le segment « Eaux Minérales Naturelles (y compris eaux gazeuses) » qui passe de 327.4 Millions de litres produites en 2011 à 367.0 Millions de litres en 2012 et à 414.9 Millions de litres en 2013 ;
- La hausse moyenne de 6.5% de la production de l'eau de table Bahia qui se chiffre à 126.0 Millions de litres en 2013 contre 124.5 Millions de litres en 2012 et 111.2 Millions de litres en 2011.

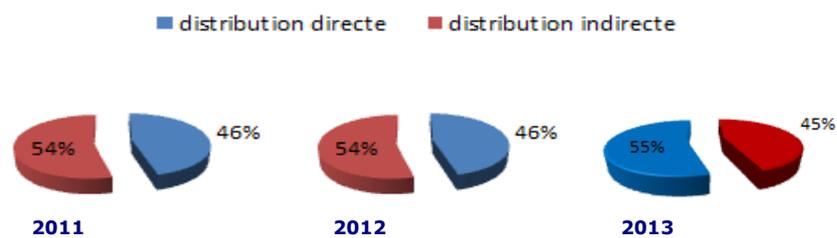
Ain Atlas a enregistré des performances exceptionnelles en termes de litres produits sur toute la période d'étude, enregistrant de ce fait un taux de croissance annuel moyen de 48.2% grâce à son positionnement et à son rapport qualité/prix jugé compétitif par les consommateurs.

En 2013, L'eau minérale naturelle plate représente 69.8% de la production en litres d'Oulmès, l'eau de table 23.3%, et l'eau minérale naturelle Gazeuse 6.9%.

Par ailleurs, la société Les Eaux minérales d'Oulmès a produit 469.6 Millions de bouteilles Eaux (toutes catégories confondues) contre 418 millions de bouteilles produites en 2012 et

370.5 millions de bouteilles produites en 2011. Ce qui représente un taux de croissance annuel moyen de 12.6% sur les trois dernières années.

Ventilation du Chiffre d'affaire par circuit de distribution entre 2011 et 2013



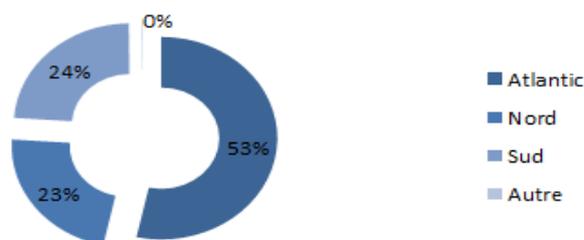
Au 31 Décembre 2013, la distribution directe représente 55% des ventes des Eaux Minérales d'Oulmès avec un chiffre d'affaires de 677.0 MDH.

c. Ventilation du Chiffre d'affaires par marché géographique<sup>21</sup> :

La société Eaux Minérales d'Oulmès couvre principalement le marché marocain de l'eau embouteillée selon la répartition suivante:

- La région Atlantique (axe Casablanca/El Jadida) concentre la plus grande partie des ventes d'eaux avec une part de 53%;
- Le second pôle, regroupant le Nord, le Centre et l'oriental, représente 23% des ventes de l'Eau;
- Enfin, la région sud totalise 24% des ventes de l'Eau.

**Ventilation du Chiffre d'affaires de la société LEMO par marché géographique en 2013**



Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

d. Part des exportations dans le chiffre d'affaires :

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès exporte une petite partie de sa production vers l'Europe, l'Afrique et le Moyen Orient.

En MDH	Chiffre d'affaires en Valeur 2011	Chiffre d'affaires en Valeur 2012	Chiffre d'affaires en Valeur 2013
<b>Local</b>	975.0	1 126.8	1 234.4
<i>Part</i>	99.6%	99,40%	99,85%
<b>Export</b>	3.8	6.5	1.8
<i>Part</i>	0.4%	0,6%	0,2%
<b>Total Général</b>	<b>979.0</b>	<b>1 133.3</b>	<b>1 236.2</b>

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

<sup>21</sup>Au 31 décembre 2013

La part du chiffre d'affaires réalisée à l'exportat s'est élevée à 0.2% en 2013 contre 0.6% en 2012 et 0.4% en 2011 du CA global « Eaux » de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

A fin décembre 2013, les ventes à l'export représentent un chiffre d'affaires de 1.8 MDH.

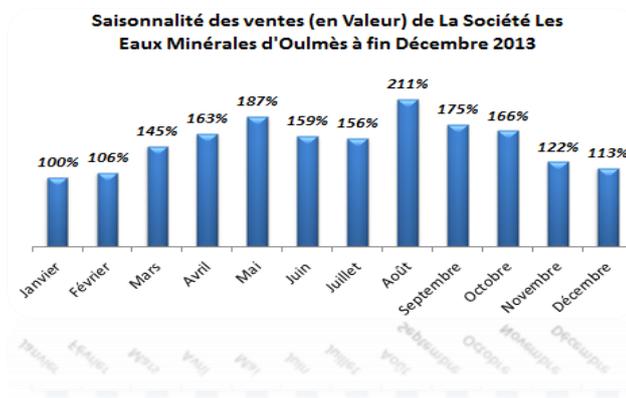
e. Présentation des différents Marchés à l'export de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès (A titre indicatif):

Continents	Pays	Produits
<b>Europe</b>	- Belgique - Hollande - Allemagne	- Sidi Ali - Oulmès - Oulmès Légère - Bahia
<b>Afrique</b>	- Gambie - Sierra Leone - Libéria - Sénégal - Mauritanie	- Bahia
<b>Moyen Orient</b>	- Arabie Saoudite - Emirats Arabes Unis	- Sidi Ali - Oulmès - Oulmès Légère

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

La société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » n'a pas développé de marché à l'export du fait de l'importance des coûts logistiques qui grèvent le prix de vente consommateur à l'arrivée. La société Les Eaux Minérales d'Oulmès exporte uniquement à la demande des clients qui la consultent.

f. Saisonnalité des ventes :



Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès  
Taux de saisonnalité étant l'évolution du Chiffre d'affaires base Janvier

Les Ventes de l'eau embouteillée de la Société Les Eaux Minérales d'Oulmès sont fortement corrélées au climat. Ce faisant, nous remarquons une baisse des volumes vendus dans les mois de décembre, Janvier et Février et un pic durant la période estivale.

Afin de réduire l'effet cyclique, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès accompagne périodiquement ses ventes par des campagnes d'animation surtout auprès des grandes et moyennes surfaces (GMS).

Par ailleurs, à l'approche de la haute saison, plusieurs actions sont entreprises pour faire face à la demande croissante du marché telles que :

- l'adaptation de l'effectif en faisant appel à des travailleurs temporaires ;
- la double et triple rotation des vendeurs livreurs pour approvisionner en continu les points de vente ;
- la mise en place du système pré vente ;
- et la réorganisation des horaires de travail.

#### 8. Principaux clients et leur part dans le chiffre d'affaires (en 2013)

Top 10 Client	Chiffre d'affaire 2013 en DH	Part du CA	Termes de paiement octroyés
<b>Client 1</b>	69 358 407	5,67%	60 jours
<b>Client 2</b>	37 835 527	3,09%	60 jours
<b>Client 3</b>	35 102 604	2,87%	60 jours
<b>Client 4</b>	33 541 261	2,74%	60 jours
<b>Client 5</b>	28 707 123	2,35%	60 jours
<b>Client 6</b>	26 515 789	2,17%	60 jours
<b>Client 7</b>	25 586 596	2,09%	60 jours
<b>Client 8</b>	24 189 384	1,98%	60 jours
<b>Client 9</b>	21 765 245	1,78%	60 jours
<b>Client 10</b>	20 631 839	1,69%	60 jours
<b>Totaux en DH</b>	<b>323 233 775</b>	<b>26,4%</b>	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

A fin Décembre 2013, les dix premiers Clients de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » représentent près de 26.4% du Chiffre d'affaires réalisé par Les Eaux Minérales d'Oulmès et le terme de paiement qui leur est octroyé s'élève à 60 jours.

#### 9. Politique d'approvisionnement

Le tableau suivant présente les principaux fournisseurs de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès et leur part dans les achats au titre de l'exercice 2013.

Fournisseurs	Valeur achat 2013 en DH	Matières	Part dans Les Achats
<b>Fournisseur 1</b>	89 508 090	P.E.T	23,24%
<b>Fournisseur 2</b>	40 425 345	BCH PLASTIC	10,50%
<b>Fournisseur 3</b>	19 139 746	FILM	4,97%
<b>Fournisseur 4</b>	18 649 596	P.E.T	4,84%
<b>Fournisseur 5</b>	18 574 563	ETIQUETTE	4,82%
<b>Fournisseur 6</b>	18 547 504	P.E.T	4,82%
<b>Fournisseur 7</b>	18 543 163	ETQ POIGNEE	4,81%
<b>Fournisseur 8</b>	13 196 240	INTERCALAIRE	3,43%
<b>Fournisseur 9</b>	13 161 287	CARBURANT	3,42%
<b>Fournisseur 10</b>	12 856 080	POIGNEE BAHIA	3,34%
<b>Totaux en DH</b>	<b>262 601 615</b>	-	68,19%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Au terme de l'année 2013, les dix premiers fournisseurs de matières premières et fournitures de la société représentent 68.19% du total de cette catégorie. L'essentiel de ces achats provient de l'étranger et les termes de paiement octroyés par les fournisseurs varient du comptant au crédit sur 90 jours.

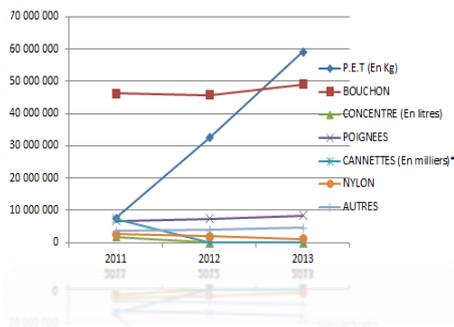
### a. Evolution des achats importés de matières premières :

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des achats de matières et fournitures importés (en termes de volume et de valeur) sur toute la période de projection :

Famille	2011		2012		2013	
	Montant en DH	Quantité	Montant en DH	Quantité	Montant en DH	Quantité
P.E.T (En Kg)	7 674 434	550	32 583 364	2 508	59 113 114	4 553
BOUCHON	46 284 658	368 813	45 708 807	443 775	49 057 003	469 112
CONCENTRE (En litres)	1 799 488	1 236	0	0	0	0
POIGNEES	6 726 693	18 824	7 452 590	26 358	8 481 531	30 707
CANNETTES (En milliers)*	7 452 033	8 213	0	0	0	0
NYLON	2 626 619	37 000	1 963 779	27 000	1 142 386	10 061
AUTRES	3 606 939	655 224	3 993 825	1 242 105	4 589 539	NA
<b>Total Import</b>	<b>76 170 862</b>	<b>1 089 861</b>	<b>91 702 365</b>	<b>1 741 746</b>	<b>122 383 573</b>	<b>514 433</b>
<b>% Total Achat</b>	<b>18.7%</b>		<b>21.0%</b>		<b>31.8%</b>	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

\* L'achat de canettes a été réalisé durant le mois de Janvier 2011 durant lequel la société a produit du soda pendant 30 jours pour le compte de VBM.



Le total des achats de matières premières importées par la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » s'élève à 122.4 MDH en 2013 versus 91.7 MDH au titre de l'exercice 2012 contre 76.2 MDH en 2011.

Par ailleurs, les achats importés de PET ont enregistré une hausse constante et se sont chiffrées à 59.1 MDH en 2013 versus 32.6 MDH en 2012 versus 7.7 MDH en 2011.

Les Bouchons importés quant à eux constituent près de 12.7% des achats de matières et fournitures de la société et passent de 368 813 unités<sup>22</sup> importées en 2011 à 469 112 unités importées en 2013 (443 775 unités en 2012).

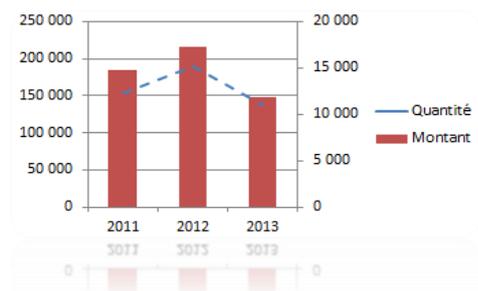
L'arbitrage entre l'approvisionnement en local ou le recours à l'importation se fait selon le prix, la disponibilité, le délai de livraison, la capacité de production, la qualité...etc. La société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » consulte et achète régulièrement de tous les fournisseurs de renom pour continuer à être référencée et à la pointe de toute innovation technologique.

### b. Evolution des achats de PET (principale matière première):

Famille	2011		2012		2013		Var 11-12		Var 12-13		TCAM	
	Montant en KDH	Qté (Tonnes)										
P.E.T	184 469	12 293	215 868	15 156	148 621	10 954	17,0%	23,3%	-31,2%	-27,7%	-10,24%	-5,60%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

En 2013, le volume global des achats PET s'élève à 10 954 T contre 15 156 T en 2012 et 12 293 T en 2011 ; soit un taux de croissance annuel moyen de -5.60%. Entre 2011 et 2012, le total des achats PET en volume enregistre une hausse de 23.3%. Cette hausse de 2863 tonnes s'explique notamment par les achats



<sup>22</sup> L'unité étant égale à 1000 Bouchons

supplémentaires anticipés au titre de l'exercice 2013 (Stockage de 2532 tonnes<sup>23</sup>). En comparable, cette variation passe de 12 293 tonnes achetées en 2011 à 12624 soit une variation de +2.7%.

Au titre de l'exercice 2013, le montant des Achats PET s'est établi à 148.6 MDH contre 215.9 MDH à fin 2012 soit une régression de 31.2%, en raison notamment de la baisse du prix d'achat du PET qui est passé de 14.2 Dh/Kg en 2012 à 13.6 Dh/Kg en 2013.

### **c. Département Achats :**

Le département Achats de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès est organisé de sorte à pouvoir :

- Assurer la disponibilité des matières premières et consommables et des pièces de rechanges ;
- Satisfaire les demandes d'achat dans les meilleurs délais et rapports qualité / prix ;
- Optimiser les stocks de matières premières ;
- Réaliser les objectifs fixés par la Direction Générale.

Les critères de sélection des fournisseurs, appuyé par un système de management ISO 9001<sup>24</sup>, s'effectue sur la base d'une pondération quantitative et qualitative regroupant la qualité des matières/services fournies, le respect des délais de livraison...

La vérification des prestations, services et matières fournis s'accomplit tous les mois et est sujette à une notation allant de A à C<sup>25</sup>.

Les principaux intrants nécessaires à la production et à l'embouteillage peuvent être regroupés comme suit:

Intrant	Description
PET	Matière première de base pour la fabrication des préformes de bouteilles en plastiques
Etiquettes	Papiers ou plastiques selon les formats commercialisés par les entreprises
Films et intercalaires	Achetés localement ou importés, ils sont utilisés pour le conditionnement et le stockage des produits finis
Bouchons	En plastique ou en acier, ils sont importés

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

### **d. Processus d'approvisionnement**

Les achats de matières premières et de consommables font l'objet d'un plan d'approvisionnement annuel qui découle de l'historique et des objectifs de vente.

Le plan d'approvisionnement prend en considération les éléments suivants :

- délais de livraison par article et par fournisseur ;
- quantités de lots économiques par article;
- stocks de sécurité par article ;
- contraintes de transport ;
- contraintes de stockage.

Les différentes étapes du processus d'approvisionnement se résument comme suit :

<sup>23</sup>Dans le cadre d'une stratégie anticipative visant à sécuriser les achats PET de 2013

<sup>24</sup> Certifié annuellement

<sup>25</sup>A : Excellent

B : Sous surveillance (envoi d'écrits pour remédier aux écarts constatés)

C : Ecarté par approbation de la direction

- Prévision des besoins

Les fournisseurs agréés sont consultés sur la base des quantités annuelles. Par la suite, des intentions de commandes annuelles sont adressées aux fournisseurs retenus leur permettant une visibilité sur les besoins des EMO afin de réserver les capacités de production nécessaires et de constituer éventuellement des stocks de sécurité.

- Passation et suivi de la commande

Les commandes sont confirmées périodiquement (mensuellement en général) suivant des plannings préétablis et ceci avec une révision des quantités en fonction des niveaux de stock.

Pour les matières à prix variables dans l'année, les consultations sont faites régulièrement et les commandes sont passées à prix fermes et avec des livraisons échelonnées suivant les quantités économiques définies.

La réalisation des dits plannings s'appuie sur :

- Un suivi hebdomadaire des niveaux de stocks (avec un contrôle quotidien ou mensuel par inventaire physique) ;
- Un suivi de la régularité et de la conformité des livraisons permettant l'évaluation des fournisseurs ce qui constitue un élément de décision important dans le choix des fournisseurs à retenir pour la passation des commandes.

## 10. Politique de distribution

### a. Direction des ventes

Depuis 2006, le réseau de distribution de la société a été restructuré amenant la société Les Eaux Minérales d'Oulmès à assurer directement l'approvisionnement de certaines régions du Maroc.

Le royaume est scindé en sept régions, chacune comprenant plusieurs zones géographiques qui sont elles-mêmes couvertes par un ou plusieurs animateurs.

Par ailleurs, l'entreprise s'appuie sur le réseau GMS pour écouler une partie de sa production. Enfin, l'entreprise signe chaque année des partenariats avec des enseignes clés qui assurent la promotion et la disponibilité de la marque auprès des consommateurs.

### b. Processus de distribution

En 2014, et en raison du développement soutenu de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès avec notamment l'exploitation de 3 sites de productions et de 4 sites de distribution, la société a procédé à l'extension de son objet social en vue de se conformer à la réglementation en matière de transport d'autres marchandises que les produits finis ( tels que les préformes, matières première,...etc.). Aussi, en date du 19 mars 2014, le conseil d'administration de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » a décidé d'étendre l'objet social de la société aux activités de transport et de distribution et de modifier les statuts comme suit:

- Le transport et la distribution sur tout le territoire national, de toutes sortes de marchandises, pour son propre compte comme pour le compte des tiers ;
- L'acquisition et /ou la location de tous les véhicules, neufs ou d'occasion pour les besoins de ses activités de transport et de distribution.

Les produits de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, présents à travers tout le Maroc sont commercialisés par deux moyens:

- La distribution directe :

Elle consiste à vendre ses marchandises aux points de ventes sans passer par des grossistes ou distributeurs, au moyen de sa propre flotte de distribution.

Depuis 2006, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès renforce sa capacité de distribution grâce à des investissements importants (en termes de camions, dépôts, effectifs...). Ainsi, la société détient plusieurs dépôts disposant chacun de sa propre flotte de camions ainsi que des équipes de vendeurs et d'aides vendeurs, des structures logistiques et du Back-office.

En 2013, La distribution directe, qui passe de 46.2% à 54.8% des volumes, prend plusieurs formes :

- ✓ Traditionnelle : dépôts de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès ;
- ✓ Spéciale : clients comme Pizza Hut, KFC, Mc Donald's, La Brioche Dorée, les Cafés Hôtels et Restaurants (CHR), etc ;
- ✓ Grandes et Moyennes Surfaces (Modern Trade): Marjane, BIM, ACIMA et Label Vie.

En 2014, la société a investi dans un centre de distribution à Casablanca Ain Sbaa pour augmenter ses capacités de stockage et améliorer la rotation de livraison de ses camions dans le nord de Casablanca.

- La distribution indirecte :

Le mode de distribution indirecte compte au minimum un intermédiaire entre le producteur et le client final.

En 2013, La vente indirecte représente 45.2% des volumes et nécessite également une flotte de camions et une force de vente composée de vendeurs et d'aides vendeurs.

La société traite avec de nombreux intermédiaires répartis sur l'ensemble du Royaume et qui se chargent de distribuer les produits OULMES dans tous les points de vente recensés par la Direction Commerciale de la société.

#### c. Sites de distribution

La société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » dispose de quatre centres de distribution directe : Casablanca, Marrakech, Fès et Tétouan. Chaque centre dispose de sa propre force de vente, dimensionnée selon la taille de la couverture géographique à réaliser, et de son propre back office. L'ensemble de ces centres est relié au système d'information du siège et toutes les opérations sont comptabilisées en ligne sur JDE.

Par ailleurs, à fin mai 2014, le site de Casablanca dispose de 83 véhicules, celui de Marrakech 23, Fès 18 et Tétouan 10.

#### 11. Politique de préservation de l'environnement :

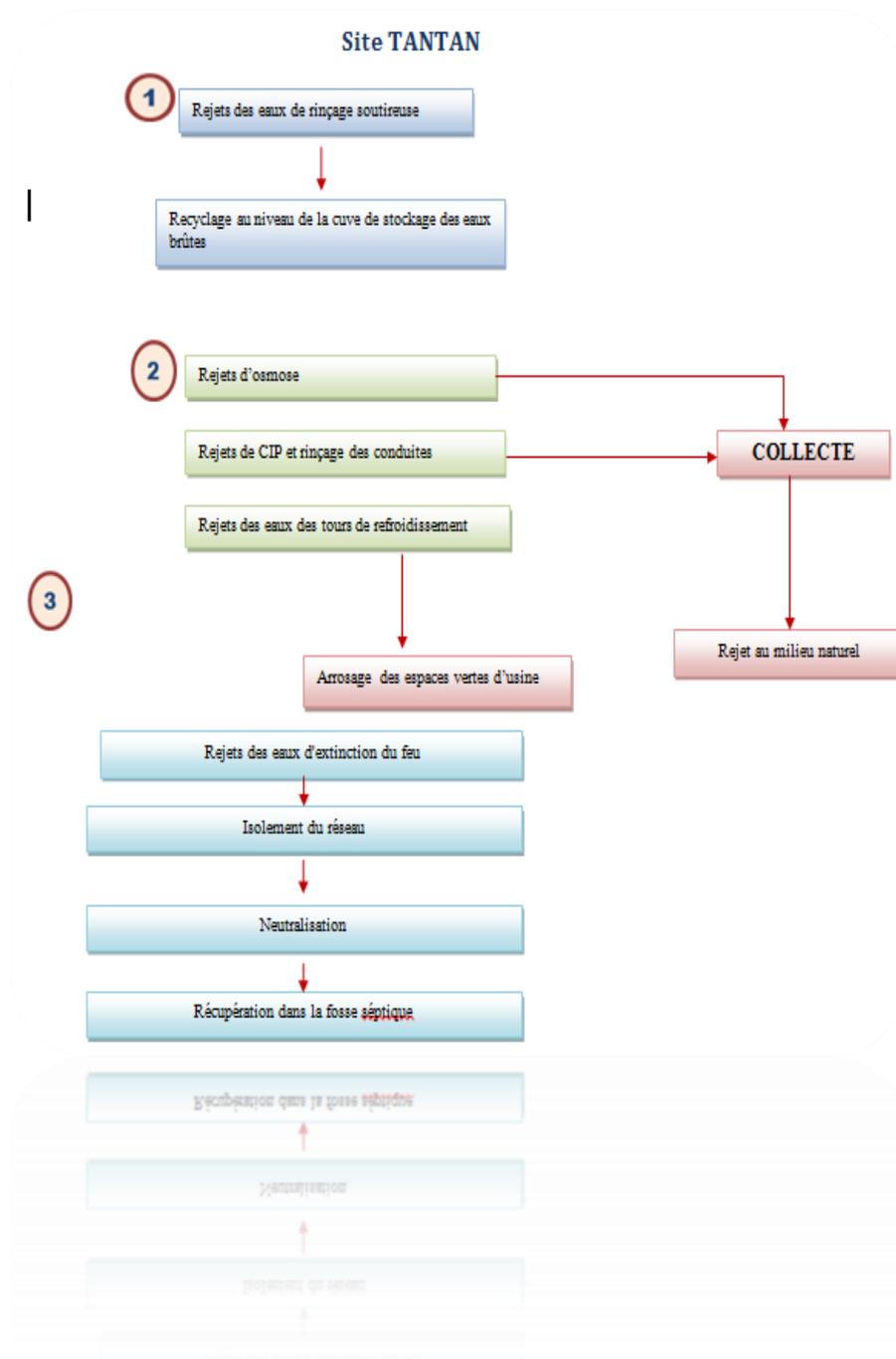
Consciente des enjeux écologiques actuels, Les Eaux Minérales d'Oulmès prend l'engagement de réduire son empreinte écologique. Cette dynamique se traduit par des actions concrètes, entreprises dans la durée :

- ✓ Conception d'emballage léger, respectueux de l'environnement ;
- ✓ Mise en place d'une charte de protection de l'environnement ;

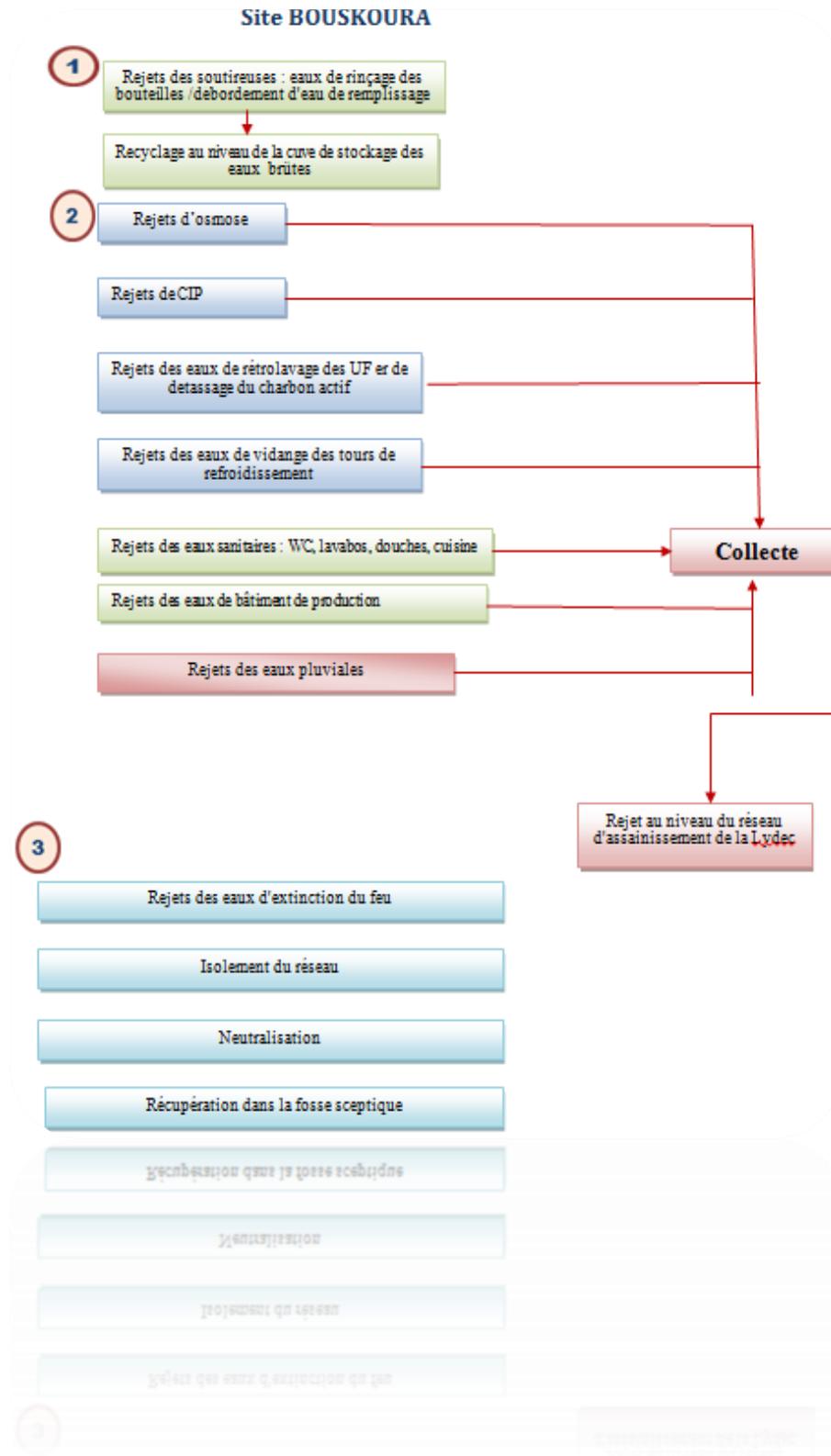
- ✓ Protection de la forêt d'Oulmès autour de l'usine de Tarmilate et sensibilisation des agriculteurs locaux sur les dangers des pesticides ;
- ✓ Préservation des sources grâce à 3 périmètres de protection (sanitaire, rapproché et éloigné) ;
- ✓ Plantation d'arbres autour des sources en exploitation.

Par ailleurs, en vertu du respect et de la préservation de l'environnement la société Les Eaux Minérales d'Oulmès met un ensemble de dispositifs pour gérer le rejet des eaux dans ses différents sites.

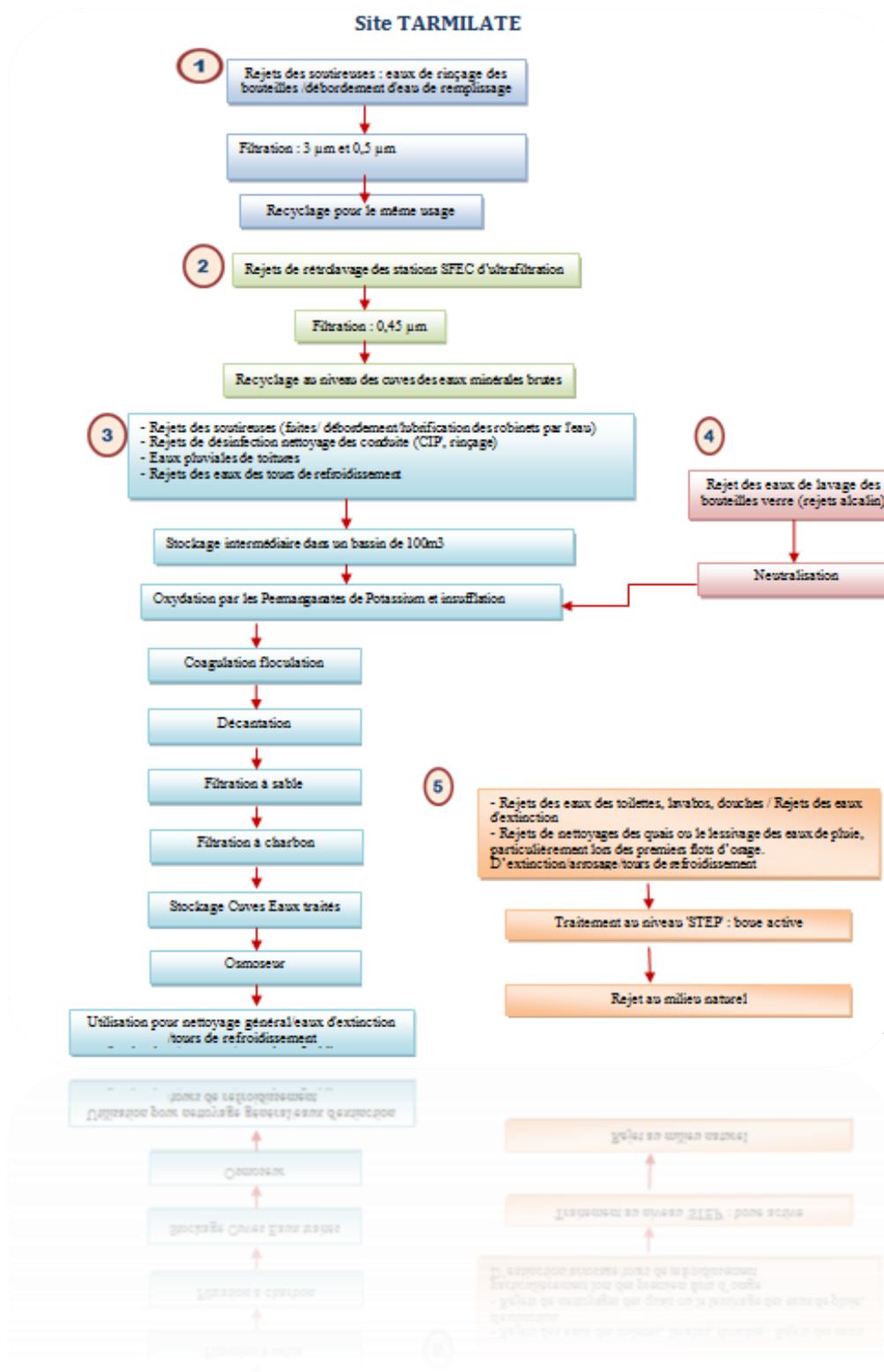
Rejet des Eaux de rinçage de la soutireuse du Site de Tan Tan



Rejet des Eaux de rinçage de la soutireuse du Site de Bouskoura



Rejet des Eaux de rinçage de la soutireuse du Site de Tarmilate



## VI. CAPITAL HUMAIN

L'effectif de la société varie en fonction de l'évolution saisonnière des ventes et de la production.

Sur les trois dernières années, l'effectif global moyen (permanent et intérimaires) de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » a évolué en raison de la croissance du chiffre d'affaires.

	2011	2012	2013
Effectif permanent	537	567	597
Part	41,76%	43,58%	43,48%
Intérimaires	749	734	776
Part	58,24%	56,42%	56,52%
<b>Effectif Global</b>	<b>1 286</b>	<b>1 301</b>	<b>1 373</b>
<b>Dont Hommes</b>	<b>1 214</b>	<b>1222</b>	<b>1290</b>
<b>Dont Femmes</b>	<b>72</b>	<b>79</b>	<b>83</b>

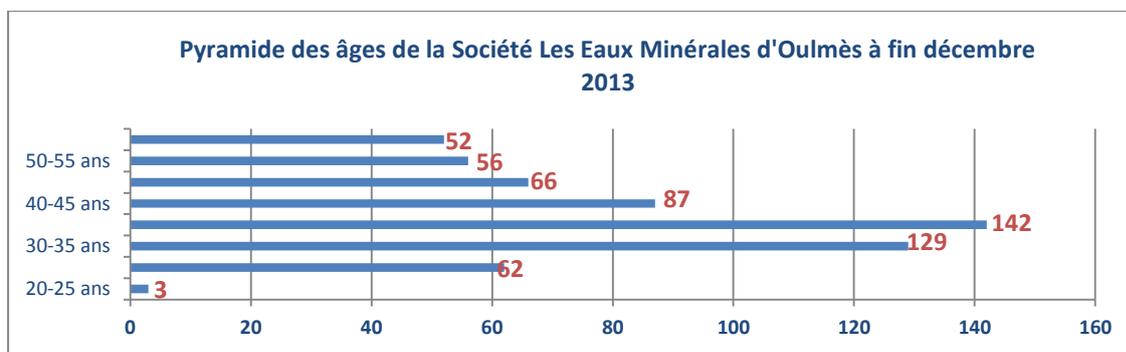
### Répartition de l'effectif permanent par catégorie professionnelle : période 2011-2013

De par la nature industrielle de l'activité des EMO, les ouvriers représentent la catégorie professionnelle la plus importante de l'effectif permanent.

Le taux d'encadrement est passé de 24,77% en 2011 à 25,78% en 2013, suite au renforcement de l'encadrement dans plusieurs domaines d'activité (techniques, qualité, finances, commercial, ressources humaines, informatique, etc.).



Au 31 décembre 2013, la pyramide des âges correspondant à l'effectif permanent se présente comme suit :



La tranche d'âge [30 – 45] ans représente 59,97 % de l'effectif permanent.

Taux de rotation et jours de grève des effectifs de la Société Les Eaux Minérales d'Oulmès :

	2011	2012	2013
Nombre de Recrues (Titulaires)	34	90	47
Nombre de départs (Titulaires)	211	60	31
Taux de Turn Over	28.2%	9.5%	6.7%
Jours de Grève	-	-	-

Il est à noter que La société Les Eaux Minérales d'Oulmès, par contre, a constaté en 2011 un certain nombre de jours non travaillés par un nombre réduit de l'effectif. Ces arrêts n'ont occasionné aucune rupture dans la production ou la distribution des produits de la société sur le marché. Concrètement, le taux d'arrêt<sup>26</sup> en 2011 s'élève à 0.2%.

### **Stratégie RH d'Oulmes**

Le développement du capital humain des EMO est placé au cœur de la stratégie de la Direction Générale.

La politique des Ressources Humaines s'articule autour de cinq valeurs fédératrices (Fidélité, Innovation, Engagement, Respect, Solidarité) qui expriment les convictions et l'engagement dans l'amélioration continue de la situation professionnelle des effectifs ainsi que son engagement dans le développement durable.

Afin d'accompagner les collaborateurs, la société « Les Eaux Minérales d'Oulmes » a mis en place un outil stratégique de management appelé « Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences ».

Les objectifs de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) sont les suivants :

- Adapter les ressources humaines. La société souhaiterait mettre en adéquation les compétences des hommes et l'évolution des emplois.
- Maîtriser les conséquences des changements technologiques et économiques. Le but étant de développer de nouvelles compétences.
- Maintenir l'employabilité des salariés en leur assurant la formation.
- Permettre une meilleure gestion des carrières en développant les compétences et en détectant les savoirs de chaque employé (le savoir être et le savoir-faire).
- Eviter la perte de savoir dans l'entreprise (départs en retraite, démissions).

Un plan de formation externe communiqué à l'OFPPT est établi chaque année par la direction des Ressources Humaines selon les besoins identifiés lors des évaluations annuelles afin d'en assurer l'efficacité. La formation est offerte à toute personne ayant une incidence sur la qualité aussi bien des produits que des processus d'administration et de gestion. Elle concerne ainsi tous les niveaux opérationnels de la société, à savoir l'approvisionnement, la fabrication, la manutention, la maintenance, la facturation, le stockage et la livraison, etc.

<sup>26</sup> Cumul des jours non travaillés/ Cumul des jours travaillés

La qualification des opérateurs est réalisée par l'encadrement et un plan de formation en interne est réalisé annuellement. La formation est présente tout au long de la carrière des agents, elle leur permet d'acquérir ou de développer les compétences liées à leur métier afin d'obtenir des résultats et d'atteindre des performances.

L'accent est également mis sur une communication efficiente se traduisant par des réunions intra département et inter département ou sont exposés les résultats et les plans d'action de chacun. Des affiches, des notes, et film institutionnel sont diffusés à travers différents canaux pour renforcer la communication interne.

Enfin, le département RH dispose d'un système d'information (progiciel AGIRH) lui facilitant le processus de règlement de la paie et garantissant une certaine fiabilité des informations RH.

Afin de motiver les employés, un système de primes est disponible. Il s'agit notamment des primes et intéressements liés à :

- La productivité (primes de production mensuelle en fonction du nombre de cols produits)
- Aux objectifs de ventes (commissions mensuelles) ;
- Et aux performances globales de la société (primes de bilan attribuées à la fin de l'exercice).

### **Politique sociale entreprise par La Société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » :**

Consciente que son rôle ne se limite pas à la création de richesse, les EMO a toujours accordé une importance majeure à l'intérêt général, de manière à concilier entre ses préoccupations économiques mais également sociales.

Sa vision moderne tend à instaurer un système qui allie à la fois éthique et efficacité pour assurer une pérennité saine de l'Entreprise.

Elle a réussi à faire preuve de solidarité et a contribué au développement social en intégrant la dimension citoyenne dans tous ses processus de décision et dans toutes ses actions.

Au-delà de la finalité de satisfaire ses actionnaires, ses clients, ses salariés, les EMO souhaite ancrer les valeurs d'une conduite responsable en phase avec les enjeux de son contexte économique, social, culturel et environnemental.

#### **A- Actions sociales d'ordre caritatif**

Les rôles économique et social de l'entreprise ne sont plus dissociables et les valeurs liées à l'éthique et à l'intérêt général sont devenues des enjeux réels pour toute entreprise moderne qui cherche à évoluer tout en réaffirmant son identité.

L'engagement social des EMO se décline sous des formes multiples, et en tant que structure économique responsable, elle veille à renforcer sa dimension solidaire et à :

- Soutenir les actions humanitaires et apporter une aide concrète aux démunis
- Fédérer le personnel autour des valeurs morales et citoyennes
- Contribuer à la cohésion sociale

#### **B- Actions sociales d'ordre éducatif**

Prendre part à des actions solidaires en faveur des enfants pour entériner une vocation incontestable de l'entreprise dans le domaine éducatif et participer activement à :

- Promouvoir l'éducation dans les régions enclavées
- Mettre à disposition des enfants défavorisés les moyens nécessaires à leur scolarisation

- Fournir de l'aide aux enseignants en mettant à leur disposition les moyens matériels, techniques et financiers
- Lutter contre l'abandon scolaire en milieu rural et améliorer les conditions de scolarisation

### **C- Action sociales d'ordre Médical**

Soutenir les ONG et les différents acteurs de la société civile pour mener à bien toutes actions qui revendiquent le droit à la santé pour tous et veiller à :

- Promouvoir la santé
- Développer le bien être
- Favoriser les pratiques saines
- Prévenir contre certaines maladies

### **D- Actions sociales d'ordre écologique**

Fortement impliquée dans la préservation de l'environnement, les EMO a toujours veillé à créer des avantages significatifs pour la communauté à travers l'instauration d'un management responsable, l'adoption d'une gestion optimale des ressources naturelles et la réduction de l'impact de ses activités sur l'environnement.

Elle s'engage également avec la contribution des ONG et différents acteurs de la société civile à :

- Aider à développer les bonnes pratiques environnementales,
- Sensibiliser la communauté aux problématiques de l'environnement,
- Soutenir les initiatives citoyennes (collecte de déchets, aménagement d'espace vert ...).

## **VII. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION D'OULMÈS**

### 1) Moyens de production

En 2013, les sites de production, d'embouteillage et de distribution de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès comptent une superficie totale de 109 500 m<sup>2</sup> dont 29500 m<sup>2</sup> dédiée au stockage.

<b>Tarmilate</b>	Unités d'embouteillage de Sidi Ali et d'Oulmès.
<b>Bouskoura 1</b>	La Direction générale ; La Direction Financière ; La Direction Supply Chain ; La Direction des Ventes ; La Direction des Ressources Humaines ; La Direction des Systèmes d'Information ; La Direction Marketing ; Le Département Achat et Recherche & Développement ; Un garage et des ateliers de réparation.
<b>Bouskoura 2</b>	Fabrication des préformes pour tous les produits commercialisés par la société (eaux); Site de stockage des matières premières et consommables.

<b>Bouskoura 3</b>	Site de production et embouteillage de l'eau de table (bouteilles et bombonnes) ; Le développement qualité.
<b>Bouskoura 4</b>	Dépôt à ciel ouvert en cours d'aménagement par la société.
<b>Bouskoura 6</b>	Site de stockage d'eaux ; Centre de distribution des eaux pour la région de Casablanca. Un dépôt de produits finis Bahia pour la distribution de Casablanca et toutes régions au Nord du Royaume ;
<b>Casa Ain Sbaa</b>	Centre de distribution pour la région Casa Nord
<b>Marrakech</b>	Centre de distribution pour la région de Marrakech et ses environs.
<b>Fès</b>	Centre de distribution pour la région de Fès, Meknès et ses environs.
<b>Tétouan</b>	Centre de distribution pour la région de Tétouan et ses environs.
<b>Tan-Tan</b>	Site de production et d'embouteillage d'eau de table.

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

- Evolution de la capacité de production par segment:

Col/heure	2011	2012	2013
Eaux minérales	126 000	145 000	145 000
Eaux de table	<b>21 880</b>	<b>26 380</b>	<b>26 380</b>
Tan Tan	14 000	14 000	14 000
Casa	7 880	12 380	12 380

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

- Production et taux d'utilisation de l'outil de production par activité :

Entre 2011 et 2013, la production par famille de produit se présente comme suit :

Nombre de cols produits*	2011	2012	2013
Eaux minérales	330	374	427
Eau de table	<b>41</b>	<b>43</b>	<b>43</b>
Tan Tan	16	18	18
Casa	25	25	25

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès  
\* En millions de cols

Afin de répondre aux pics de la demande durant la période estivale, la société doit être en mesure de réaliser 50% de sa production annuelle pendant cette même période. Il en résulte un taux d'utilisation des outils de production<sup>27</sup> comme décrit ci-dessous :

Taux capacité*		2013
Eaux minérales		<b>88%</b>
Eau de table		<b>50%</b>
	Tan Tan	40%
	Casa	61%

\* Sur la base de 16 heures par jour, 26 jours par mois

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Le tableau ci-dessous présente les lignes d'embouteillage de la société Les eaux Minérales d'Oulmès :

Sites	Lignes de production*
Tarmilate	1 ligne verre 10 000BTS/H en 1998 1 ligne 75 CL ONE WAY 10 000 BT/H 2010 1 ligne 10000 BTS/H 1998 1 ligne 14000 BTS/H 2001 1 ligne 20 000BTS/H 2006 1 ligne canette 15000 CAN/H 2008 1 ligne 3 000 BTS/H en 2008 1 ligne 28 000BT/H 2009 1 Ligne 16 000BTS/H en 2011 1 Ligne 33/50CL 40 000 BTS/H en 2012
Tan Tan	1 LIGNE 1.5L 10000 BTS/H en 2011 à TAN TAN 1 LIGNE 5L 4 000BTS/H en 2011 à TAN TAN
Casablanca	1 ligne 1.5L en 2001 16 000BTS/H A CASA 1 ligne 5L en 2005 2 800BTS/H A CASA 1 ligne Bonbonnes en 2006 80 Bonbonnes/H

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

\* capacité exprimée en production nette entrée en magasin

## 2) Moyens Informatiques

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès dispose, depuis l'année 2006, d'un système d'information intégré mis en place afin d'organiser et de structurer de manière efficace son activité.

Le système d'information des EMO est basé sur l'application JD Edwards, un progiciel de gestion intégré, développé par Oracle. Il s'agit d'une solution informatique prenant en charge une grande variété de processus métiers avec une base de données commune comme source unique de référence.

La solution JD Edwards couvre les domaines de la finance et de la comptabilité (générale, industrielle et analytique), des achats, des ventes, des stocks, de l'approvisionnement, de la planification et de la production.

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès est également dotée d'un système décisionnel OBIE (Oracle Business Intelligence Enterprise Edition) et de la GMAO (gestion maintenance assistée par ordinateur) en vue de l'exploitation des données informatiques.

Enfin, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a intégré dans son système d'information d'autres applications en vue d'automatiser ou d'améliorer les performances des fonctions, avec notamment :

- ASSABIL, pour la gestion de la force de vente ;
- AGIRH, pour la gestion des Ressources Humaines ;
- E-cash, pour la gestion de la Trésorerie

<sup>27</sup> Le taux d'utilisation de l'outil de production est égal à la Production annuelle\*50% / capacité par heure \*16\*4\*26

- ACL, pour l'audit interne
- Aris pour la direction QHSE

## VIII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

En 2011, et suite à l'arrêt de production et de commercialisation des produits sodas, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès s'est recentrée sur les activités liées aux Eaux. Actuellement, la société se veut et entend rester le leader de l'eau au Maroc.

Partant de cet objectif, la société s'est donnée pour mission l'amélioration du bien-être des consommateurs en les hydratant sainement. La réalisation de cette mission s'articule autour de la production d'eaux de qualité, qu'elles soient minérales naturelles, de sources ou de table.

En conséquence, la stratégie adoptée vise plusieurs objectifs stratégiques :

- Préserver les parts de marché actuelles de la catégorie « eaux minérales naturelles » ;
- Favoriser l'accès à l'eau potable à travers des implantations industrielles d'unités de production d'eau de table à proximité des consommateurs ;
- Innover les emballages des produits et œuvrer significativement dans le développement durable de notre pays.

Cette stratégie s'appuie sur un plan d'action ambitieux, innovant et agressif en termes commercial et marketing. Elle se traduira :

- Au niveau commercial par:
  - o Des prix compétitif selon le positionnement du produit (premium, B-brand, entrée de gamme) ;
  - o Des actions promotionnelles sur le prix de vente consommateur ;
  - o Des remises de prix adaptées à chaque circuit de distribution ;
  - o Des plannings d'animation en collaboration avec les GMS et les grandes enseignes commerciales ;
  - o L'optimisation des coûts de distribution à travers des hubs logistiques permettant des économies d'échelle significatives
- Au niveau marketing, la société entend continuer à innover afin de répondre positivement à tout nouveau besoin exprimé par le consommateur. En pratique, cela se traduira par :
  - o De nouveaux produits à base d'arômes naturels ;
  - o Des emballages révolutionnaires comme les bouteilles en PET végétal ;
  - o De nouvelles eaux de source ayant des propriétés thérapeutiques comme Ain Atlas avant sa transformation en eau minérale naturelle ;

Toutes ces actions seront accompagnées de plans de communications ciblés :

- Des actions de communications co-brandés ;
- Des actions de sponsoring culturelles (festival d'Essaouira, Tan-Tan, El Jadida, etc.), sportives (FRMF, FRMA etc.) ou encore sociales (Salon de la Maman etc.).

Bien entendu, la société continuera à investir dans son outil de production en faisant appel à des équipementiers multinationaux afin de gagner encore en productivité à l'instar de la nouvelle ligne acquise en 2012 d'une capacité de 48 000 bouteilles/heure. De même, tenant compte des coûts logistiques qui ne cessent d'augmenter, la société procédera aux investissements logistiques et/ou techniques nécessaires afin de maintenir un prix de vente acceptable pour le consommateur.

### Politique d'investissement :

L'entreprise alloue chaque année une enveloppe conséquente pour la maintenance et le renforcement des moyens de production. Pour se faire, l'entreprise sollicite les fournisseurs européens les plus connus afin de maintenir et améliorer la productivité industrielle.

En 2011, la hausse des volumes du segment PET a obligé l'entreprise à :

- Accroître ses capacités de production de ses produits semi finis à travers l'acquisition d'une nouvelle machine de 92 cavités au lieu des machines classiques à 48 cavités.
- L'acquisition d'une nouvelle ligne PET pour la marque Oulmès qui a permis d'augmenter les volumes de production de 50%.

En 2012, vu la croissance continue du marché et la hausse des prix matières, l'investissement a ciblé des actions afin d'apporter une réponse adéquate aux besoins du marché:

- Accroître la capacité de production en injectant une nouvelle ligne haute cadence 48000bt/h.
- Améliorer la logistique des produits en construisant un nouvel hangar de stockage avec son quai de chargement. Ces constructions ont permis de tripler les flux de chargement.
- Baisser les coûts de production en amont : adapter l'outillage préformes pour générer des économies dans les coûts de production à travers
  - L'acquisition d'une nouvelle moulerie d'injection pour les eaux plates ;
  - L'installation de nouveaux compresseurs ;
  - L'aménagement de plusieurs déchèteries par site.

En 2013, l'entreprise a consacré 120.8 Mdh pour la réalisation d'importants investissements notamment :

- L'amélioration des infrastructures consacrées à la production et au stockage ;
- La mise à niveau des lignes de production dont une nouvelle ligne haute capacité ;
- La mise en service d'une nouvelle machine à injection.

Par ailleurs et dans cette même perspective, différents investissements ont été entrepris pour la mise en production des nouvelles références Bahia 0.6L et 1.75 L à Tan Tan.

Les acquisitions de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès se sont établies sur toute la période d'étude comme suit :

	2 011	2 012	2 013
<b>Investissements en KDH (Total)</b>	<b>187 242</b>	<b>146 131</b>	<b>122 560</b>
Terrains	-	-	100
Constructions	36 401	20 311	17 996
Installations techniques, matériel et outillage	116 138	47 498	88 286
Matériel de transport	374	735	101
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	4 770	5 437	2 586
Autres	29 560	72 151	13 490

**PARTIE V. SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE  
LES EAUX MINERALES D'OULMES- COMPTES  
SOCIAUX ANNUELS**

## I. INTRODUCTION :

### 1. Présentation du Compte Produits et Charges de la « société Les Eaux Minérales d'Oulmès » :

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du compte Produits & Charges de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès pour les exercices clos au 31 décembre 2011, 2012 et 2013.

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Produits d'exploitation</b>						
Vente de marchandises (en l'état)	74 180	40,0	4	-99,9%	-89,0%	<b>-99,2%</b>
Vente de biens et services produits	1 026 200	1 129 250	1 224 081	10,0%	8,4%	<b>9,2%</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 100 380</b>	<b>1 129 289</b>	<b>1 224 086</b>	2,6%	8,4%	<b>5,5%</b>
variation de stocks de produits (+ ou -)	-8 174	-1 250	296	84,7%	123,7%	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	<b>8 887</b>	<b>0</b>	<b>16 136</b>	-100,0%	-	<b>34,8%</b>
Subventions d'exploitation	0	0	0	-	-	-
Reprises d'exploitation: transfert de charges	25 962	13 605	4 210	-47,6%	-69,1%	<b>-59,7%</b>
<b>Total</b>	<b>1 127 054</b>	<b>1 141 645</b>	<b>1 244 729</b>	<b>1,3%</b>	<b>9,0%</b>	<b>5,1%</b>
<b>Charges d'exploitation</b>						-
Achats revendus de marchandises	67 481	6 318	1 346	-90,6%	-78,7%	-85,9%
Achats consommés de matières et de fournitures	420 562	397 756	398 949	-5,4%	0,3%	-2,6%
Autres charges externes	286 318	297 609	337 477	3,9%	13,4%	8,6%
Impôts et taxes	86 986	94 505	110 678	8,6%	17,1%	12,8%
Charges de personnel	108 115	126 998	131 784	17,5%	3,8%	10,4%
Autres charges d'exploitation	1 406	1 375	1 375	-2,2%	0,0%	-1,1%
Dotations d'exploitation	104 335	101 674	118 883	-2,6%	16,9%	6,7%
<b>Total</b>	<b>1 075 203</b>	<b>1 026 236</b>	<b>1 100 492</b>	<b>-4,6%</b>	<b>7,2%</b>	<b>1,2%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>51 852</b>	<b>115 410</b>	<b>144 237</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>25,0%</b>	<b>66,8%</b>
<b>Produits financiers</b>						
Gains de change	1 327	827	791	-37,7%	-4,3%	<b>-22,8%</b>
Intérêts et autres produits financiers	0	95	1070		>100,0%	-
Reprises financières: transfert de charges	186	59	90	-68,4%	53,6%	<b>-30,3%</b>
<b>Total</b>	<b>1 514</b>	<b>980</b>	<b>1951</b>	<b>-35,2%</b>	<b>99,1%</b>	<b>13,5%</b>
<b>Charges financières</b>						-
Charges d'intérêts	21 936	20764	22117	-5,3%	6,5%	<b>0,4%</b>
Pertes de change	1 218	1231	1065	1,1%	-13,5%	<b>-6,5%</b>
Dotations financières	59	90	75	53,1%	-16,6%	<b>13,0%</b>
<b>Total</b>	<b>23 213</b>	<b>22 085</b>	<b>23 257</b>	<b>-4,9%</b>	<b>5,3%</b>	<b>0,1%</b>

<b>Résultat financier</b>	<b>-21 699</b>	<b>-21 105</b>	<b>-21 306</b>	<b>2,7%</b>	<b>-1,0%</b>	<b>-0,9%</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>30 154</b>	<b>94 305</b>	<b>122 930</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>30,4%</b>	<b>&gt;100%</b>
<b>Produits non courants</b>						-
Produits de cession d'immobilisations	318	235	635	-26,2%	170,3%	<b>41,3%</b>
Autres produits non courants	3 179	4 803	4 601	51,1%	-4,2%	<b>20,3%</b>
Reprises non courantes : transferts de charges			1 696			-
<b>Total</b>	<b>3 497</b>	<b>5 037</b>	<b>6 931</b>	<b>44,1%</b>	<b>37,6%</b>	<b>40,8%</b>
<b>Charges non courantes</b>						-
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	104	234	16	124,6%	-93,0%	<b>-60,5%</b>
Autres charges non courantes	400	1 631	1 561		-4,3%	<b>97,5%</b>
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	0	966	8000		728,2%	-
<b>Total</b>	<b>505</b>	<b>2830</b>	<b>9577</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>&gt;100,0%</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>2 992</b>	<b>2 207</b>	<b>-2 646</b>	<b>-26,2%</b>	<b>-219,9%</b>	-
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>33 146</b>	<b>96 512</b>	<b>120 285</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>24,6%</b>	<b>90,5%</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>8 655</b>	<b>31 517</b>	<b>40 910</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>29,8%</b>	<b>&gt;100%</b>
<b>Résultat net</b>	<b>24 491</b>	<b>64 995</b>	<b>79 375</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>22,1%</b>	<b>80,0%</b>

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

## 2. ANALYSE DE L'ETAT DE SOLDE DE GESTION :

Le tableau suivant détaille l'évolution de l'état des soldes de gestion de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès pour les exercices clos au 31 décembre 2011, 2012 et 2013.

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
Ventes de marchandises	74 180	40	4	-99,9%	-89,0%	-99,2%
Achats revendus de marchandises	67 481	6 318	1 346	-90,6%	-78,7%	-85,9%
<b>Marge brute sur ventes en l'état</b>	<b>6 698</b>	<b>-6 279</b>	<b>-1 341</b>	-	-	-
<b>Production de l'exercice</b>	<b>1 026 913</b>	<b>1 128 000</b>	<b>1 240 514</b>	<b>9,8%</b>	<b>10,0%</b>	<b>9,9%</b>
Ventes de biens et services produits	1 026 200	1 129 250	1 224 081	10,0%	8,4%	9,2%
Variation stocks de produits	-8 174	-1 250	296	-	-	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	8 887	0	16 136	-100,0%	-	34,8%
<b>Consommation de l'exercice</b>	<b>706 879</b>	<b>695 365</b>	<b>736 426</b>	<b>-1,6%</b>	<b>5,9%</b>	<b>2,1%</b>
Achats consommés de matières et fournitures	420 561	397 756	398 949	-5,4%	0,3%	-2,6%
Autres charges externes	286 318	297 609	337 477	3,9%	13,4%	8,6%
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>326 733</b>	<b>426 356</b>	<b>502 747</b>	<b>30,5%</b>	<b>17,9%</b>	<b>24,0%</b>
Subvention d'exploitation	0	0	0	-	-	-
Impôts et taxes	86 986	94 505	110 678	8,6%	17,1%	12,8%
Charges de personnel	108 115	126 998	131 784	17,5%	3,8%	10,4%
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>131 632</b>	<b>204 853</b>	<b>260 284</b>	<b>55,6%</b>	<b>27,1%</b>	<b>40,6%</b>
Autres produits	0	0	0	-	-	-

d'exploitation						
Autres charges d'exploitation	1 406	1 375	1 375	-2,2%	0,0%	-1,1%
Reprises d'exploitation : transferts de charges	25 962	13 605	4 210	-47,6%	-69,1%	-59,7%
Dotations d'exploitation	104 335	101 674	118 883	-2,6%	16,9%	6,7%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>51 852</b>	<b>115 410</b>	<b>144 237</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>25,0%</b>	<b>66,8%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-21 699</b>	<b>-21 105</b>	<b>-21 306</b>	<b>2,7%</b>	<b>-1,0%</b>	<b>-0,9%</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>30 154</b>	<b>94 305</b>	<b>122 930</b>	<b>-</b>	<b>30,4%</b>	<b>101,9%</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>2 992</b>	<b>2 207</b>	<b>-2 646</b>	<b>-26,2%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Impôts sur les résultats	8 655	31 517	40 910	>100,0%	29,8%	117,4%
<b>Résultat net</b>	<b>24 491</b>	<b>64 995</b>	<b>79 375</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>22,1%</b>	<b>80,0%</b>

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

## 1. Evolution du chiffre d'affaires :

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Chiffre d'Affaires total</b>	<b>1 100 380</b>	<b>1 129 289</b>	<b>1 224 086</b>	<b>2,6%</b>	<b>8,4%</b>	<b>5,5%</b>
Ventes de marchandises	74 180	40	4	-99,9%	-89,0%	<b>-99,2%</b>
Part	6,74%	0,00%	0,00%	-1,00 pts	-0,90 pts	
Ventes de biens et services produits	1 026 200	1 129 250	1 224 081	10,0%	8,4%	<b>9,2%</b>
Part	93,26%	100,00%	100,00%	6,7 pts	0,0 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

\*Chiffre d'affaires incluant l'activité Eau et d'autres divers autres produits (Hôtel, CO2, bonbonnes...)

### a. Répartition du Poste « Ventes de biens et services produits » :

#### ➤ Répartition des ventes d'eaux par marque Hors RRR

Activité/ Marque	2011		2012		2013		Var 12-11		Var 13-12		TCAM	
	Volume	CA Net	Volume	CA Net	Volume	CA Net	Volume	CA Net	Volume	CA Net	Volume	CA Net
<b>EMN</b>	<b>322 109</b>	<b>840 268</b>	<b>360 048</b>	<b>978 707</b>	<b>408 208</b>	<b>1 083 459</b>	<b>11,80%</b>	<b>16,50%</b>	<b>13,38%</b>	<b>10,70%</b>	<b>12,57%</b>	<b>13,55%</b>
<b>Part</b>	<b>74,6%</b>	<b>85,8%</b>	<b>74,4%</b>	<b>86,4%</b>	<b>76,8%</b>	<b>87,6%</b>	<b>-0,1pts</b>	<b>0,5PTS</b>	<b>2,4 pts</b>	<b>1,3 pts</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>EDT</b>	<b>109 948</b>	<b>138 637</b>	<b>123 710</b>	<b>154 639</b>	<b>122 970</b>	<b>152 781</b>	<b>12,50%</b>	<b>11,50%</b>	<b>-0,60%</b>	<b>-1,20%</b>	<b>5,76%</b>	<b>4,98%</b>
<b>Part</b>	<b>25,4%</b>	<b>14,2%</b>	<b>25,6%</b>	<b>13,6%</b>	<b>23,2%</b>	<b>12,4%</b>	<b>0,1 pts</b>	<b>-0,5 pts</b>	<b>-2,4 pts</b>	<b>-1,3 pts</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Total général	432 057	978 905	483 758	1 133 347	531 178	1 236 241	12,00%	15,80%	9,80%	9,08%	10,88%	12,38%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

➤ Répartition du Chiffre d'affaire par Activité :

Rubrique	2011		2012		2013		Var 11 - 12		Var 12 - 13		CA
	CA	CA Net**	CA	CA Net**	CA	CA Net**	CA	CA Net**	CA	CA Net**	
EAU	978 905	964 511	1 133 347	1 105 100	1 236 241	1 218 665	15,80%	14,60%	9,08%	10,28%	12
SODA	21 815	21 469	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CA Produits Finis	1 000 720	985 980	1 133 347	1 105 100	1 236 241	1 218 665	13,30%	12,10%	9,08%	10,28%	11,15
Préforme	36 183	36 183	20 195	20 195	1 466	1 466	-44,20%	-44,20%	-92,74%	-92,74%	-7
Hôtel	1 041	1 041	1 009	1 009	793	793	-3,10%	-3,10%	-21,42%	-21,42%	-12
Autres*	2996	2996	2947	2947	3 157	3 157	-1,60%	-1,60%	7,13%	7,13%	2
Divers	40 220	40 220	24 151	24 151	5 416	5 416	-40,00%	-40,00%	-77,57%	-77,57%	-63
Total "Ventes de Biens et Services"	1 040 940	1 026 200	1 157 497	1 129 250	1 241 661	1 224 081	11,20%	10,00%	7,27%	8,40%	9,22

\*Autres : co2, bonbonnes, locations de fontaines et entretiens

\*\* CA Net : Chiffres d'affaires brut moins les RRR

Animé par le lancement de nouveaux produits et par la performance des investissements industriels entrepris, la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » a réalisé un chiffre d'affaire global de 1 224.1 MDH en 2013 contre 1 129.3 MDH en 2012 et 1 026.2 MDH en 2011 soit une croissance annuelle moyenne de 9.2%.

La diversification des produits, la mise en place d'une stratégie marketing adaptée à un marché extrêmement concurrentiel et le soutien continu d'une volonté d'investissements entreprise par les dirigeants sont tous des éléments constituant la clé d'un chiffre d'affaires résolument tourné à la hausse pour La société. Dans cette même perspective, la société a tenu expressément en 2013 à répondre aux besoins de ses consommateurs en leur offrant une palette de nouvelles références venant compléter son portofolio produit avec Sidi Ali verre 50cl, Ain Atlas PET 33cl, Oulmès PET 33cl, Bahia PET 60 cl et Bahia PET 175 cl.

En 3ans, la société a retrouvé son niveau d'activité opérationnel tel que connu en 2010 avant l'arrêt des activités liées au Soda.

#### Revue Analytique 2012-2013 :

A fin décembre 2013, les Ventes de Biens et Services de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès se chiffrent à 1 224.1 MDH contre 1 129.2 MDH à fin 2012. Cette hausse de 94.8 MDH tient compte essentiellement de :

- la progression de 113.6 MDH (soit une hausse de 10.3%) des ventes nettes « Eaux » qui s'élèvent à 1 218.7 MDH en 2013 versus 1 105.1 MDH en 2012. Cette progression s'explique par l'augmentation de 9.8% des ventes brutes exprimées en litres; combinée à l'évolution des ventes de petits formats dont la part s'est appréciée.

La vente des préformes a régressé de 92.7% et se chiffre à 1.5 MDH à fin décembre 2013 et ce en raison de l'arrêt de production des préformes sodas.

Par ailleurs, le poste « Autres » se chiffre à 3.2 MDH en 2013 contre 3.0 MDH en 2012 et se compose essentiellement des ventes CO2, Bombonnes et autres revenus de location et d'entretien.

#### Revue Analytique 2011-2012 :

A fin décembre 2012, le chiffre d'affaires s'établit à 1 129.3 MDH, en hausse de 2.6% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution positive s'explique principalement par la

hausse de 140.6 MDH (+14.6%) du chiffre d'affaire net réalisé sur le segment « Eaux » qui s'établit à 1 105.1 MDH en 2012. Cette hausse est essentiellement due à :

- à la hausse des volumes bruts en litre vendues qui affichent une évolution de 12% pour s'établir à 484 millions de litres vendus à fin 2012 ;
- à l'augmentation du prix de vente moyen qui est passé de 2,27 dh/L à 2,34 dh/L suite au changement du mix produit et de l'augmentation de la quote-part des petits formats dans le volume vendu ainsi que la progression des prix des grands formats.

Par ailleurs, les ventes de préformes ont régressé de 44,2% pour se situer à 20,2 MDH en 2012 en raison de la baisse puis l'arrêt de production des préformes sodas.

## 2. Production de la Société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » :

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Production de l'exercice</b>	<b>1 026 913</b>	<b>1 128 000</b>	<b>1 240 514</b>	9,8%	10,0%	9,9%
Ventes de biens et services produits	1 026 200	1 129 250	1 224 081	10,0%	8,4%	9,2%
Variation stocks de produits	-8 174	-1 250	296	84,7%	>100,0%	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	8 887	0	16 136	-100,0%	-	34,8%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

### Revue Analytique 2012-2013 :

En 2013, la production de la société les Eaux Minérales d'Oulmès a atteint 1 240.5 MDH contre 1 128.0 MDH en 2012, soit une hausse en valeur de 112.5 MDH (+10.0%) qui s'explique essentiellement par :

- La hausse de 94.8 MDH (soit +8.4%) des ventes de biens et services produits qui s'élèvent à 1 224.1MDH en 2013 contre 1 129.2 MDH en 2012. Cette progression dérive de la croissance globale des ventes enregistrée sur la catégorie Eaux et ce malgré la concurrence accrue des opérateurs de l'eau embouteillée et en dépit du ralentissement de l'activité Eau de Table ;
- L'enregistrement d'immobilisations (relatives à la mise en place de nouveaux espaces de stockage et l'extension des superficies couvertes) pour le compte de la société les « Eaux Minérales d'Oulmès » d'une valeur de 16.1 MDH ;
- La hausse de 1.5 MDH du poste « Variations Stocks de produits » qui passe de -1.2 MDH en 2012 à 296 KDH en 2013.

### Revue Analytique 2011-2012 :

En 2012, Le niveau de production des Eaux Minérales d'Oulmès enregistre une évolution de 9.8% par rapport à l'exercice précédent. La production s'établit à 1 128 MDH en 2012 contre 1 026.9 MDH en 2011. Cette évolution de +101.1MDH s'explique principalement par :

- la hausse de 103.0 MDH (soit +10%) des ventes de biens et services produits qui passent de 1 026.2 MDH en 2011 à 1 129.2 MDH en 2012;
- Le poste « Variation de stocks produits finis » qui s'établit à -1.2 à fin 2012.

### 3. Analyse de la consommation :

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Consommation de l'exercice</b>	<b>706 879</b>	<b>695 365</b>	<b>736 426</b>	<b>-1,6%</b>	<b>5,9%</b>	<b>2,1%</b>
Achats consommés de matières et fournitures	420 561	397 756	398 949	-5,4%	<b>0,3%</b>	<b>-2,6%</b>
Part	59,5%	57,2%	54,2%	<b>-2,3 pts</b>	<b>-3,0 pts</b>	
Autres charges externes	286 318	297 609	337 477	3,9%	<b>13,4%</b>	<b>8,6%</b>
Part	40,5%	42,8%	45,8%	<b>2,3 pts</b>	<b>3,0 pts</b>	
Marge sur Coût variable	605 640	731 493	825 133	21,5%	<b>12,8%</b>	<b>16,7%</b>
Taux de marge sur coûts variables	59,0%	64,8%	67,4%	<b>5,8 pts</b>	<b>2,6 pts</b>	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Durant la période 2011-2013, la consommation de la société les Eaux minérales d'Oulmès se compose des « Achats consommés de matières et fournitures » à hauteur de 57.0% en moyenne suivis des « Autres charges externes » avec un poids moyen de 43.0% sur toute la période concernée.

#### Revue Analytique 2012-2013 :

A fin 2013, la consommation de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » atteint 736.4 MDH contre 695.4 MDH en 2012 soit une hausse de 41.1 MDH (une variation de +5.9%) qui résulte notamment de:

- l'augmentation de 1.2 MDH (soit+0.3%) des achats consommés de matières et fournitures qui s'élèvent à 398.9 MDH en 2013 contre 397.7 MDH en 2012 ;
- l'accroissement de 39.9 MDH (soit+13.4%) des autres charges externes qui augmentent à 337.5 MDH en 2013.

Le taux de marge sur coûts variable s'établit à 67.4% en 2013 en hausse de 2.6 point par rapport à 2012. Cette évolution est liée principalement à l'optimisation de la politique d'achat entreprise suite à l'évolution soutenue de l'activité de la société.

#### Revue Analytique 2011-2012 :

Au titre de l'exercice 2012, la consommation de la société les Eaux Minérales d'Oulmès s'élève à 695.4MDH contre 706.9 MDH en 2011 soit une baisse de 1.6%. Cette baisse de 11.5 MDH est due principalement au :

- retrait de 22.8 MDH (soit -5.4 %) du Poste « Achats consommés de matières et fournitures » atténuée par la hausse de 11.3 MDH (soit+3.9%) des autres charges externes qui s'établissent à 297.6 MDH en 2012 contre 286.3 MDH en 2011.

Le taux de marge sur coûts variables de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » ressort à 64.8%en raison de la croissance des ventes de biens et services qui se chiffrent à 1 129.5 MDH à fin 2012 combinée à une politique d'achat optimale.

a. Achats consommés de matières et fournitures :

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Achats consommés de matières et fournitures</b>	420 561	397 756	398 949	<b>-5,4%</b>	<b>0,3%</b>	<b>-2,6%</b>
Achats de matières premières	1 858	47	85	<b>-97,5%</b>	<b>83,4%</b>	<b>-78,6%</b>
Part	<b>0,4%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>-0,4 pts</b>	<b>0,0 pts</b>	
Variation des stocks de matières premières	14 023	-38 170	23 755	-	ns	
Part	<b>3,3%</b>	<b>-9,6%</b>	<b>6,0%</b>	<b>-12,9 pts</b>	<b>15,6 pts</b>	
Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	359 659	394 561	333 495	<b>9,7%</b>	<b>-15,5%</b>	<b>-3,7%</b>
Part	<b>85,5%</b>	<b>99,2%</b>	<b>83,8%</b>	<b>13,7 pts</b>	<b>-15,4 pts</b>	
Achats non stockés de matières et de fournitures	48 967	48 664	51 534	-0,6%	<b>5,9%</b>	<b>2,6%</b>
Part	<b>11,6%</b>	<b>12,2%</b>	<b>13,0%</b>	<b>0,6 pts</b>	<b>0,7 pts</b>	
Achats de travaux études et prestations de services	18	8	0	-55,0%	<b>-100,0%</b>	<b>-</b>
Part						<b>100,0%</b>
Régularisation Ecart Préforme	0	0	0	-		
Part	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>			
Variation des stocks de matières, fournitures et emballages	-3 966	-7 354	-9 921	-	<b>-100,0%</b>	<b>-</b>
Part	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Sur la période d'étude allant de 2011 à 2013, les achats consommés de matières et fournitures intègrent essentiellement les « Achats de matières et fournitures » à hauteur de 89.5% en moyenne, suivi des « Achats non stockés de matières et de fournitures » avec un poids moyen de 12.3%.

Revue Analytique 2012-2013 :

En 2013, les achats consommés de matières et fournitures s'élèvent à 398.9 MDH contre 397.8 MDH en 2012 soit une légère progression de 0.3%. Cette évolution s'explique par l'effet ciseau du à :

- La baisse de 61.0 MDH des « Achats de matières et fournitures » passant ainsi de 394.6 MDH en 2012 à 333.5MDH en 2013 due principalement à la baisse et à la maîtrise du coût de la matière première (PET, Film, Bouchons): En effet, le prix d'achat du PET s'est déprécié et est ainsi passé de 14.2 Dh/kg en moyenne en 2012 à 13.6dh/kg en moyenne en 2013, soit une baisse de 4.2%. A ce titre, les achats en PET représentent à fin 2013, 51.0% des achats de matières et fournitures consommables et d'emballages et affichent un volume acheté de 10 954 T en 2013.
- La hausse de près de 3.0 MDH des « Achats non stockés de matières et de fournitures » (soit une variation de +5.9%) qui se sont établis à 51.5 MDH en 2013 contre 48.7 MDH en 2012. Ce surcroît s'explique par l'augmentation de la consommation d'électricité et de fournitures diverses en corrélation avec l'évolution du niveau de production de la société.

Revue Analytique 2011-2012 :

En 2012, les achats consommés de matières et fournitures ont régressé de 22.8 MDH et se sont établis à 397.7 MDH en 2012, soit une baisse de 5.4% en raison d'une optimisation des achats de matières et fournitures. En effet ; Le prix du PET est passé de 14.95 dh/kg à

14.2 dh/kg. Il est à noter que les achats en PET à fin 2012 représentent 54.7% des achats de matières et fournitures.

Il conviendrait de rappeler que l'exercice 2012 a été caractérisé par une augmentation des achats PET de 23.3% suite au stockage de 2 532 tonnes de PET dans le cadre d'une stratégie anticipative visant à sécuriser les PET l'année prochaine.

Par ailleurs, il est à noter que les achats de matières et fournitures consommables et d'emballages sont en hausse de 9.7% pour s'établir à 394.6 MDH à fin 2012 en lien avec l'évolution de l'activité.

#### b. Autres charges externes

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Autres charges externes</b>	<b>286 318</b>	<b>297 609</b>	<b>337 477</b>	3,9%	<b>13,4%</b>	8,6%
<b>% du CA</b>	26,0%	26,4%	27,6%	0,4 pts	<b>1,2 pts</b>	
Locations et charges locatives	10 080	8 213	8 507	-18,5%	<b>3,6%</b>	-8,1%
Part	3,5%	2,8%	2,9%	-0,8 pts	<b>0,1 pts</b>	
Redevances de crédit-bail	11 052	10 060	11 963	-9,0%	<b>18,9%</b>	4,0%
Part	3,9%	3,4%	4,0%	-0,5 pts	<b>0,6 pts</b>	
Entretien et réparations	26 030	19 532	40 038	-25,0%	<b>105,0%</b>	24,0%
Part	9,1%	6,6%	13,5%	-2,5 pts	<b>6,9 pts</b>	
Primes d'assurances	3 975	4 093	5 049	3,0%	<b>23,4%</b>	12,7%
Part	1,4%	1,4%	1,7%	0,0 pts	<b>0,3 pts</b>	
Rémunération personnel Extérieur	49 132	53 023	57 700	7,9%	<b>8,8%</b>	8,4%
Part	17,2%	17,8%	19,4%	0,7 pts	<b>1,6 pts</b>	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	11 998	14 309	15 146	19,3%	<b>5,8%</b>	12,4%
Part	4,2%	4,8%	5,1%	0,6 pts	<b>0,3 pts</b>	
Redevances pour brevets, marques, droits	28 334	32 440	36 326	14,5%	<b>12,0%</b>	13,2%
Part	9,9%	10,9%	12,2%	1,0 pts	<b>1,3 pts</b>	
Transports	67 497	76 037	84 724	12,7%	<b>11,4%</b>	12,0%
Part	23,6%	25,5%	28,5%	2,0 pts	<b>2,9 pts</b>	
Déplacements, missions et réceptions	7 359	7 122	5 835	-3,2%	<b>-18,1%</b>	-11,0%
Part	2,6%	2,4%	2,0%	-0,2 pts	<b>-0,4 pts</b>	
Reste du poste des autres charges externes	70 862	72 780	72 189	2,7%	<b>-0,8%</b>	0,9%
Part	24,7%	24,5%	24,3%	-0,3 pts	<b>-0,2 pts</b>	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Les « Autres charges externes » sont en hausse régulière, affichant de ce fait un taux de croissance annuel moyen de 8.6%, en étroite liaison avec la croissance du Chiffre d'affaires et le développement logistique induit par la distribution directe depuis 2006.

Globalement, les charges externes passent de 286.3 MDH en 2011 à 297.6 MDH en 2012 et à 337.5 MDH en 2013.

#### Revue Analytique 2012-2013 :

A fin décembre 2013, les autres charges externes s'établissent à 337.5 MDH versus 297.6 MDH en 2012 soit une augmentation de 13.4%. L'évolution en valeur de 39.9 MDH est due notamment à :

- l'augmentation de 0.3 MDH des charges « Locations et charges locatives » qui se sont établies à 8.5 MDH en 2013 contre 8.2 MDH en 2012. Cette augmentation résulte de la croissance du parc véhicule (LLD) de la société ;
- la progression de 4.7 MDH (soit +8.8%) des charges liées à la « Rémunération de personnel extérieur » qui présentent un montant total de 57.7 MDH en 2013 comparé à 53.0 MDH en 2012. Cette progression est liée :
  - à l'évolution de l'activité de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » ;
  - Au renforcement de la flotte logistique ;
  - à la hausse de 0.3% du SMIC.
- la hausse de 3.9 MDH (soit +12.0%) des charges « Redevances pour brevets, marques et droits » qui se sont élevées à 36.3 MDH sous l'effet de l'évolution du chiffre d'affaires de la Société ; (Il est à noter que la redevance d'exploitation payée au titre de l'exercice 2013 s'est élevée à 31.7 MDH versus 28.3 MDH en 2012) ;
- le surcroît de 1.9 MDH (soit +18.9%) des charges concernant les « Redevances Crédit-bail » en raison de l'injection de nouveaux camions de distribution ;
- la hausse de 20.5 MDH des coûts « Entretien et Réparations » relatifs à la mise en place de nouveaux espaces de stockage et l'extension des superficies couvertes <sup>28</sup> qui passent de 19.5 MDH en 2012 à 40.0 MDH en 2013
- L'accroissement de 8.7 MDH (soit une progression de +11.4%) des frais liés à la prestation de « Transports » qui se sont établis à 84.7 MDH en 2013 contre 76.0 MDH en 2012 en raison du recours au service des prestataires externes en complément de la flotte propre de la société compte tenu :
  - de la croissance des volumes vendus et ;
  - la croissance du prix du carburant
- enfin, les frais liés aux déplacements, missions et réceptions marquent une baisse de 1.3 MDH, ce qui représente une variation de -18.1% entre 2012 et 2013.

#### Revue analytique 2011-2012 :

Au titre de l'exercice 2012, les « Autres charges externes » affichent un total de 297.6 MDH, soit une hausse de 3.9%. Cette évolution de 11.3 MDH tient compte de :

- la progression de 3.9 MDH (soit une variation de 7.9%) des coûts liés à la « Rémunérations de personnel extérieur » qui passent de 49.1 MDH en 2011 à 53 MDH en 2012. Cette progression est tirée principalement par la hausse de 6% du SMIC et accompagne l'évolution du volume d'activité « Eaux » ;
- la hausse de 4.1 MDH (soit une évolution de +14.5%) des « Redevances pour brevets, marques, droits » qui s'élèvent à 32.4 MDH en 2012 contre 28.3 MDH en 2011. Ce poste inclut essentiellement les redevances liées à l'exploitation des concessions des eaux minérales naturelles qui se sont chiffrées à 28.3 MDH en 2012 ;
- la hausse de 8.5 MDH de la prestation « Transport » qui s'élèvent à 76.0 MDH à fin décembre 2012 en liaison avec la progression des volumes vendus et ;
- la baisse de près d'un million de Dirhams (soit -9.0%) des charges de « redevances crédit-bail en raison de la baisse des investissements en crédit-bail en 2012 et l'arrivée à échéance de certains contrats non renouvelés.

<sup>28</sup>Comptabilisé en contre partie des immobilisations produites par la société Elle-même selon le principe de la partie double.

Par ailleurs, il est à noter la baisse de 6.5 MDH (soit -25%) des frais d'« Entretien et réparations » qui s'élèvent à 19.5 MDH en 2012 contre 26 MDH en 2011. Il s'agit d'une baisse des frais de maintenance du matériel industriel et des frais d'entretien de bâtiments (travaux et peinture, nettoyage des locaux) suite aux travaux engagés en 2011.

Les frais de « Locations et charges locatives » affichent eux aussi une baisse de 1.8MDH et s'élèvent à 8.2 MDH en 2012 contre 10 MDH en 2011. Cette baisse de 18.5% se justifie d'une part par l'arrêt de la location d'un dépôt d'appoint à Bouskoura et d'autre part en raison de la baisse de l'encours leasing relatif au poste « Matériel et Outillage ».

#### 4. La valeur Ajoutée :

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
Marge brute sur ventes en l'état	6 698	-6 279	-1 341	-	<b>78,6%</b>	-
Production de l'exercice	1 026 913	1 128 000	1 240 514	9,8%	<b>10,0%</b>	9,9%
Consommation de l'exercice	706 879	695 365	736 426	-1,6%	<b>5,9%</b>	2,1%
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>326 733</b>	<b>426 356</b>	<b>502 747</b>	30,5%	<b>17,9%</b>	24,0%
<b>% du CA</b>	<b>29,7%</b>	<b>37,8%</b>	<b>41,1%</b>	8.1 pts	<b>3.3 pts</b>	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Sur toute la période d'étude, la valeur ajoutée des Eaux Minérales d'Oulmès affiche un taux de croissance annuel moyen de 24.0%. Cette évolution est principalement marquée par la hausse continue de la production de l'exercice qui affiche un taux de croissance annuel de 9.9%.

#### Revue Analytique 2012-2013 :

Au titre de l'exercice 2013, le taux d'intégration (soit le taux de valeur ajoutée rapporté au chiffre d'affaire de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès) s'élève à 41.1% en hausse de 3.3 points par rapport à l'exercice précédent.

A fin décembre 2013, la valeur ajoutée de la société les Eaux Minérales d'Oulmès affiche une hausse de 76.4 MDH (soit +17.9%) qui s'explique par une progression de la production de l'exercice (soit +10.0%) plus rapide que celle de la consommation de l'exercice (+5.9%) et ce notamment en raison de l'optimisation de la politique d'achat entreprise par la société.

Il est à noter que plusieurs mesures visant à améliorer la rentabilité de la société ont été menées en 2013 à travers notamment l'augmentation du prix des bouteilles Grand format, la généralisation du programme de réduction du poids des préformes, l'effet d'optimisation du coût des matières premières et notamment la baisse du prix du PET.

#### Revue Analytique 2011-2012 :

En 2012, le ratio de la valeur ajoutée rapportée au chiffre d'affaires de la société les Eaux Minérales d'Oulmès affiche un taux de 37.8% en hausse de 8.1 points.

A fin décembre 2012, La Valeur ajoutée générée par « Les Eaux Minérales d'Oulmès » se chiffre à 426.3 MDH, soit une hausse de 99.6 MDH d'une année à l'autre. Celle-ci s'explique par l'effet ciseau suivant :

- l'accroissement de 101.1 MDH (soit +9.8%) de la production de l'exercice des Eaux Minérales d'Oulmès sous l'effet des performances enregistrées sur tous produits confondus;
- la baisse de 11.5 MDH (soit -1.6 %) de la consommation de l'exercice de la société les Eaux Minérales d'Oulmès qui est liée à une politique d'optimisation des coûts industriels notamment la réduction du poids de la préforme ainsi que la baisse des prix des principales matières à savoir le PET, les bouchons et les intercalaires.

## 5. Excédent brut d'exploitation

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
Valeur ajoutée	326 733	426 356	502 747	30,5%	<b>17,9%</b>	24,0%
Subvention d'exploitation	0	0	0	-	-	
Impôts et taxes	86 986	94 505	110 678	8,6%	<b>17,1%</b>	12,8%
Charges de personnel	108 115	126 998	131 784	17,5%	<b>3,8%</b>	10,4%
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>131 632</b>	<b>204 853</b>	<b>260 284</b>	55,6%	<b>27,1%</b>	40,6%
<b>% du CA</b>	<b>12,0%</b>	<b>18,1%</b>	<b>21,3%</b>	<b>6,1 pts</b>	<b>3,2 pts</b>	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

A fin 2013, l'Excédent Brut d'Exploitation des Eaux Minérales d'Oulmès s'élève à 260.3 MDH contre 204.9 MDH en 2012 et 131.6 MDH en 2011.

### Revue Analytique 2012-2013:

En 2013, la hausse de 55.4 MDH (soit +27.1%) impactant l'Excédent Brut d'Exploitation de la société les Eaux Minérales d'Oulmès est due notamment à l'évolution de la valeur ajoutée de la société qui se chiffre à 502.7 MDH.

Par ailleurs, les charges d'impôts et Taxes (TIC, taxe communale) se sont établies à 110.7 MDH en 2013 versus 94.5 MDH en 2012 soit une hausse de 16.2 MDH (+17.1%) en étroite relation avec l'évolution des ventes et notamment la progression volumes de vente.

Les charges de personnel se sont élevés à 131.8 MDH en 2013 soit une progression de 4.8 MDH (soit +3.8%) par rapport à l'exercice précédent.

Notons que Le taux de marge de l'Excédent Brut d'Exploitation rapporté au chiffre d'affaires s'établit à 21.3% en 2013 contre 18.1% en 2012.

### Revue Analytique 2011-2012 :

Le niveau de l'Excédent Brut d'Exploitation enregistré par la société les Eaux Minérales d'Oulmès est en augmentation de 73.2 MDH en 2012 (Soit+55.6% par rapport à 2011) ; ce qui s'explique notamment par l'évolution favorable de la valeur ajoutée contrebalancée par :

- l'augmentation de 7.6 MDH (soit +8.6%) MDH des impôts et taxes qui équivalent 94.5 MDH en 2012 et;
- la hausse de 18.8 MDH (soit +17.5%) des charges de personnel qui s'élèvent à 126.9 MDH en 2012.

## 6. Charges du personnel :

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 100 380</b>	<b>1 129 289</b>	<b>1 224 086</b>	<b>2,6%</b>	<b>8,4%</b>	<b>5,5%</b>
<b>Charges du personnel</b>	<b>108 115</b>	<b>126 998</b>	<b>131 784</b>	<b>17,5%</b>	<b>3,8%</b>	10,4%
<b>% CA</b>	<b>9,8%</b>	<b>11,2%</b>	<b>10,8%</b>	1,42 pts	-0,48 pts	
Rémunération du personnel	81 308	94 189	97 539	15,8%	3,6%	9,5%
Part	75,2%	74,2%	74,0%	-1,0 pts	-0,2 pts	
Charges sociales	19 685	24 692	25 874	25,4%	4,8%	14,6%
Part	18,2%	19,4%	19,6%	1,2 pts	0,2 pts	
Reste du poste des charges de personnel	7 122	8 117	8 370	14,0%	3,1%	8,4%
Part	6,6%	6,4%	6,4%	-0,2 pts	0,0 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Pour les années 2011 à 2013, les frais de personnel représentent en moyenne 10.6% du chiffre d'affaires de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Le développement du capital humain des Eaux Minérales d'Oulmès est placé au cœur de la stratégie du management. La politique des Ressources Humaines des Eaux Minérales d'Oulmès s'articule autour de cinq valeurs fédératrices (Fidélité, Innovation, Engagement, Respect, Solidarité) qui expriment les convictions et l'engagement dans l'amélioration continue de la situation professionnelle des effectifs.

#### Revue Analytique 2012-2013 :

Au titre de l'exercice 2013, les charges de personnel se sont établies à 131.8 MDH soit une hausse de 3.8% par rapport à l'exercice précédent. L'effectif de la société varie en fonction de l'évolution saisonnière des ventes et de la production.

A fin décembre 2013, l'effectif permanent de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » est passé de 567 à 597 employés. Cette évolution tient compte : - de la croissance du Chiffre d'affaires réalisé par la société ;

- Du Le souci de renforcer ses compétences humaines et du Le besoin de renforcer sa flotte.  
Les charges du personnel se sont établies à 131.7 MDH à fin 2013 versus 127.0 MDH à fin 2012. L'évolution de 4.8 MDH des charges de personnel en 2013 se traduit ainsi par :
  - la hausse de 3.3 MDH (+3.6%) des charges liées à la rémunération du personnel qui se sont établies à 97.5 MDH en 2013 ;
  - l'augmentation de 1.2 MDH (+4.8%) des charges sociales qui s'élèvent à 25.9 MDH en 2013 contre 24.7 en 2012.

Il est à noter que les charges relatives au poste « Reste du poste des Charges de personnel » sont en légère augmentation de 254KDH. Celles-ci incluent essentiellement les formations du personnel d'Oulmès.

#### Revue Analytique 2011-2012 :

En 2012, l'augmentation de 18.8 MDH (+17.5%) des charges du personnel des Eaux Minérales d'Oulmès se traduit principalement par :

- la hausse de 12.8 MDH (+15.8%) du poste « Rémunérations du personnel » qui se chiffre à 94.2 MDH en 2012 en ligne avec la hausse de l'activité Eau. Cette hausse s'est traduite par le renforcement de la capacité Supply Chain de la société ;
- le reste du poste des charges de personnel a enregistré quant à lui une hausse de 14%, notamment suite aux dépenses diverses (formations qualité, certification...).

### 7. Résultat d'exploitation

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>131 632</b>	<b>204 853</b>	<b>260 284</b>	<b>55,6%</b>	<b>27,1%</b>	<b>40,6%</b>
Autres produits d'exploitation	0	0	0	-	-	
Autres charges d'exploitation	1 406	1 375	1 375	-2,2%	0,0%	-1,1%
Reprises d'exploitation (transferts de charges)	25 962	13 605	4 210	-47,6%	-69,1%	-59,7%
Dotations d'exploitation	104 335	101 674	118 883	-2,6%	16,9%	6,7%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>51 852</b>	<b>115 410</b>	<b>144 237</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>25,0%</b>	<b>66,8%</b>
Marge opérationnelle	4,7%	10,2%	11,8%	5,5 pts	1,6 pts	58,1%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Le résultat d'exploitation des Eaux Minérales d'Oulmès a augmenté enregistrant de ce fait un taux de croissance annuel moyen de 66.8% sur toute la période d'étude.

La marge opérationnelle quant à elle a augmenté de 7.1 points passant ainsi de 4.7% en 2011 à 10.2% en 2012 et 11.8% en 2013.

#### Revue Analytique 2012-2013 :

En 2013, le résultat d'exploitation enregistre un regain de 28.9 MDH (+25.0%) en adéquation avec la hausse de l'Excédent Brut d'Exploitation. Cette hausse s'explique notamment par l'évolution favorable de la valeur ajoutée en raison de l'accroissement de l'activité globale de la société.

En outre, les dotations d'exploitation affichent une hausse de 17.2 MDH et s'élèvent plus précisément à 118.9 MDH en 2013 contre 101.7 MDH en 2012 (soit +16.9%). Cette hausse provient de l'effort d'investissement soutenu en moyens de production et en logistique (extension de magasins, construction de dépôts et de bâtiments) ; la mise en service de la nouvelle ligne haute capacité, et d'une machine à injection ainsi que l'impact de l'amortissement sur 12 mois d'une ligne produit acquise en 2011 et mise en service en 2012.

Il est à noter que les dotations d'exploitations aux amortissements des immobilisations s'élèvent à fin décembre 2013 à 112.4 MDH tandis que les dotations aux provisions pour dépréciation d'actif circulant se chiffrent à 6.5 MDH

Pour ce qui est des reprises d'exploitation, celles-ci ont reculé de 9.4 MDH en 2013 et se chiffrent à 4.2 MDH. Celles-ci concernent notamment les reprises de provisions pour stocks de matières premières détruites

#### Revue Analytique 2011-2012 :

Au titre de l'exercice 2012, le résultat d'exploitation s'établit à 115.4 MDH soit une hausse de 63.6 MDH comparé à l'exercice précédent. Cette variation haussière est due à l'amélioration de la marge sur coûts variables ainsi que la baisse de 2.7 MDH des dotations d'exploitations ; atténuée par la baisse de 12.3 MDH des reprises d'exploitation qui s'établissent à 13.6 MDH en 2012 versus 25.9 MDH en 2011 et qui concernent notamment les congés payés, la prime de bilan et les reprises de provisions matières liées au Sodas.

Les dotations d'exploitation s'élèvent à 101.7 MDH à fin décembre 2012, en baisse minime de 2.6% par rapport à l'exercice précédent.

A fin 2012, les provisions pour dépréciation des comptes clients cumulés s'établissent à 33.7 MDH et le cumul pour dépréciation des stocks s'établit à 3.3 MDH.

## 8. Résultat financier

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Produits financiers</b>	<b>1 514</b>	<b>980</b>	<b>1 951</b>	<b>-35,2%</b>	<b>99,1%</b>	<b>13,5%</b>
Produits des titres de participations et autres titres immobilisés	0	-	-	-		-
Part	-	-	-			
Gains de changes	1 327	827	791	-37,7%	<b>-4,3%</b>	-22,8%
Part	87,7%	84,3%	40,5%	<b>-3,3 pts</b>	<b>-43,8 pts</b>	
Intérêts et autres produits financiers	0	94,656	1 070		<b>1030,4%</b>	
Part	-	9,7%	54,8%	-	<b>45,2 pts</b>	
Reprises financières : transfert de charges	186	59	90	-68,4%	<b>53,6%</b>	-30,4%
Part	12,3%	6,0%	4,6%	<b>-6,3 pts</b>	<b>-1,4 pts</b>	
<b>Charges financières</b>	<b>23 212</b>	<b>22 085</b>	<b>23 257</b>	<b>-4,9%</b>	<b>5,3%</b>	<b>0,1%</b>

Charges d'intérêts	21 936	20 764	22 117	-5,3%	<b>6,5%</b>	
Part	94,5%	94,0%	95,1%	<b>-0,5 pts</b>	<b>1,1 pts</b>	0,4%
Pertes de changes	1 218	1 231	1 065	1,1%	<b>-13,5%</b>	
Part	5,2%	5,6%	4,6%	<b>0,3 pts</b>	<b>-1,0 pts</b>	-6,5%
Autres charges financières	0	0	0	-		
Part	-	-	-			
Dotations financières	59	90	75	53,6%	<b>-16,6%</b>	
Part	0,3%	0,4%	0,3%	<b>0,2 pts</b>	<b>-0,1 pts</b>	13,2%
<b>Résultat financier</b>	<b>-21 699</b>	<b>-21 105</b>	<b>-21 306</b>	<b>2,7%</b>	<b>-1,0%</b>	<b>-0,9%</b>

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Entre 2011 et 2013, le résultat financier de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès se stabilise autour de -21.3 MDH en 2013 contre -21.1 MDH en 2012 et -21.7 MDH en 2011.

#### Revue Analytique 2012-2013 :

En 2013, les produits financiers s'élèvent à 1.9 MDH contre près de 1.0 MDH en 2012. Cette hausse de 1.0 MDH s'explique principalement par la hausse du poste « Intérêts et autres produits financiers » qui passent de 0.09 MDH en 2012 à 1.1 MDH en 2013.

Il est à noter que les charges financières se composent principalement des charges d'intérêts à hauteur de 94.5% en moyenne suivies des pertes de changes avec un poids moyen de 5.1% entre 2011 et 2013.

A fin 2013, les charges financières quant à elles, s'élèvent à 23.3 MDH contre 22.1 MDH en 2012. La hausse de 1.5 MDH des charges financières résulte particulièrement de l'effet combiné du à :

- la hausse de 1.3 MDH des « charges d'intérêts » qui s'élèvent à 22.1 MDH en 2013 contre 20.8 MDH en 2012. Cette hausse tient compte de l'évolution des crédits de trésorerie en cours d'année et aux charges d'intérêt liés à la restructuration de la trésorerie passif. Il est à noter que durant l'exercice 2013, la société a procédé à la restructuration de son endettement par la souscription de 3 contrats de crédit totalisant 300 MDH. le crédit d'escompte s'est chiffré à 50 MDH en 2013, tandis que la dette financière d'Oulmès s'est établit à 304.0 MDH.
- la baisse de près de 0.2 MDH des pertes de changes qui se sont établies à 1.1 MDH en 2013 contre 1.2 MDH en 2012. A cet égard, durant l'exercice 2013, les pertes de changes de la société des Eaux Minérales d'Oulmès ont enregistré une baisse de 13.5%.

#### Revue Analytique 2011-2012 :

En 2012, les produits financiers de la Société les Eaux Minérales d'Oulmès s'établissent à 980 KDH contre 1.5 MDH en 2011. Cette baisse de 0.6 MDH est due essentiellement à la baisse des gains de changes qui se sont établis à 0.8MDH en 2012 (soit un recul de -37.7% par rapport à l'exercice précédent).

Les charges financières se sont chiffrées à 22 MDH en 2012 soit une baisse de 4.9% par rapport à l'année précédente. Cette réduction s'explique majoritairement par la maîtrise des charges d'intérêts qui sont passées de 21.9 MDH en 2011 à 20.7 MDH en 2012 (soit -5.3%) suite à la baisse des dettes MLT qui passent de 88.6 MDH en 2011 à 50.7 MDH en 2012. Toutefois, la trésorerie à court terme augmente de 19.6 MDH soit 6.4%.

## 9. Résultat courant

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
Résultat d'exploitation	51 852	115 410	144 237	122,6%	<b>25,0%</b>	66,8%
Résultat financier	-21 699	-21 105	-21 306	2,7%	<b>-1,0%</b>	-0,9%
<b>Résultat courant</b>	<b>30 154</b>	<b>94 305</b>	<b>122 930</b>	212,7%	<b>30,4%</b>	101,9%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

A fin 2013, le résultat courant s'est établi à 122.9MDH contre 94.3 MDH en 2012 et 30.1 MDH en 2011.

Cet accroissement s'explique majoritairement par un résultat d'exploitation haussier conjugué à une maîtrise des charges financières.

## 10. Résultat non courant

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Produits non courant</b>	<b>3 497</b>	<b>5 037</b>	<b>6 931</b>	<b>44,0%</b>	<b>37,6%</b>	<b>40,8%</b>
Produits des cessions d'immobilisations	318	235	635	-26,1%	<b>&gt;100,0%</b>	41,3%
Part	9,1%	4,7%	9,2%	<b>-4,4 pts</b>	<b>4,5 pts</b>	
Subventions d'équilibre	0	0	0	-	-	-
Part	-	-	-			
Reprises sur subventions d'investissement	0	0	0	-		-
Part	-	-	-			
Autres produits non courants	3 179	4 803	4 601	51,1%	<b>-4,2%</b>	20,3%
Part	90,9%	95,3%	66,4%	<b>4,4 pts</b>	<b>-29,0 pts</b>	
Reprises non courantes : transferts de charges	0	0	0	-	-	-
Part	-	-	-			
<b>Charges non courantes</b>	<b>505</b>	<b>2 830</b>	<b>9 577</b>	-	<b>&gt;100,0%</b>	<b>&gt;100,0%</b>
valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	104	234	16	-	<b>-93,0%</b>	0,0%
Part	-	-	-			
Subventions accordées	0	0	0	-		-
Part	-	-	-			
Autres charges non courantes	400	1 631	1 561	-	<b>-4,3%</b>	97,4%
Part	79,3%	57,6%	16,3%	<b>-21,7 pts</b>	<b>-41,3 pts</b>	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	0	965,9	8 000	-	<b>728,2%</b>	-
Part	-	-	-			
<b>Résultat non courant</b>	<b>2 992</b>	<b>2 207</b>	<b>-2 646</b>	<b>-26,2%</b>	<b>&lt;-100,0%</b>	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Au 31 Décembre 2013, le résultat non courant de la société les Eaux Minérales d' Oulmès est égal à -2.6 MDH contre 2.2 MDH en 2012 et 3.0 MDH en 2011.

### Revue Analytique 2013-2012 :

En 2013, Le résultat non courant des Eaux Minérales d'Oulmès a accusé une baisse de 4.8 MDH Par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à -2.6 MDH.

Les produits non courants sont en hausse de 37.6% pour s'établir à 6.9 MDH en 2013 contre 5.0 MDH en 2012 en raison de l'augmentation de 0.4 MDH des produits de cessions d'immobilisations qui s'élevaient à 0.6 MDH en 2013 contre 0.2 MDH en 2012. Par ailleurs, les autres produits non courants affichent une baisse de 4.2% en 2013 pour s'établir à 4.6 MDH.

Les charges non courantes, quant à elles, se sont établies à 9.6 MDH à fin décembre 2013 versus 2.8 MDH à fin décembre 2012, soit une hausse de près de 6.8 MDH. Cette hausse est due à la constatation d'une provision pour risques et charges de 8 MDH en 2013 pour faire face à divers risques non courants.

### Revue Analytique 2012-2011 :

Concernant l'année 2012, les produits non courants s'élevaient à 5 MDH soit une hausse 1.6 MDH par rapport à l'exercice antécédent. Cette hausse découle de l'accroissement des autres produits non courants (refacturation du gazoil<sup>29</sup>) qui s'établissent à 4.8 MDH en 2012 versus 3.1 MDH en 2011.

Quant aux charges non courantes, celles-ci sont en hausse de 2.3 MDH et se composent exclusivement des « Autres charges non courantes » qui incluent principalement les charges de licenciement liés au départ de quelques collaborateurs.

## 11. Résultat net

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
Résultat d'exploitation	51 852	115 410	144 237	122,6%	<b>25,0%</b>	66,8%
Résultat financier	-21 699	-21 105	-21 306	2,7%	<b>-1,0%</b>	-0,9%
Résultat courant	<b>30 154</b>	<b>94 305</b>	<b>122 930</b>	212,7%	<b>30,4%</b>	101,9%
Résultat non courant	2 992	2 207	-2 646	-26,2%	<b>&lt;-100.0%</b>	-
Résultat avant impôts	33 146	96 512	120 285	191,2%	<b>24,6%</b>	90,5%
Impôts sur les résultats	8 655	31 517	40 910	264,1%	<b>29,8%</b>	117,4%
<b>Résultat net</b>	<b>24 491</b>	<b>64 995</b>	<b>79 375</b>	<b>165,4%</b>	<b>22,1%</b>	<b>80,0%</b>
<b>Marge nette</b>	<b>2,2%</b>	<b>5,8%</b>	<b>6,5%</b>	<b>3,5 pts</b>	<b>0,7 pts</b>	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Au 31 Décembre 2012, la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » affiche un résultat net excédentaire et s'élève à 64.9 MDH, soit une nette amélioration de 40.5 MDH par rapport au résultat de 2011.

A fin 2013, la capacité bénéficiaire de la société s'est établie à 79.4 MDH soit une évolution de 22.1% du notamment à la croissance du chiffre d'affaires généré par l'activité et à une bonne maîtrise des charges d'exploitation.

En 2013, le bénéfice net rapporté au chiffre d'affaires de la Société Les Eaux Minérales d'Oulmès s'est chiffré à 6.5% en hausse de 4.3 points par rapport à 2011. Cette hausse est due notamment à la maîtrise des coûts de matières premières en étroite lien avec la croissance des ventes.

La marge nette a avancé de 4.2 points passant de 2.2% en 2011 à 6.5% en 2013.

<sup>29</sup> La Société Les Eaux Minérales d'Oulmès achète et refacture le gazoil à ses prestataires externes en charges de transport en raison de non disponibilité d'une pompe à proximité.

## 12. Rentabilité des Fonds Propres :

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Résultat net</b>	<b>24 491</b>	<b>64 995</b>	<b>79 375</b>	<b>165,4%</b>	<b>22,1%</b>	<b>80,0%</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>446 068</b>	<b>487 302</b>	<b>517 177</b>	<b>9,2%</b>	<b>6,1%</b>	<b>7,7%</b>
<b>Total actif</b>	<b>1 089 625</b>	<b>1 183 463</b>	<b>1 238 680</b>	<b>8,6%</b>	<b>4,7%</b>	<b>6,6%</b>
<b>Rentabilité des fonds propres<sup>[1]</sup></b>	<b>5,5%</b>	<b>13,3%</b>	<b>15,3%</b>	<b>7.85pts</b>	<b>2.01 pts</b>	<b>-</b>
<b>Rentabilité des actifs<sup>[2]</sup></b>	<b>2,2%</b>	<b>5,5%</b>	<b>6,4%</b>	<b>3.24pts</b>	<b>0.92 pts</b>	<b>-</b>

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

<sup>[1]</sup>RFP= Résultat net/ Capitaux propres

<sup>[2]</sup>RA= Résultat net/ Total actif

Sur toute la période d'étude, la rentabilité des fonds propres a augmenté de 9.8 points atteignant 15.3 % en 2013, 13.3% en 2012 et 5.5% en 2011.

La rentabilité des actifs a également enregistré la même tendance haussière sur la période étudiée et s'élève à 6.4% en 2013 contre 5.5% en 2012 et contre 2.2% en 2011.

### 3. ANALYSE DU BILAN :

Le tableau suivant reprend les données historiques du bilan de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013.

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
Immobilisations en non valeurs	15 865	15 938	17 717	0,5%	11,2%	5,7%
Immobilisations incorporelles	5 322	5 755	6 637	8,1%	15,3%	11,7%
Immobilisations corporelles	685 065	748 453	774 016	9,3%	3,4%	6,3%
Immobilisations financières	1 649	1 413	1 533	-14,3%	8,5%	-3,6%
Ecart de conversion	0	0	0	-	-	-
<b>Actif immobilisé</b>	<b>707 901</b>	<b>771 560</b>	<b>799 903</b>	<b>9,0%</b>	<b>3,7%</b>	<b>6,3%</b>
Stocks	65 493	107 674	96 182	64,4%	-10,7%	21,2%
Créances de l'actif circulant	305 479	275 019	274 104	-10,0%	-0,3%	-5,3%
Titres et valeurs de placement	58	58	58	0,0%	0,0%	0,0%
Ecart de conversion	59	90	75	53,6%	-16,6%	13,2%
<b>Actif circulant</b>	<b>371 088</b>	<b>382 841</b>	<b>370 420</b>	<b>3,2%</b>	<b>-3,2%</b>	<b>-0,1%</b>
<b>Trésorerie Actif</b>	<b>10 636</b>	<b>29 063</b>	<b>68 358</b>	<b>173,2%</b>	<b>135,2%</b>	<b>153,5%</b>
<b>Total Actif</b>	<b>1 089 625</b>	<b>1 183 463</b>	<b>1 238 680</b>	<b>8,6%</b>	<b>4,7%</b>	<b>6,6%</b>
Capitaux propres	446 068	487 302	517 177	9,2%	6,1%	7,7%
Capitaux propres assimilés	0	0	0	-	-	-
Dettes de financement	88 591	50 738	303 986	-42,7%	499,1%	85,2%
Provisions durables pour risques et charges	0	0	0	-	-	-
Ecart de conversion	0	0	0	-	-	-
<b>Financement permanent</b>	<b>534 659</b>	<b>538 041</b>	<b>821 163</b>	<b>0,6%</b>	<b>52,6%</b>	<b>23,9%</b>
Dettes du passif circulant	247 217	317 053	329 380	28,2%	3,9%	15,4%
Autres provisions pour risques et charges	789	1 786	8 075	126,5%	352,1%	220,0%
Ecart de conversion	98	49	53	-50,1%	9,9%	-26,0%
<b>Passif circulant</b>	<b>248 103</b>	<b>318 888</b>	<b>337 509</b>	<b>28,5%</b>	<b>5,8%</b>	<b>16,6%</b>
<b>Trésorerie Passif</b>	<b>306 863</b>	<b>326 535</b>	<b>80 009</b>	<b>6,4%</b>	<b>-75,5%</b>	<b>-48,9%</b>
<b>Total Passif</b>	<b>1 089 625</b>	<b>1 183 463</b>	<b>1 238 680</b>	<b>8,6%</b>	<b>4,7%</b>	<b>6,6%</b>

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

## 1. Actif

### a. Actif immobilisé

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution de l'actif immobilisé pour la période d'étude 2011-2013 :

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Actif immobilisé</b>	<b>707 901</b>	<b>771 560</b>	<b>799 903</b>	<b>9,0%</b>	3,7%	<b>6,3%</b>
<b>% Total Bilan</b>	65,0%	65,2%	64,6%	0,2 pts	-0,62	
Immobilisations en non valeurs	15 865	15 938	17 717	0,5%	11,2%	<b>5,7%</b>
Part	2,2%	2,1%	2,2%	-0,17pts	0,15 pts	
Immobilisations incorporelles	5 322	5 755	6 637	8,1%	15,3%	<b>11,7%</b>
Part	0,8%	0,7%	0,8%	-	0,1 pts	
Immobilisations corporelles	685 065	748 453	774 016	9,3%	3,4%	<b>6,3%</b>
Part	96,8%	97,0%	96,8%	0,2 pts	-0,2 pts	
Immobilisations financières	1 649	1 413	1 533	-14,3%	8,5%	<b>-3,6%</b>
Part	0,2%	0,2%	0,2%	-0,0 pts	0,0 pts	
Ecart de conversion	0	0	0	-		
Part	-	0,0%	0,0%	-		

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

La structure de l'actif immobilisé se caractérise par la prédominance des immobilisations corporelles qui représentent un poids moyen de 96.8% entre 2011 et 2013.

L'actif immobilisé atteint 799.9 MDH en 2013 contre 771.6 MDH en 2012 et 707.9MDH en 2011 soit un TCAM de 6.3% sur toute la période d'étude. Cette augmentation globale de 92.0 MDH s'explique principalement par :

- la hausse moyenne de 6.3% (soit +88.9 MDH) des immobilisations corporelles qui passent de 685.1 MDH en 2011 à 774.0 MDH en 2013 (748.4 MDH en 2012) ;
- la hausse moyenne de 5.7% (soit +1.8 MDH) des immobilisations en non valeurs qui s'établissent à 17.7 MDH en 2013 vs 15.9 MDH en 2011(15.9 MDH en 2012) ;
- l'accroissement moyen de 11.7% (+1.3 MDH) des immobilisations incorporelles qui s'élèvent à 6.6 MDH en 2013 contre 5.3 MDH en 2011 (5.7 MDH en 2012).

#### ▪ Immobilisations en non valeurs :

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Immobilisations en non valeurs</b>	<b>15 865</b>	<b>15 938</b>	<b>17 717</b>	<b>0,5%</b>	11,2%	<b>5,7%</b>
<b>% Total Bilan</b>	1,5%	1,3%	1,4%	-0,1 pts	0,1 pts	
Frais préliminaires	0	0	0	-		
Part	-	0%	0%	-		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	15 865	15 938	17 717	0,5%	11,2%	<b>5,7%</b>
Part	100,0%	100,0%	100,0%	-	0	
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	-		
Part	-	0%	0%	-		

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Sur la période d'étude, les immobilisations en non valeurs sont composées entièrement des charges étalées sur plusieurs exercices. Il s'agit notamment de frais préalables, des charges liées aux assistances techniques étrangères, et divers frais d'études.

Les immobilisations en non valeurs s'élèvent à 17.7 MDH en 2013 contre 15.9 MDH en 2011 (15.9 MDH en 2012).

#### ▪ Immobilisations incorporelles :

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 322</b>	<b>5 755</b>	<b>6 637</b>	8,1%	15,3%	11,7%
<b>% Total Bilan</b>	0,5%	0,5%	0,5%	-0,4 pts	0,0 pts	
Immobilisation en recherche et développement	0	0	0	-		-
Part	0%	0%	0%	-		
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 322	5 755	6 637	8,1%	15,3%	11,7%
Part	100,0%	100,0%	100,0%	-	-	
Fonds commercial	0	0	0	-		-
Part	0%	0%	0%	-		
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	-		-
Part	-	-	-	-		

Source : Les Eaux Minérales d' Oulmès

Les immobilisations incorporelles comprennent exclusivement les « brevets, marques, droits et valeurs similaires » relatifs aux logiciels informatiques. Ces derniers se sont établis à 6.6 MDH en 2013 contre 5.3 MDH en 2011 (5.7 MDH en 2012).

#### ▪ Immobilisations corporelles :

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>685 065</b>	<b>748 453</b>	<b>774 016</b>	<b>9,3%</b>	<b>3,4%</b>	<b>6,3%</b>
<b>% Total Bilan</b>	62,9%	63,2%	62,5%	0,4 pts	-0,8 pts	
Terrains	21 020	21 020	21 120	0,0%	<b>0,5%</b>	<b>0,2%</b>
Part	3,1%	2,8%	2,8%	-0,3 pts	0,0 pts	
Constructions	176 925	184 201	206 169	4,1%	<b>11,9%</b>	<b>7,9%</b>
Part	25,8%	24,6%	27,5%	-1,2 pts	2,9 pts	
Installation techniques, matériel et outillage	444 800	444 747	518 705	0,0%	<b>16,6%</b>	<b>8,0%</b>
Part	64,9%	59,4%	69,3%	-5,5 pts	9,9 pts	
Matériel de transport	656	904	1 036	37,8%	<b>14,6%</b>	<b>25,7%</b>
Part	0,1%	0,1%	0,1%	0,0 pts	0,0 pts	
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	9 513	12 773	12 125	34,3%	<b>-5,1%</b>	<b>12,9%</b>
Part	1,4%	1,7%	1,6%	0,3 pts	-0,1 pts	
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	-		-
Part	-	0,0%	0,0%	-	-	
Immobilisations corporelles en cours	32 152	84 809	14 862	>100,0%	<b>-82,5%</b>	<b>-32,0%</b>

Part	4,7%	11,3%	2,0%	6,6 pts	-9,3 pts	
------	------	-------	------	---------	----------	--

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Les immobilisations corporelles de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » affichent une croissance annuelle moyenne de 6.3% et s'élèvent à 774.0 MDH en 2013 contre 685.1 MDH en 2011 (748.4 MDH en 2012).

Les postes « Installations techniques, matériel et outillage » et « Constructions » représentent 90.5% en moyenne des immobilisations corporelles entre 2011 et 2013. Ces derniers sont suivis des postes « Immobilisations corporelles en cours » et des « Terrains » qui affichent respectivement un poids moyen de 6.0% et 2.9% sur toute la période d'étude concernée.

#### Revue Analytique 2012-2013 :

Au 31 Décembre 2013, Les immobilisations corporelles se chiffrent à 774.0 MDH versus 748.4 MDH à fin Décembre 2012. L'augmentation de 25.6 MDH (soit +3.4%) s'explique essentiellement par la variation des postes suivants :

- les « Installations techniques, matériel et outillage » augmentent de 16.6% (soit +74.0 MDH) passant de 444.7 MDH en 2012 à 518.7 MDH en 2013.

Elles portent principalement sur :

- le renforcement des capacités logistiques et des moyens de production ;
- la mise à niveau de plusieurs lignes de production ;
- la modernisation et l'acquisition des Installations techniques, matériel et outillage qui se sont élevées à 88.3 MDH en 2013 traduisant fortement la modernisation et l'amélioration de l'outil productif ;
- l'accroissement de 11.9% (soit +22.0 MDH) du poste « Constructions » qui s'élève à 206.2 MDH en 2013 contre 184.2 MDH en 2012;

Les investissements en construction s'élèvent à 34.1 MDH en 2013 dont 16.1 MDH construits pour le compte de la société elle-même. L'investissement immobilier des Eaux Minérales d'Oulmès concerne principalement la construction de bâtiments à Tarmilate et l'agencement de plusieurs sites logistiques ;

- la régression de 5.1% du poste « Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers » qui passent de 12.8 MDH en 2012 à 12.1 MDH en 2013 ;
- Les immobilisations corporelles en cours se sont quant à eux chiffrées à 14.9 MDH en 2013 contre 84.8 MDH en 2012 affichant un recul de 70.0 MDH (soit une baisse de 82.5%). Il s'agit d'immobilisations « Matériel et Outillage » n'ayant pas encore été mises en service et ne faisant donc pas l'objet d'amortissements. En 2013, les acquisitions en immobilisations en cours sont moindres comparées à l'exercice précédent et s'élèvent à 13.5 MDH à fin décembre 2013 (soit une baisse de 58.6 MDH) et ce conformément aux mises en services précitées.

#### Revue Analytique 2011-2012 :

A fin Décembre 2012, l'actif immobilisé corporel de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » se chiffre à 748.5 MDH en augmentation de +9.3% par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation de 63.4 MDH trouve son origine dans :

- l'extension des magasins de stockage à Tarmilate pour une valeur estimée à 20.3 MDH ;
- la hausse des Investissements en « Installations techniques, matériel et outillage » de près de 48 MDH. Cette progression s'explique par l'ensemble des investissements entrepris pour l'extension de la capacité productive et industrielle de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » à savoir :

- l'installation d'une nouvelle ligne de production PET très haute cadence;
  - l'aménagement de plusieurs déchèteries par site dans le cadre du projet de certification (ISO 14001) ;
  - l'augmentation de puissances électriques à Tarmilate ;
  - l'installation de nouveaux compresseurs ;
  - l'achat d'une nouvelle moulerie d'injection
- l'augmentation des Immobilisations corporelles en cours relatives aux « Installations techniques, matériel et Outillage » qui sont passées de 32.1 MDH en 2011 à 84.8 MDH en 2012 suite à l'acquisition de nouvelles immobilisations non encore mises en service pour une valeur de 72.1 MDH.

#### ▪ Immobilisations financières :

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 649</b>	<b>1 413</b>	<b>1 533</b>	<b>-14,3%</b>	8,5%	<b>-3,6%</b>
<b>% Total Bilan</b>	0,2%	0,1%	0,1%	<b>-0,1pts</b>	0,0 pts	-
Autres Créances Financières	1 649	1 413	1 533	-14,3%	8,5%	<b>-3,6%</b>

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Les « Immobilisations financières » sont composées uniquement des « Autres créances financières » qui représentent les cautions et les dépôts payés d'avances. Elles sont quasi-stables affichant ainsi un montant moyen de 1.5 MDH sur toute la période d'étude.

#### Actif circulant :

Le tableau ci-après décrit l'évolution de l'actif circulant le long des périodes 2011 et 2013 :

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Actif circulant</b>	<b>371 088</b>	<b>382 841</b>	<b>370 420</b>	3,2%	-3,2%	<b>-0,1%</b>
<b>% Total Bilan</b>	34,1%	32,3%	29,9%	<b>-1,7 pts</b>	<b>-2,4 pts</b>	
Stocks	65 493	107 673	96 182	64,4%	-10,7%	21,2%
Part	17,6%	28,1%	26,0%	<b>10,5 pts</b>	<b>-2,2 pts</b>	
Créances de l'actif circulant	305 479	275 019	274 104	-10,0%	-0,3%	-5,3%
Part	82,3%	71,8%	74,0%	<b>-10,5 pts</b>	<b>2,2 pts</b>	
Titres et valeurs de placement	58	58	58	0,0%	0,0%	0,0%
Part	0,0%	0,0%	0,0%	<b>0,00 pts</b>	<b>0,0 pts</b>	
Ecart de conversion	59	90	75	53,6%	-16,6%	13,2%
Part	0,0%	0,0%	0,0%	<b>0,0 pts</b>	<b>0,0 pts</b>	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Sur la période 2011-2013, les « créances de l'actif circulant » représentent 32.1% en moyenne de l'actif circulant, suivies des « stocks » avec un poids moyen de 23.9%.

Rapporté au Chiffre d'affaires global de la société, l'actif circulant de LEMO s'élève en moyenne à 32.6% sur toute la période d'études.

#### Revue Analytique 2012-2013 :

L'actif circulant a atteint 370.4 MDH en 2013 contre 382.8 MDH en 2012. Cette baisse de 12.4 MDH (soit -3.2%) est le résultat de :

- la baisse de près de 1.0 MDH (soit une variation de -0.3%) des « créances de l'actif circulant ». Elles ont atteint 274.1 MDH en 2013 contre 275.0 MDH en 2012. Il est à

noter que le poids des créances de l'actif circulant dans le total actif circulant s'élève en moyenne à 72.9% entre 2012 et 2013.

- la baisse de 11.5 MDH (soit une évolution de -10.7%) des « stocks ». Ils sont passés de 107.7MDH en 2012 à 96.2 MDH en 2013.

#### Revue Analytique 2012-2011 :

A fin décembre 2012, l'actif circulant de la société « les Eaux Minérales d'Oulmès » s'établit à 382.8 MDH en augmentation de 11.8 MDH (soit +3.2%) par rapport à l'exercice précédent. Cet accroissement est dû majoritairement à la hausse du poste « Stocks » qui affiche à lui seul, une hausse de 42.2 MDH soit une variation en pourcentage de 64.4% comparée à l'année 2011.

#### ▪ Stocks

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Stocks</b>	<b>65 493</b>	<b>107 674</b>	<b>96 182</b>	64,4%	-10,7%	<b>21,2%</b>
<b>% Total Bilan</b>	6,0%	9,1%	7,8%	3,1 pts	-1,3 pts	
Marchandises	72	79	25	9,4%	-68,0%	<b>-40,9%</b>
Part	0,1%	0,1%	0,0%	0,0 pts	0,0 pts	
Matières et fournitures, consommables	52 144	95 567	83 834	83,3%	-12,3%	<b>26,8%</b>
Part	79,6%	88,8%	87,2%	9,1 pts	-1,6 pts	
Produits finis	13 277	12 027	12 324	-9,4%	2,5%	<b>-3,7%</b>
Part	20,3%	11,2%	12,8%	-9,1 pts	1,6 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

L'analyse des stocks fait ressortir la prédominance des stocks de matières et fournitures consommables qui représentent 84.2% en moyenne entre 2011 et 2013. Ces derniers comprennent essentiellement les stocks de matières consommables et de pièces de rechange.

Les stocks de produits finis représentent 14.8% en moyenne de la totalité des stocks. Il s'agit des stocks d'eaux minérales et eaux de table. Le poids des stocks de marchandises reste quant à lui très négligeable.

Après s'être établi à 107.7 MDH en 2012 (soit une hausse de 64.4% par rapport à l'exercice précédent) ; le niveau des stocks a régressé en 2013 pour se situer à 96.2 MDH soit une baisse de 10.7%.

A fin 2012, le stock de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès s'établit à 107.6 MDH en augmentation de 64.4% et +42 MDH en valeur, en raison d'un stockage important de PET dans le cadre d'une stratégie anticipative d'approvisionnement.

#### ▪ Délai de rotation des stocks de Matières et fournitures consommables et des produits finis :

En nombre de jours	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
Délai de rotation des stocks de matières et fournitures consommables <sup>30</sup>	53	88	92	67,1%	3,8%	31,7%
Délai de rotation des stocks de produits finis <sup>31</sup>	4	3	3	-11,7%	-5,5%	-8,7%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

<sup>30</sup> (Stocks de matières et fournitures consommables \* 365) / (Achats)

<sup>31</sup>(Stocks de produits finis \* 365) / Chiffre d'affaires

## ▪ Créances de l'actif circulant :

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Créances de l'actif circulant</b>	<b>305 479</b>	<b>275 019</b>	<b>274 104</b>	<b>-10,0%</b>	-0,3%	<b>-5,3%</b>
<b>% Total Bilan</b>	28,0%	23,2%	22,1%	-4,8 pts	-1,1 pts	
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	27 579	16 651	2 240	-39,6%	-86,5%	<b>-71,5%</b>
Part	9,0%	6,1%	0,8%	-3,0 pts	-5,2 pts	
Clients et comptes rattachés	198 074	189 082	190 563	-4,5%	0,8%	<b>-1,9%</b>
Part	64,8%	68,8%	69,5%	3,9 pts	0,8 pts	
Personnel	3 701	4 047	5 362	9,4%	32,5%	<b>20,4%</b>
Part	1,2%	1,5%	2,0%	0,3 pts	0,5 pts	
Etat	65 963	56 549	66 648	-14,3%	17,9%	<b>0,5%</b>
Part	21,6%	20,6%	24,3%	-1,0 pts	3,8 pts	
Comptes d'associés	-	-	-	-	-	-
Part	-	-	-	-	-	-
Autres débiteurs	7 551	6 173	7 806	-18,2%	26,4%	<b>1,7%</b>
Part	2,5%	2,2%	2,8%	-0,2 pts	0,6 pts	
Comptes de régularisation	2 611	2 516	1 484	-3,6%	-41,0%	<b>-24,6%</b>
Part	0,9%	0,9%	0,5%	0,1 pts	-0,4 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

## ▪ Délai de règlement des créances clients :

En nombre de jours	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
Délai de règlement des créances clients <sup>32</sup>	55	51	47	-7,0%	-7,0%	-7,0%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Les « Créances de l'actif circulant » sont essentiellement composées des créances envers les « clients et comptes rattachés » qui représentent en moyenne 67.6 % du total de l'actif circulant entre 2011 et 2013. Elles sont suivies des créances de « l'Etat » et des créances envers les « Autres débiteurs », qui représentent respectivement 22.2% et 2.5% en moyenne sur la même période.

Par ailleurs, sur la période d'étude, les créances Clients représentent en moyenne 16.8% du Total du Chiffre d'affaires réalisé par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

### Revue Analytique 2012-2013:

Les « Créances de l'actif circulant » se sont établies à 274.1 MDH en 2013 contre 275.0 MDH en 2012. Cette légère baisse de 0.9 MDH (soit -0.3%) s'explique principalement par :

- l'augmentation de 1.5 MDH (soit +0.8%) des créances « Clients et comptes rattachés » qui ont atteint 190.6 MDH en 2013 contre 189.1MDH en 2012. Cette quasi-stagnation traduit une gestion efficiente du besoin en fonds de roulement. A fin 2013, le délai règlement client se chiffre à 47 jours contre 51 jours en 2012.

<sup>32</sup> (Créances clients nettes \*365) / Chiffre d'affaires TTC

- la baisse des dotations aux provisions pour dépréciation de l'actif circulant qui se sont établis à 6.5 MDH en 2013 versus 13.0 MDH en 2012 ;
- La baisse de 14.4 MDH du poste « Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes » qui se chiffre à 2.2 MDH en 2013 contre 16.6 MDH en 2012<sup>33</sup>
- l'augmentation de 10.1 MDH (soit +17.9%) des créances fiscales qui sont passées de 56.5 MDH en 2012 à 66.4 MDH en 2013 ; en lien avec l'évolution des différentes charges fiscales auxquelles est assujettie la société (taxe communale, acompte IS...) ;
- la hausse de 1.6 MDH des créances envers les « Autres débiteurs » qui s'élèvent à 7.8 MDH en 2013 contre 6.2 MDH en 2012 liées à des créances diverses non encore encaissées.

#### Revue Analytique 2011-2012:

Les « Créances de l'actif circulant » se sont établies à 275 MDH en 2012, soit une régression de 30.4 MDH (-10%) qui s'explique principalement par :

- la baisse de 10.9 MDH (soit -39.6%) du poste « les fournisseurs débiteurs, avances et acomptes qui s'élèvent à 16.6 MDH en 2012 ;
- la baisse de 9.4 MDH (-14.3%) des créances fiscales étatiques qui se sont chiffrées à 56.5 MDH en 2011 suite à la baisse des acomptes IS versés en 2012. A noter la baisse de l'IS en 2011 par rapport à 2010 (le résultat 2010 incluait l'impôt sur la plus-value de cessions de l'actif immobilisé Soda) ;
- la baisse de 9.0 MDH des créances « Clients comptes et rattachés » qui s'élèvent à 189.0 MDH à fin décembre 2012. Cette baisse, qui se traduit par une réduction des effets à recevoir, est la conséquence, d'une part, d'une gestion des créances clients plus rigoureuse et efficiente et d'autre part, les provisions pour dépréciation des clients augmentent de 6.1 MDH en 2012 expliquant ainsi la réduction enregistrée au niveau de ces créances. A fin 2012, le délai règlement client s'établit à 51 jours contre 55 jours en 2011.
- le poste « Autres Débiteurs » a par ailleurs reculé de 1.4 MDH pour se chiffrer à 6.1 MDH en 2012 ;

#### Trésorerie Actif :

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Trésorerie</b>	<b>10 636</b>	<b>29 063</b>	<b>68 358</b>	<b>173,2%</b>	<b>&gt;100,0 %</b>	<b>&gt;100,0 %</b>
<b>% Total Bilan</b>	1,0%	2,5%	5,5%	1,5	3,1	
Chèques et valeurs à encaisser	9 022	23 383	<b>26 408</b>	159,2%	12,9%	<b>71,1%</b>
Part	84,8%	80,5%	38,6%	-4,4 pts	-41,8 pts	
Banques, TG et CCP	670	4 812	<b>41 044</b>	<b>&gt;100,0 %</b>	<b>&gt;100,0 %</b>	
Part	6,3%	16,6%	60,0%	10,3 pts	43,5 pts	
Caisse, régie d'avances et accreditifs	944	868	<b>905</b>	-8,1%	4,4%	<b>-2,1%</b>
Part	8,9%	3,0%	1,3%	-5,9 pts	-1,7 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

#### Revue Analytique 2012-2013 :

En 2013, La trésorerie Actif de « la société Les Eaux Minérales d'Oulmès » a atteint un encours de 68.3 MDH en raison de la hausse du compte « banques, TG et CCP » qui s'élève à 41.0 MDH soit +36.2 MDH comparé à l'exercice précédent.

<sup>33</sup> En 2012, le poste « Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes » incluait des avances sur acquisitions d'immobilisations.

## Revue Analytique 2011-2012 :

A fin Décembre 2012, la trésorerie actif de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès affiche un encours global de 29 MDH soit une évolution haussière de +18.4 MDH portée toujours par l'augmentation du poste « Chèques et valeurs à encaisser » qui se chiffre à 23.3 MDH (contribution de 80.5% dans la constitution de la trésorerie Actif).

### 2. Passif :

#### a. Capitaux permanents :

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Financement permanent</b>	<b>534 659</b>	<b>538 041</b>	<b>821 163</b>	0,6%	52,6%	<b>23,9%</b>
<b>% Total Bilan</b>	49,1%	45,5%	66,3%	-3,6 pts	20,8 pts	
Capitaux propres	446 068	487 302	<b>517 177</b>	9,2%	6,1%	<b>7,7%</b>
Part	83,4%	90,6%	63,0%	7,1 pts	-27,6 pts	
Capitaux propres assimilés	0	0	0	-		-
Part	-	-	-	-	-	
Dettes de financement	88 591	50 738	<b>303 986</b>	-42,7%	499,1%	<b>85,2%</b>
Part	16,6%	9,4%	37,0%	-7,1 pts	27,6 pts	
Provisions durables pour risques et charges	0	0	0	-		-
Part	-	-	-	-	-	
Ecart de conversion	0	0	0	-		-
Part	-	-	-	-	-	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Les ressources stables de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès ont atteint 821.2 MDH en 2013 contre 538.0 MDH en 2012 et 534.6 MDH en 2011 (soit un TCAM de 23.9%). Cette évolution régulière est due à :

- l'évolution moyenne de 7.7% (soit +71.1 MDH) des capitaux propres ;
- la hausse moyenne de 85.2% (soit +215.4 MDH) des dettes de financement.

L'analyse de la structure des ressources de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès fait ressortir la dominance des capitaux propres sur toute la période d'étude qui passent de 446.1 MDH en 2011 à 517.2 MDH en 2013 (487.3 MDH en 2012) et dont la quote-part se chiffre à près de 79.0% à fin décembre 2013.

#### ▪ Capitaux propres

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Capitaux propres</b>	<b>446 068</b>	<b>487 302</b>	<b>517 177</b>	<b>9,2%</b>	6,1%	<b>7,7%</b>
<b>% Total Bilan</b>	40,9%	41,2%	41,8%	0,2 pts	0,6 pts	
Capital social ou personnel	198 000	198 000	198 000	0,0%	0,0%	<b>0,0%</b>
Part	44%	41%	38%	-3,8 pts	-2,3 pts	
Prime d'émission, de fusion, d'apport	166 980	166 980	166 980	0,0%	0,0%	<b>0,0%</b>
Part	37%	34%	32%	-3,2 pts	-2,0 pts	
Ecart de réévaluation	0	0	0	-		
Part						
Réserve légale	15 962	17 186	19 800	7,7%	15,2%	<b>11,4%</b>

Part	3,6%	3,5%	3,8%	-0,1 pts	0,3 pts	
Autres réservés	37 687	37 687	37 687	0,0%	0,0%	<b>0,0%</b>
Part	8,4%	7,7%	7,3%	-0,7 pts	-0,4 pts	
Report à nouveau	2 949	2 455	15 335	-16,7%	524,7%	<b>&gt;100,0%</b>
Part	0,7%	0,5%	3,0%	-0,2 pts	2,5 pts	
Résultat net en instance d'affectation	0	0	0	-		
Part	-	0	0			
Résultat net de l'exercice	24 491	64 995	79 375	>100,0%	22,1%	<b>80,0%</b>
Part	5,5%	13,3%	15,3%	7,8 pts	2,0 pts	
<b>Capitaux propres assimilés</b>	0	0	0	-		
<b>% Total Passif</b>						
Subventions d'investissement	0	0	0	-		
Part						
Provisions réglementées	0	0	0	-		
Part						

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Les capitaux propres de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès représentent 41.3% du total bilan en moyenne entre 2011 et 2013.

A la fin de l'exercice 2013, les capitaux propres se sont établis à 517.2 MDH contre 446.1MDH en 2011 (487.3 MDH en 2012) affichant de ce fait un TCAM de 7.7%.

La prime d'émission de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès s'établit à 166 980 KDH sur les trois derniers exercices. Celle-ci correspond à l'augmentation de capital ayant eu lieu en 2007 et qui s'est caractérisée par l'émission de 330 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 DH chacune, assorties d'une prime d'émission d'un montant de 506 DH l'action.

#### Revue Analytique 2012-2013 :

La hausse de 6.1% des fonds propres résulte principalement de :

- La hausse de 14.4 MDH (soit +22.1%) du résultat net en 2013 qui passe de 65.0 MDH à fin décembre 2012 à 79.4 MDH à fin décembre 2013 grâce à la bonne performance commerciale des ventes de la société et la maîtrise des charges d'exploitation ;
- la hausse du poste « report à nouveau » qui passe 2.5MDH en 2012 à 15.3 MDH en 2013.

Parallèlement, la réserve légale a augmenté pour s'établir à 19.8 MDH en 2013 contre 17.2 MDH en 2012. Il est à noter qu'à fin 2013, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a atteint le plafond de la réserve légale.

#### Revue Analytique 2011-2012 :

Les capitaux propres au titre de l'exercice 2012 ont affiché une croissance 9.2% comparé à l'année précédente en raison de la hausse du résultat de l'exercice qui s'est apprécié de 165.4%, conjuguée à la dotation de la réserve légale qui s'apprécie en conséquence de +7.7% pour se chiffrer à 17.2 MDH en 2012.

## ▪ Dettes de financement :

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Dettes de financement</b>	<b>88 591</b>	<b>50 738</b>	<b>303 986</b>	<b>-42,7%</b>	499,1%	<b>85,2%</b>
<b>% Total Bilan</b>	8,1%	4,3%	24,5%	-3,8 pts	20,3 pts	
Emprunts obligataires	0	0	<b>0</b>	-		-
Part						
Autres dettes de financement	<b>88 591</b>	<b>50 738</b>	<b>303 986</b>	<b>-42,7%</b>	499,1%	<b>85,2%</b>
Part	100%	100%	100%	0,0 pts	0,0 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

A fin 2013, Les ressources issues des dettes de financement représentent 24.5% du total bilan. Tout au long de la période d'étude, celles-ci sont passées de 88.6 MDH en 2011 à 304.0 MDH en 2013 (50.7 MDH en 2012) soit un TCAM de 85.2%. Cette hausse est due à l'emprunt de crédits auprès de divers établissements de crédit pour un total de 300 MDH, ce qui a permis à la société Les Eaux Minérales d'Oulmès de rééquilibrer sa structure financière et d'améliorer nettement ses capitaux permanents.

### b. Passif circulant

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Passif circulant</b>	<b>248 103</b>	<b>318 888</b>	<b>337 509</b>	<b>28,5%</b>	5,8%	<b>16,6%</b>
<b>% Total Bilan</b>	22,8%	26,9%	27,2%	4,2 pts	0,3 pts	
<b>Dettes du passif circulant</b>	<b>247 217</b>	<b>317 053</b>	<b>329 380</b>	<b>28,2%</b>	3,9%	<b>15,4%</b>
<b>% Total Bilan</b>	22,7%	26,8%	26,6%	4,1 pts	-0,2 pts	
Fournisseurs et comptes rattachés	148 137	183 535	151 401	23,9%	-17,5%	<b>1,1%</b>
Part	59,9%	57,9%	47,8%	-2,0 pts	-10,1 pts	
Clients créditeurs, avances et acomptes	7 520	10 471	12 457	39,2%	19,0%	<b>28,7%</b>
Part	3,0%	3,3%	3,9%	0,26 pts	0,6 pts	
Personnel	43	4 318	6 659	NS	54,2%	-
Part	0,0%	1,4%	2,1%	1,3 pts	0,7 pts	
Organismes sociaux	5 008	7 462	8 922	49,0%	19,6%	<b>33,5%</b>
Part	2,0%	2,4%	2,8%	0,3 pts	0,5 pts	
Etat	77 118	106 797	143 351	38,5%	34,2%	<b>36,3%</b>
Part	31,2%	33,7%	45,2%	2,5 pts	11,5 pts	
Comptes d'associés	1 469	1 377	1 552	-6,2%	12,7%	<b>2,8%</b>
Part	0,6%	0,4%	0,5%	-0,2 pts	0,1 pts	
Autres créanciers	-	0	0	-		-
Part	-	-	-			
Comptes de régularisation passif	7 921	3 092	5 037	-61,0%	62,9%	<b>-20,3%</b>
Part	3,2%	1,0%	1,6%	-2,2 pts	0,6 pts	
<b>Autres provisions pour risques et charges</b>	<b>789</b>	<b>1 787</b>	<b>8 075</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>&gt;100,0 %</b>

<b>% Total Bilan</b>	0,1%	0,2%	0,7%	0,1 pts	0,5 pts	
<b>Ecart de conversion</b>	<b>98</b>	<b>49</b>	<b>53</b>	<b>-50,1%</b>	9,9%	<b>-26,0%</b>
<b>% Total Bilan</b>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0 pts	0,0 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

▪ **Délai de règlement des fournisseurs :**

En nombre de jours	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
Délai de règlement des fournisseurs <sup>34</sup>	58	80	62	36,7%	-21,5%	3,6%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Le passif circulant de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a atteint 337.5 MDH en 2013 contre 248.1 MDH en 2011(318.9 MDH en 2012) et représente en moyenne 25.7% du total bilan.

L'analyse de la structure du passif circulant de la société les Eaux Minérales d' Oulmès démontre nettement une prépondérance des ressources issues des dettes fournisseurs qui représentent 55.2% en moyenne sur toute la période d'étude. En parallèle, la dette envers l'état contribue à hauteur de 36.7% en moyenne à la formation des dettes du passif circulant.

Par ailleurs, les dettes fournisseurs représentent en moyenne 41.8 % des achats globaux de la société sur la période allant de 2011 à 2013.

Revue Analytique 2012-2013 :

Les dettes du passif circulant ont atteint 329.4 MDH en 2013 contre 317.0 MDH en 2012(soit une hausse de 12.3 MDH), en raison principalement de l'effet combiné des éléments suivants :

- la baisse de 32.1MDH (soit -17.5%) des dettes fournisseurs. Elles ont atteint 151.4 MDH en 2013 contre 183.5 MDH en 2012. Cette baisse est étroitement liée à la maîtrise du volume d'achat du PET et à l'optimisation des modalités de paiements fournisseurs. Le délai de règlement des fournisseurs s'élève à 62 jours en 2013 contre 80 jours en 2012.
- la hausse de 2.0 MDH (soit +19.0%) du poste « Clients créditeurs, avances et acomptes » qui s'élève à 12.5 MDH en 2013 contre 10.5 MDH en 2012, ce suite à la consignation des emballages (bouteilles et caisses) entreprise par la société.
- La hausse de 2.3 MDH (soit +54.2%) des dettes liées au Personnel qui passent de 4.3 MDH en 2012 à 6.7 MDH en 2013 ;
- La hausse de 36.5 MDH (soit +34.2%) du poste relatif aux dettes « Etat »qui se chiffrent à 143.3 MDH à fin 2013 versus 106.8 MDH à fin 2012.

Par ailleurs, les autres provisions pour risques et charges se sont établis à 8.1 MDH à fin 2013 contre 1.8 MDH à fin 2012 en liaison avec les différents risques non courants encourus par la société.

Revue Analytique 2011-2012 :

Les dettes du passif circulant ont atteint 317.0 MDH en 2012 contre 247.2 MDH en 2011 (soit +69.8 MDH). Cette évolution de 28.2% est due notamment à :

- la hausse de 35.4 MDH (soit 25.6%) des dettes fournisseurs. Elles ont atteint 183.5 MDH en 2012 contre 148.1 MDH en 2011. Cette évolution, s'explique par le

<sup>34</sup> (Dette fournisseurs \* 365) / (Achats TTC)

rallongement des délais de paiement fournisseurs qui passent de 58 jours à 80 jours en 2012.

- l'augmentation de 29.6 MDH des dettes de l'Etat qui passent de 77.1 MDH en 2011 à 106.7 MDH en 2012 qui s'explique majoritairement par la hausse de l'IS suite à la croissance du résultat qui se chiffre à 64.9 MDH en 2012 ;
- le recul de 2.9 MDH du poste « Clients Crédeurs, avances et acomptes » qui se chiffre à 10.4 MDH en 2012 ;
- l'augmentation de 2.4 MDH (soit +49%) des dettes envers les organismes sociaux qui s'élèvent à 7.4 MDH en 2012 contre 5 MDH en 2011.

Par ailleurs, le poste « Autres provisions pour risques et charges » a reculé de 77.4% pour se chiffrer à 178 KDH à fin décembre 2012 versus 789 KDH en 2011.

### c. Trésorerie Passif

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
<b>Trésorerie</b>	<b>306 863</b>	<b>326 535</b>	<b>80 009</b>	<b>6,4%</b>	-75,5%	<b>-48,9%</b>
<b>% Total Bilan</b>	28,2%	27,6%	6,5%	-0,6 pts	-21,1 pts	
Crédits d'escompte	<b>72 064</b>	<b>55 429</b>	<b>0</b>	<b>-23,1%</b>	-100,0%	-
Part	23,5%	17,0%	0,0%	-6,5 pts	-17,0 pts	<b>100,0%</b>
Crédits de trésorerie	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50 000</b>	-	-	-
Part	-	-	62,5%			
Banques (soldes créditeurs)	<b>234 799</b>	<b>271 105</b>	<b>30 009</b>	<b>15,5%</b>	-88,9%	<b>-64,3%</b>
Part	76,5%	83,0%	37,5%	6,5 pts	-45,5 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

### Revue Analytique 2012-2013 :

La Trésorerie Passif de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès (à 62.5% constitué de Billets de Trésorerie) baisse de 75.5% pour s'établir à 80.0 MDH en 2013 contre 326.5 MDH en 2012.

### Revue Analytique 2011-2012 :

Au 31 Décembre 2012, la trésorerie passif affiche un encours total de 326.5 MDH en augmentation de 6.4% par rapport à l'exercice précédent.

## 3. Endettement financier net

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
Dettes de financement	88 591	50 738	303 986	-42,73%	>100,0%	85,24%
Trésorerie passif	306 863	326 535	80 009	6,41%	-75,50%	-48,94%
Trésorerie actif	10 636	29 063	68 358	>100,0%	>100,0%	153,52%
Titres et valeurs de placement	58	58	58	0,00%	0,00%	0,00%
Redevances Crédit-bail restant à payer	13 987	18 726	27 757	33,88%	48,23%	40,87%
<b>Endettement financier net</b>	<b>398 747</b>	<b>366 878</b>	<b>343 336</b>	<b>-7,99%</b>	<b>-6,42%</b>	<b>-7,21%</b>
Capitaux propres	446 068	487 302	517 177	9,24%	6,13%	7,68%
<b>Endettement / Fonds propres</b>	<b>89,39%</b>	<b>75,29%</b>	<b>66,39%</b>	<b>-14.1 pts</b>	<b>-8.9 pts</b>	<b>-</b>

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

### Revue Analytique 2012-2013 :

Au titre de l'exercice 2013, l'endettement financier net de la Société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » s'établit à 343.3 MDH contre 366.8 MDH en 2012, impacté essentiellement par l'évolution de la trésorerie actif. Le ratio de l'endettement s'établit à 66.39% en baisse de 8.9 points.

### Revue Analytique 2011-2012 :

Au titre de l'exercice 2012, l'endettement financier net de la société les Eaux Minérales d'Oulmès s'améliore pour se situer à 366.9 MDH contre 398.7 MDH en 2011, soit une baisse de 8.0%. A fin 2012, le ratio d'endettement s'établit à 75.3% en baisse de 14.1 pts.

## **4. ANALYSE DE L'EQUILIBRE FINANCIER**

En KDH	2011	2012	2013	Var 11-12	Var 12-13	TCAM
Financement permanent	534 659	538 041	821 163	0,6%	52,6%	23,9%
Actif immobilisé	707 901	771 560	799 903	9,0%	3,7%	6,3%
<b>Fonds de roulement</b>	<b>-173 242</b>	<b>-233 519</b>	<b>21 260</b>	<b>-34,8%</b>	-	-
Actif circulant hors VMP	371 030	382 783	370 362	3,2%	-3,2%	-0,1%
Passif circulant	248 103	318 888	337 509	28,5%	5,8%	16,6%
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	<b>122 927</b>	<b>63 895</b>	<b>32 853</b>	<b>-48,0%</b>	-48,6%	
FR/BFR	ns	ns	64.6%	-	-	-
<b>Trésorerie nette retraitée de VMP</b>	<b>- 296 169</b>	<b>- 297 414</b>	<b>- 11 593</b>	<b>-0,4%</b>	-96,1%	-80,2%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

### 1. Fonds de Roulement

En 2013, le fond de roulement de la société les Eaux Minérales d'Oulmès atteint 21.3 MDH contre -173.2 MDH en 2011 (et -233.5 MDH en 2012). Cette évolution résulte principalement de la hausse du Financement permanent suite à la restructuration de la dette et du rééquilibrage du bilan.

### 2. Besoin en Fonds de Roulement

Sur la période 2011-2012, le besoin en fonds de roulement s'améliore pour s'établir à 63.9 MDH en 2012 contre 122.9 MDH en 2011. Cette amélioration s'explique principalement par un meilleur encadrement du risque client et un rallongement des délais fournisseurs.

A fin 2013, le besoin en fonds de roulement s'établit à 32.8 MDH en baisse de 48.5% comparé à l'exercice précédent. Cette baisse tient compte de l'effet combiné de :

- la hausse du passif circulant due à la constatation de la provision pour Risques et Charges et suite à la hausse des dettes du passif circulant sous l'effet de la progression des dettes dues à l'état ;
- la baisse de l'actif circulant en raison de la baisse de l'encours Stock et des créances de l'actif circulant.

### 3. Trésorerie Nette :

Entre 2011 et 2013, la trésorerie nette est négative. Elle passe de -296.2 MDH en 2011 à -11.6 MDH en 2013 (pour -297.5 MDH en 2012).

Il est à noter que La société Les Eaux Minérales d'Oulmès a pu conclure en septembre 2013 avec ses partenaires bancaires un CMT d'un montant de 300 MDH dont l'objectif est le renforcement de son fond de roulement afin qu'il soit en adéquation avec son niveau d'activité et ses investissements.

- **Ratio de service de la dette**

	2011	2012	2013
Ratio du service de la dette	2,3	3,5	3,8

Ratio du service de la dette= (EBE)/(Charges d'intérêts+ Part du capital remboursé)

A fin 2013, le ratio du service de la dette s'est amélioré pour s'établir à 3.8 contre 3.5 en 2012 contre 2.3 en 2011.

Le ratio Endettement/Fonds Propres passe quant à lui de 89.39% en 2011 à 75.29% en 2012 à 66.39% en 2013.

- **Tableau de financement :**

En KDH	2011		2012		2013	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
Autofinancement		-9 864,64		129 581,4		141 562,1
Cessions et réductions d'immobilisations		228,42		469,972		634,6
Augmentations des capitaux propres et assimilés						
Augmentation des dettes de financement						300 000
<b>Ressources stables</b>		<b>-9 636,23</b>		<b>130 051,3</b>		<b>442 196,7</b>
Acquisitions et augmentations d'immobilisations	196 966,23		147 333,6		131 597,1	
Remboursement des capitaux propres						
Remboursement des dettes de financements	35 577,09		37 852,5		46 752,5	
Emplois en non valeurs	5 136,29		5 142,2		9 067,9	
<b>Emplois stables</b>	<b>237 679,61</b>		<b>190 328,3</b>		<b>187 417,6</b>	
Variation de besoin de financement		<b>407 645,45</b>		<b>59 032,6</b>		<b>31 041,8</b>
Variation de la trésorerie	<b>160 330</b>		<b>1 244</b>		<b>285 821</b>	
<b>Trésorerie d'ouverture</b>		<b>456 557</b>		<b>296 227</b>		<b>297 471</b>
<b>Trésorerie nette de clôture</b>		<b>296 227</b>		<b>297 471</b>		<b>11 650</b>
<b>Trésorerie nette de clôture retraitée de VMP</b>		<b>296 169</b>		<b>297 414</b>		<b>11 592</b>

#### Revue Analytique 2012-2013 :

Les ressources stables de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès s'établissent à 442.2 MDH à fin décembre 2013 contre 130.0 MDH en 2012 en raison de la hausse des dettes de

financements MLT contractés et de l'amélioration du résultat généré par l'activité de l'entreprise au cours de l'année 2013.

Les emplois stables se sont quant à eux élevés à 187.4 MDH contre 190.3 MDH en 2012 en raison d'un niveau d'investissement moindre que l'année dernière.

Au 31 décembre 2013, le niveau de trésorerie nette s'établit à -11.6 MDH contre -297.5 MDH en 2012, atténué par la baisse du Besoin de fonds de roulement de près de 31.0 MDH.

#### Revue Analytique 2011-2012 :

Les Ressources stables de la Société Les Eaux Minérales d'Oulmès s'établissent à fin décembre 2012 à 130.0 MDH compte tenu de la hausse de la capacité bénéficiaire de la société.

Les emplois stables s'établissent à 190.3 MDH et sont composés essentiellement des immobilisations d'équipements.

Le niveau de trésorerie s'établit par ailleurs à -297.5 MDH, atténué par une baisse continue du besoin de fonds de roulement qui enregistre un recul de près de 59 MDH.

## PARTIE VI - **P**ERSPECTIVES

## **Avertissement :**

**Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain.**

**Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès ».**

**Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées.**

### **I. PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS :**

Le chiffre d'affaires global s'élèverait en 2014 à 1 340 millions de dirhams, en hausse de 12.7% par rapport à 2013, soit +156.0 MDh.

En termes d'investissements, le budget 2014 prévoit notamment :

- La mise à niveau des lignes de productions de la société
- La modernisation de l'outil productif à travers l'acquisition de divers matériels et Outillages ;
- La construction d'un nouveau hangar à grande capacité ;
- Le renforcement de la flotte de distribution ;

Le budget d'investissement de 2014 pour la réalisation desdits projets est estimé à un montant de 101.5 Millions de Dirhams.

Durant la période 2014-2016, les budgets d'investissement oscillent entre 93 et 160 MDH. Parmi les grands chantiers qui seront menés figurent le renforcement des capacités logistiques à travers :

- l'ouverture de hubs logistiques dans deux régions du Royaume ;
- l'extension des zones de stockages à Tarmilate et le renforcement des capacités de production par l'ajout d'une nouvelle ligne PET à Tarmilate.

*Programme d'investissement pour les années à venir :*

<b>Budget d'investissement en Millions de Dirhams</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Matériel et outillage	84	40,9	118,2	73,8
Part	90,3%	40,30%	73,80%	73,80%
Constructions	1	38,1	18,5	11,5
Part	1,10%	37,54%	11,50%	11,50%
Matériel Informatique	4	4	4,9	3,1
Part	4,30%	3,94%	3,10%	3,10%
Matériel publicitaire	4	6	4,9	3,1
Part	4,30%	5,91%	3,10%	3,10%
Autres	0	11	13,5	8,5
Part	0	10,84%	8,5%	8,5%
<b>Total</b>	<b>93,0</b>	<b>101,5</b>	<b>160,0</b>	<b>100,0</b>

En termes de résultats, la société devrait améliorer ses indicateurs financiers notamment la marge d'exploitation et la marge nette qui devrait se situer aux alentours de 7 à 8% du chiffres d'affaires pour l'année 2014 (hors impacts exceptionnels non liés à l'activité courante), suite à la hausse du chiffre d'affaires combinées à une allocation efficace des charges d'exploitation.

## PARTIE VII - **F**ACTEURS **D**E **R**ISQUE

## 1- Risque lié à la concurrence

Les opérateurs actuels du secteur de l'exploitation des eaux minérales font face au risque d'entrée sur le marché de nouveaux produits locaux. Compte tenu de l'importance de l'investissement financier, humain et opérationnel requis pour une telle opération, ces chances de succès restent négligeables.

La baisse des droits de douane favorise l'importation d'eaux minérales étrangères. Cependant, l'effet de ces importations serait limité étant donné les importantes barrières relatives à l'inexistence d'un réseau de distribution et aux considérables coûts de transport.

Compte tenu de sa faible valeur marchande par rapport à son volume, le produit « Eau » ne peut être profitablement commercialisé que selon le principe de proximité. En effet, les droits de douane peuvent atteindre 25% hors TVA.

En 2013, les eaux minérales importées ont représenté moins de 0.7% du volume total des ventes en valeur.

## 2- Risque réglementaire

En plus des risques liés au secteur, la société fait face aux risques suivants :

- Risque de non-renouvellement de la concession : toutefois, l'Etat s'engage à ne pas accorder de concession similaire d'utilisation des eaux minérales en vue de l'embouteillage dans un périmètre de 30 Kms autour du point géodésique d'Oulmès, sans avoir préalablement invité la société des Eaux Minérales d'Oulmès à présenter une demande de concession qui aura, à conditions égales, la priorité sur toutes les demandes analogues. Actuellement, la société dispose de 2 concessions en cours d'exploitation : celle de Sidi Ali/Oulmès signée en 2010 pour 25 ans et celle de Ain Atlas signée en 2009 pour 30 ans.
- Risque de rachat de la concession : à tout moment, la concession peut être rachetée par l'Etat. Au cas où l'Etat userait de cette faculté, il serait tenu d'avertir de ses intentions le concessionnaire au moins deux ans à l'avance.
- Risque de perte de l'autorisation : la Loi 10-95 prévoit des conditions et des prérequis pour l'exploitation d'une ressource naturelle. Seul le non-respect de ces conditions réglementaires peut créer une cause de modification du contrat de concession à moins que l'intérêt public ne soit menacé (ce qui relèverait du cas de force majeure) auquel cas cette modification, réduction ou révocation peut ouvrir droit à indemnités au profit du titulaire de l'autorisation, si celui-ci en éprouve un préjudice direct.

Depuis 1933, date de la première concession accordée, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a toujours veillé à respecter scrupuleusement les conditions prévues dans les contrats de concession. En effet, la société a été organisée afin de pouvoir vérifier à tout moment que l'exploitation des sources est conforme aux prescriptions du contrat de concession :

- Création d'un département « recherche et développement » qui collabore étroitement avec l'Agence du Bassin afin de maintenir la société en état de veille permanente quant au bon déroulement de l'exploitation. Celle-ci coordonne les actions de prélèvement, de captage d'eau et de transmission de toutes les informations aux organes de tutelle de l'Etat ;
- Création d'une « Direction Qualité » qui intervient à tout moment dans la chaîne de production afin de vérifier que les eaux concédées respectent de manière continue les obligations de l'Etat en matière sanitaire. Ainsi, un prélèvement est effectué chaque ½ heure pour analyse chimique, sanitaire et minéralogique.

Enfin, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a diversifié ses activités en lançant l'eau de table, et afin que la dépendance de la société vis-à-vis des eaux minérales naturelles soit moindre.

### **3- Risque de change**

---

Le risque de change touche les produits d'emballage importés (PET, préformes et bouchons). Cependant, ce risque est très limité puisque les principales devises d'importation, à savoir l'Euro et le Dollar Américain ont un coefficient de corrélation très fortement négatif (proche de -1).

### **4- Risque lié à la défaillance des clients**

---

Le risque de défaillance des clients de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès est très faible compte tenu du fait que les ventes sont réparties sur un ensemble de canaux de distribution, chacun contenant plusieurs dizaines sinon centaines de clients. Cette spécificité rend la dépendance et l'impact d'une défaillance d'un client peu significatif en égard à la taille de la société.

### **5- Risque sanitaire**

---

De par son activité d'industrialisation de toutes eaux dites « eaux de sources », la société Les Eaux Minérales d'Oulmès est exposée à un risque sanitaire dans le processus de fabrication des eaux embouteillées. Pour cela, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a mis en place tout un processus visant à améliorer la qualité des produits commercialisés.

### **6- Risque lié à l'environnement**

---

La production de L'eau minérale naturelle ou gazeuse ainsi que l'eau de table nécessite l'utilisation de l'eau qui est le principal intrant dans le processus de production et d'autre part sert au nettoyage des emballages en verre et des casiers destinés au conditionnement du produit final. A cet effet, certains sites rejettent des eaux usées dans les circuits d'assainissement urbain des villes où les usines sont implantées ce qui pourrait constituer un éventuel impact négatif quant au respect de l'environnement. Consciente de cet enjeu, la société a entamé en 2011 un processus de certification ISO 14000, management environnemental qu'elle a obtenu avec succès en 2012.

Dans ce cadre, La Société Les Eaux Minérales a mis en place notamment les actions suivantes :

- ✓ Conception d'emballage léger, respectueux de l'environnement ;
- ✓ Mise en place d'une charte de protection de l'environnement ;
- ✓ Protection de la forêt d'Oulmès autour de l'usine de Tarmilate et sensibilisation des agriculteurs locaux sur les dangers des pesticides ;
- ✓ Préservation des sources grâce à 3 périmètres de protection (sanitaire, rapproché et éloigné) ;
- ✓ Plantation d'arbres autour des sources en exploitation.

### **7- Risque Fiscal :**

---

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès a reçu en juin 2013 un avis de vérification fiscal de la part de la Direction Générale des Impôts.

Les travaux de contrôle ont concerné l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur le revenu et la taxe sur la valeur ajoutée des exercices non prescrits. La procédure, prévue théoriquement sur une année maximum, a commencé au mois de Juillet 2013. A la date d'aujourd'hui, des négociations ont été entamées avec un objectif de parvenir à un accord mutuellement acceptable entre la DGI et la société au terme de l'année 2014. Il est à

noter que la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a constaté dans les comptes de l'exercice 2013, une dotation non courante aux provisions pour risques et charges en couverture du risque fiscal.

## PARTIE VIII - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

---

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès a reçu en juin 2013 un avis de vérification fiscal de la part de la Direction Générale des Impôts.

Les travaux de contrôle ont concerné l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur le revenu et la taxe sur la valeur ajoutée des exercices non prescrits. La procédure, prévue théoriquement sur une année maximum, a commencé au mois de Juillet 2013. A la date d'aujourd'hui, des négociations ont été entamées avec un objectif de parvenir à un accord mutuellement acceptable entre la DGI et la société au terme de l'année 2014. Il est à noter que la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a constaté dans les comptes de l'exercice 2013, une dotation non courante aux provisions pour risques et charges en couverture du risque fiscal.

## PARTIE IX – **P**RINCIPES **E**T **M**ETHODES **C**OMPTABLES

## **INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE**

### **I. Actif Immobilisé**

#### *A- Evaluation à l'entrée :*

Les immobilisations acquises sont évaluées aux prix d'achat lorsqu'il s'agit d'acquisitions locales et aux coûts d'achats lorsqu'il s'agit de matériels importés. Ces derniers tiennent compte des frais de douanes, des taxes non récupérables et des frais de transit.

#### *B- Correction de valeur :*

Les corrections des valeurs des immobilisations s'effectuent à travers les amortissements calculés d'une façon linéaire sur des périodes variant d'un type de matériel à un autre.

### **II. ACTIF CIRCULANT**

#### *A- Evaluation à l'entrée :*

Les stocks sont évalués aux prix d'achat ou aux coûts d'achat selon que les articles entrés sont achetés localement ou importés.

Les sorties de stocks sont valorisées aux coûts moyens pondérés CMP

Les produits finis en stocks au 31 décembre 2012 ont été valorisés aux coûts de production moyens unitaires.

#### *B- Correction de valeur :*

Une dotation aux provisions pour dépréciation des stocks a été constituée pour un montant de 2.400.523,17 Dhs. Elle porte sur les articles non-conformes

La provision pour dépréciation des stocks de matières de l'exercice précédent a été reprise en 2012 pour un montant de 6.626.991,08 Dhs.

### **III. PASSIF CIRCULANT**

Une provision financière est régulièrement constituée lorsque des écarts de conversion négatifs sont constatés (Augmentation des dettes libellées en devises).

## **PARTIE X: ANNEXES**

## ANNEXE 1- **D**ONNEES **C**OMPTABLES ET **F**INANCIERES

**BILAN ACTIF**

(montants en dhs)		31 décembre 2013			31 décembre 2012			31 décembre 2011		
		Brut	Amortissement	Net	Brut	Amortissement	Net	Brut	Amortissement	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>Immobilisations en non valeur (A)</b>	<b>46 935 086,26</b>	<b>29 217 623,85</b>	<b>17 717 462,41</b>	<b>37 867 086,78</b>	<b>21 928 708,54</b>	<b>15 938 378,24</b>	<b>32 400 372,64</b>	<b>16 535 155,20</b>	<b>15 865 217,44</b>
	Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Charges à répartir	46 935 086,26	29 217 623,85	17 717 462,41	37 867 086,78	21 928 708,54	15 938 378,24	32 400 372,64	16 535 155,20	15 865 217,44
	Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Immobilisations incorporelles (B)</b>	<b>11 292 220,82</b>	<b>4 655 616,78</b>	<b>6 636 604,04</b>	<b>9 432 088,82</b>	<b>3 677 574,25</b>	<b>5 754 514,57</b>	<b>8 086 312,91</b>	<b>2 764 211,55</b>	<b>5 322 101,36</b>
	Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	11 292 220,82	4 655 616,78	6 636 604,04	9 432 088,82	3 677 574,25	5 754 514,57	8 086 312,91	2 764 211,55	5 322 101,36
	Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Immobilisations corporelles (C)</b>	<b>1 562 529 410,48</b>	<b>788 513 487,04</b>	<b>774 015 923,44</b>	<b>1 434 217 429,99</b>	<b>685 763 938,33</b>	<b>748 453 491,66</b>	<b>1 289 941 741,64</b>	<b>604 876 859,59</b>	<b>685 064 882,05</b>
	Terrains	21 119 625,29	-	21 119 625,29	21 019 625,29	-	21 019 625,29	21 019 625,29	-	21 019 625,29
	Constructions	320 528 609,51	114 359 459,13	206 169 150,38	284 064 202,56	99 863 454,13	184 200 748,43	263 562 034,19	86 637 231,24	176 924 802,95
	Installations techniques, matériel et outillage	1 164 410 505,08	645 705 843,34	518 704 661,74	1 004 892 017,02	560 144 692,41	444 747 324,61	939 395 457,65	494 595 804,21	444 799 653,44
	Matériel de transport	9 389 918,78	8 354 330,43	1 035 588,35	9 966 044,02	9 062 283,46	903 760,56	10 443 034,48	9 787 345,83	655 688,65
	Mobilier de bureau, aménagements divers	32 218 718,30	20 093 854,14	12 124 864,16	29 466 456,13	16 693 508,33	12 772 947,80	23 369 264,55	13 856 478,31	9 512 786,24
	Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	14 862 033,52	-	14 862 033,52	84 809 084,97	-	84 809 084,97	32 152 325,48	-	32 152 325,48
	<b>Immobilisations financières (D)</b>	<b>1 533 107,63</b>	<b>-</b>	<b>1 533 107,63</b>	<b>1 413 434,05</b>	<b>-</b>	<b>1 413 434,05</b>	<b>1 648 592,05</b>	<b>-</b>	<b>1 648 592,05</b>
	Prêts immobilisés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Autres créances financières	1 533 107,63	-	1 533 107,63	1 413 434,05	-	1 413 434,05	1 648 592,05	-	1 648 592,05
Titres de participation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Ecart de conversion - Actif (E)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Augmentation des dettes financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E+F)</b>	<b>1 622 289 825,19</b>	<b>822 386 727,67</b>	<b>799 903 097,52</b>	<b>1 482 930 039,64</b>	<b>711 370 221,12</b>	<b>771 559 818,52</b>	<b>1 332 077 019,24</b>	<b>624 176 226,34</b>	<b>707 900 792,90</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>Stocks (F)</b>	<b>96 182 322,76</b>	<b>-</b>	<b>96 182 322,76</b>	<b>111 008 033,17</b>	<b>3 334 416,17</b>	<b>107 673 617,00</b>	<b>73 053 917,25</b>	<b>7 560 884,08</b>	<b>65 493 033,17</b>
	Marchandises	25 221,15	-	25 221,15	1 312 821,45	1 233 893,00	78 928,45	7 633 057,25	7 560 884,08	72 173,17
	Matières et fournitures consommables	83 833 553,16	-	83 833 553,16	97 667 737,00	2 100 523,17	95 567 213,83	52 143 700,00	-	52 143 700,00
	Produits en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Produits intermédiaire et résiduels	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Produits finis	12 323 548,45	-	12 323 548,45	12 027 474,72	-	12 027 474,72	13 277 160,00	-	13 277 160,00
	<b>Créances de l'actif circulant (G)</b>	<b>322 502 594,41</b>	<b>48 398 534,43</b>	<b>274 104 059,98</b>	<b>317 715 583,28</b>	<b>42 696 951,18</b>	<b>275 018 632,10</b>	<b>337 703 799,23</b>	<b>32 225 271,31</b>	<b>305 478 527,92</b>
	Fournisseurs débiteurs, avances & comptes	2 240 407,88	-	2 240 407,88	16 651 432,39	-	16 651 432,39	27 578 518,17	-	27 578 518,17
	Clients et comptes rattachés	229 472 472,30	38 909 240,78	190 563 231,52	222 787 658,29	33 705 953,75	189 081 704,54	225 699 388,43	27 625 271,31	198 074 117,12
	Personnel	5 362 349,83	-	5 362 349,83	4 046 896,39	-	4 046 896,39	3 700 542,38	-	3 700 542,38
	Etat	66 648 014,51	-	66 648 014,51	56 549 242,42	-	56 549 242,42	65 962 794,33	-	65 962 794,33
	Compte de sociétés apparentées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Autres débiteurs	17 295 311,06	9 489 293,65	7 806 017,41	15 164 390,17	8 990 997,43	6 173 392,74	12 151 355,15	4 600 000,00	7 551 355,15
	Comptes de régularisation actif	1 484 038,83	-	1 484 038,83	2 515 963,62	-	2 515 963,62	2 611 200,77	-	2 611 200,77
<b>Titres et valeurs de placement (H)</b>	<b>58 000,00</b>	<b>-</b>	<b>58 000,00</b>	<b>58 000,00</b>	<b>-</b>	<b>58 000,00</b>	<b>58 000,00</b>	<b>-</b>	<b>58 000,00</b>	
<b>Ecart de conversion-Actif (I)</b>	<b>75 365,00</b>	<b>-</b>	<b>75 365,00</b>	<b>90 350,45</b>	<b>-</b>	<b>90 350,45</b>	<b>58 835,21</b>	<b>-</b>	<b>58 835,21</b>	
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>418 818 282,17</b>	<b>48 398 534,43</b>	<b>370 419 747,74</b>	<b>428 871 966,90</b>	<b>46 031 367,35</b>	<b>382 840 599,55</b>	<b>410 874 551,69</b>	<b>39 786 155,39</b>	<b>371 088 396,30</b>	
<b>TRESORERI</b>	Chèques et valeurs à encaisser	26 408 121,52	-	26 408 121,52	23 383 212,97	-	23 383 212,97	9 022 098,21	-	9 022 098,21
	Banques, T.G et C.C.P.	41 044 000,49	-	41 044 000,49	4 811 741,67	-	4 811 741,67	669 505,29	-	669 505,29
	Caisseries, Régies d'avances et accreditifs	905 460,04	-	905 460,04	867 637,21	-	867 637,21	944 335,24	-	944 335,24
	<b>TOTAL III</b>	<b>68 357 582,05</b>	<b>-</b>	<b>68 357 582,05</b>	<b>29 062 591,85</b>	<b>-</b>	<b>29 062 591,85</b>	<b>10 635 938,74</b>	<b>-</b>	<b>10 635 938,74</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 109 465 689,41</b>	<b>870 785 262,10</b>	<b>1 238 680 427,31</b>	<b>1 940 864 598,39</b>	<b>757 401 588,47</b>	<b>1 183 463 009,92</b>	<b>1 753 587 509,67</b>	<b>663 962 381,73</b>	<b>1 089 625 127,94</b>	

## BILAN PASSIF

(montants en dhs)

		31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2011
FINANCEMENT PERMANENT	<b>Fonds propres</b>			
	Capital social ou personnel (1)	198 000 000,00	198 000 000,00	198 000 000,00
	Moins : actionnaires , capital souscrit non appelé Capital appelé dont versé . . .			
	Primes d'émission, de fusion , d'apport	166 980 000,00	166 980 000,00	166 980 000,00
	Ecarts de réévaluation	-	-	-
	Réserve légale	19 800 000,00	17 186 079,89	15 961 548,29
	Autres réserves	37 687 000,00	37 687 000,00	37 687 000,00
	Report à nouveau ( 2 )	15 335 417,03	2 454 773,18	2 948 672,84
	Résultats nets en instance d'affectation ( 2 )	-	-	-
	Résultat net de l'exercice ( 2 )	79 374 924,13	64 994 563,96	24 490 631,93
	<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>517 177 341,16</b>	<b>487 302 417,03</b>	<b>446 067 853,06</b>
	<b>Capitaux propres assimilés (B)</b>		-	
	Subventions d'investissement		-	
Provisions réglementées		-		
<b>Dettes de financement (C)</b>	<b>303 985 735,97</b>	<b>50 738 211,34</b>	<b>88 590 785,89</b>	
Emprunts obligataires				
Autres dettes de financement	303 985 735,97	50 738 211,34	88 590 785,89	
<b>Provisions durables pour risques et charges (D)</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>Ecart de conversion - Passif (E)</b>				
Augmentation de créances immobilisées				
Diminution des dettes de financement				
<b>TOTAL I ( A + B + C + D + E )</b>	<b>821 163 077,13</b>	<b>538 040 628,37</b>	<b>534 658 638,95</b>	
PASSIF CIRCULANT	<b>Dettes du passif circulant (F)</b>	<b>329 380 036,88</b>	<b>317 053 141,82</b>	<b>247 216 866,99</b>
	Fournisseurs et comptes rattachés	151 400 582,20	183 535 253,41	148 137 481,81
	Clients créditeurs , avances et comptes	12 457 423,89	10 470 743,94	7 519 996,75
	Personnel	6 659 393,92	4 318 273,76	43 437,16
	Organismes sociaux	8 921 721,31	7 461 897,33	5 007 857,07
	Etat	143 351 170,72	106 797 451,45	77 118 022,63
	Comptes d'associés	1 552 413,92	1 377 413,96	1 469 070,00
	Autres créanciers	-	-	-
	Comptes de régularisation - passif	5 037 330,92	3 092 107,97	7 921 001,57
	<b>Autres provisions pour risques et charges (G)</b>	<b>8 075 365,00</b>	<b>1 786 091,45</b>	<b>788 675,21</b>
<b>Ecarts de conversion Passif ( éléments circulants ) (H)</b>	<b>53 440,16</b>	<b>48 648,25</b>	<b>97 538,77</b>	
<b>TOTAL II ( F + G + H )</b>	<b>337 508 842,04</b>	<b>318 887 881,52</b>	<b>248 103 080,97</b>	
Trésorerie	<b>TRESORERIE PASSIF</b>			
	Crédits d'escompte		55 429 931,72	72 064 022,65
	Crédits de trésorerie	50 000 000,00		
	Banques de régularisation	30 008 508,14	271 104 568,31	234 799 385,37
<b>TOTAL III</b>	<b>80 008 508,14</b>	<b>326 534 500,03</b>	<b>306 863 408,02</b>	
<b>TOTAL GENRAL ( I + II + III )</b>		<b>1 238 680 427,31</b>	<b>1 183 463 009,92</b>	<b>1 089 625 127,94</b>

COMPTÉ DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

NATURE	Exercice du 01 janvier 2013 au 31 décembre 2013												Exercice du 01 janvier 2012 au 31 décembre 2012				Exercice du 01 janvier 2011 au 31 décembre 2011			
	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT								
	Propres à l'exercice (1)	Concernant les exercices précédents (2)			Propres à l'exercice (1)	Concernant les exercices précédents (2)			Propres à l'exercice (1)	Concernant les exercices précédents (2)										
			3= 1 + 2							3= 1 + 2										
<b>I</b> <b>Produits d'exploitation</b>	Ventes de marchandises (en l'état)	4 396,20		4 396,20	39 960,81	39 960,81		39 960,81	74 179 574,51	74 179 574,51		74 179 574,51	756 536,60							
	Ventes de biens et services produits	1 224 081 254,26		1 224 081 254,26	1 129 249 528,55	1 129 249 528,55		1 129 249 528,55	1 026 200 118,89	1 026 200 118,89		1 026 200 118,89	1 215 375 103,44							
	Chiffres d'affaires	<b>1 224 085 650,46</b>		<b>1 224 085 650,46</b>	<b>1 129 289 489,36</b>	<b>1 129 289 489,36</b>		<b>1 129 289 489,36</b>	<b>1 100 379 693,40</b>	<b>1 100 379 693,40</b>		<b>1 100 379 693,40</b>	<b>1 216 131 640,04</b>							
	Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	296 073,73		296 073,73	1 249 685,28	-1 249 685,28		1 249 685,28	-8 173 784,00	-8 173 784,00		8 173 784,00	4 068 602,00							
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	16 136 391,13		16 136 391,13	-	-		-	8 886 521,36	8 886 521,36		-	8 886 521,36							
	Subventions d'exploitation	-		-	-	-		-	-	-		-	6 534 910,00							
	Autres produits d'exploitation	-		-	-	-		-	-	-		-	-							
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	4 141 193,74	69 269,43	4 210 463,17	13 605 432,84	13 324 250,85	281 181,99	13 605 432,84	25 961 758,34	14 098 518,78	11 863 239,56	25 961 758,34	9 912 487,60							
	<b>TOTAL I</b>	<b>1 244 659 309,06</b>	<b>69 269,43</b>	<b>1 244 728 578,49</b>	<b>1 141 645 236,92</b>	<b>1 141 364 054,93</b>	<b>281 181,99</b>	<b>1 141 645 236,92</b>	<b>1 127 054 189,10</b>	<b>1 115 190 949,54</b>	<b>11 863 239,56</b>	<b>1 127 054 189,10</b>	<b>1 228 510 435,64</b>							
	<b>II</b> <b>Charges d'exploitation</b>	Achats revendus (2) de marchandises	1 287 600,30	58 211,17	1 345 811,47	6 318 499,57	6 318 499,57	-	6 318 499,57	67 481 282,47	67 481 282,47	-	67 481 282,47	1 447 062,03						
Achats consommés (2) de matières et fournitures		398 948 717,16		398 948 717,16	397 756 250,36	397 756 250,36		397 756 250,36	420 560 531,16	420 560 531,16	-	420 560 531,16	537 836 550,06							
Autres charges externes		337 116 522,54	310 447,45	337 426 970,00	297 608 906,52	297 181 536,92	427 369,60	297 608 906,52	285 318 058,20	285 918 445,98	399 612,22	286 318 058,20	293 365 197,10							
Impôts et taxes		110 290 507,32	387 611,98	110 678 119,30	94 505 200,31	94 505 200,31	-	94 505 200,31	86 978 730,32	86 985 931,96	7 201,64	86 978 730,32	105 631 863,39							
Charges de personnel		131 777 001,73	7 107,44	131 784 109,17	126 997 713,63	126 997 713,63	-	126 997 713,63	108 114 856,28	108 114 856,28	-	108 114 856,28	122 027 398,38							
Autres charges d'exploitation		1 375 094,30	-	1 375 094,30	1 375 057,84	1 375 057,84	-	1 375 057,84	1 406 359,75	1 375 102,88	31 256,87	1 406 359,75	1 350 124,25							
Dotations d'exploitation		118 883 179,40	-	118 883 179,40	101 673 924,83	101 673 924,83	-	101 673 924,83	104 334 927,00	104 334 927,00	-	104 334 927,00	124 041 452,50							
<b>TOTAL II</b>		<b>1 099 728 622,75</b>	<b>763 378,04</b>	<b>1 100 492 000,79</b>	<b>1 026 235 552,86</b>	<b>1 025 808 183,26</b>	<b>427 369,60</b>	<b>1 026 235 552,86</b>	<b>1 075 201 946,82</b>	<b>1 074 763 876,09</b>	<b>438 070,73</b>	<b>1 075 201 946,82</b>	<b>1 185 699 448,61</b>							
<b>III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				<b>144 236 577,70</b>	<b>115 409 684,06</b>	<b>115 409 684,06</b>		<b>115 409 684,06</b>	<b>51 852 242,28</b>	<b>51 852 242,28</b>		<b>51 852 242,28</b>	<b>42 810 987,03</b>							
<b>IV</b> <b>Produits financiers</b>		Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	-		-	-	-		-	-		-	-	-						
	Gains de change	790 954,22		790 954,22	826 765,72	826 765,72		826 765,72	1 327 433,31	1 327 433,31		1 327 433,31	4 894 663,63							
	Intérêts et autres produits financiers	1 069 950,27		1 069 950,27	94 656,26	94 656,26		94 656,26	186 416,00	186 416,00		186 416,00	463 247,37							
	Reprises financières : transferts de charges	90 350,45		90 350,45	58 835,21	58 835,21		58 835,21	-	-		-	-							
	<b>TOTAL IV</b>	<b>1 951 254,94</b>		<b>1 951 254,94</b>	<b>980 257,19</b>	<b>980 257,19</b>		<b>980 257,19</b>	<b>1 513 849,31</b>	<b>1 513 849,31</b>		<b>1 513 849,31</b>	<b>5 357 911,00</b>							
	<b>V</b> <b>Charges financières</b>	Charges d'intérêts	22 116 984,82		22 116 984,82	20 763 632,93	20 763 632,93		20 763 632,93	21 935 645,60	21 935 645,60		21 935 645,60	29 570 535,66						
		Pertes de change	1 065 045,38		1 065 045,38	1 231 186,74	1 231 186,74		1 231 186,74	1 217 925,64	1 217 925,64		1 217 925,64	3 241 958,95						
		Autres charges financières	-		-	-	-		-	-	-		-	-						
		Dotations financières	75 365,00		75 365,00	90 350,45	90 350,45		90 350,45	58 835,21	58 835,21		58 835,21	186 416,00						
		<b>TOTAL V</b>	<b>23 257 395,20</b>		<b>23 257 395,20</b>	<b>22 085 170,12</b>	<b>22 085 170,12</b>		<b>22 085 170,12</b>	<b>23 212 406,45</b>	<b>23 212 406,45</b>		<b>23 212 406,45</b>	<b>32 998 910,61</b>						
<b>VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>21 306 140,26</b>	<b>21 104 912,93</b>	<b>21 104 912,93</b>		<b>21 104 912,93</b>	<b>21 698 557,14</b>	<b>21 698 557,14</b>		<b>21 698 557,14</b>	<b>27 640 999,61</b>								
<b>VII RESULTAT COURANT (III + VI)</b>			<b>122 930 437,44</b>	<b>94 304 771,13</b>	<b>94 304 771,13</b>		<b>94 304 771,13</b>	<b>30 153 685,14</b>	<b>30 153 685,14</b>		<b>30 153 685,14</b>	<b>15 169 987,42</b>								
<b>VIII</b> <b>PRODUITS NON COURANTS</b>	Produits de cessions d'immobilisations	634 639,00		634 639,00	234 813,52	234 813,52		234 813,52	317 845,72	317 845,72		317 845,72	411 711 883,36							
	Subvention d'équilibre	-		-	-	-		-	-		-	-	-							
	Reprises sur subventions d'investissement	-		-	-	-		-	-		-	-	-							
	Autres produits non courants	4 600 763,73		4 600 763,73	4 802 654,13	4 802 654,13		4 802 654,13	3 179 238,36	3 179 238,36		3 179 238,36	3 013 419,42							
	Reprises non courantes : transferts de charges	1 695 741,00		1 695 741,00	-	-		-	-	-		-	-							
<b>TOTAL VIII</b>	<b>6 931 143,73</b>		<b>6 931 143,73</b>	<b>5 037 467,65</b>	<b>5 037 467,65</b>		<b>5 037 467,65</b>	<b>3 497 084,08</b>	<b>3 497 084,08</b>		<b>3 497 084,08</b>	<b>414 725 302,78</b>								
<b>IX</b> <b>CHARGES NON COURANTES</b>	Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	16 255,69		16 255,69	233 622,11	233 622,11		233 622,11	104 281,91	104 281,91		104 281,91	252 741 699,89							
	Subventions accordées	-		-	-	-		-	-		-	-	-							
	Autres charges non courantes	1 560 663,35		1 560 663,35	1 630 845,71	1 630 845,71	1 171 121,01	1 630 845,71	400 408,38	397 408,38	3 000,00	400 408,38	19 835 702,42							
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	8 000 000,00		8 000 000,00	965 901,00	965 901,00		965 901,00	-	-		-	-							
<b>TOTAL IX</b>	<b>9 576 919,04</b>		<b>9 576 919,04</b>	<b>2 830 368,82</b>	<b>1 659 247,81</b>	<b>1 171 121,01</b>	<b>2 830 368,82</b>	<b>504 690,29</b>	<b>504 690,29</b>		<b>504 690,29</b>	<b>272 577 402,31</b>								
<b>X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>			<b>2 643 775,31</b>	<b>2 207 098,83</b>	<b>2 207 098,83</b>		<b>2 207 098,83</b>	<b>2 992 393,79</b>	<b>2 992 393,79</b>		<b>2 992 393,79</b>	<b>142 147 900,47</b>								
<b>XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ ou - X)</b>			<b>120 284 662,13</b>	<b>96 511 869,96</b>	<b>96 511 869,96</b>		<b>96 511 869,96</b>	<b>33 146 078,93</b>	<b>33 146 078,93</b>		<b>33 146 078,93</b>	<b>157 317 887,89</b>								
<b>XII IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>			<b>40 909 738,00</b>	<b>31 517 306,00</b>	<b>31 517 306,00</b>		<b>31 517 306,00</b>	<b>8 655 447,00</b>	<b>8 655 447,00</b>		<b>8 655 447,00</b>	<b>49 905 801,00</b>								
<b>XIII RESULTAT NET (XI - XII)</b>			<b>79 374 924,13</b>	<b>64 994 563,96</b>	<b>64 994 563,96</b>		<b>64 994 563,96</b>	<b>24 490 631,93</b>	<b>24 490 631,93</b>		<b>24 490 631,93</b>	<b>107 412 086,89</b>								
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>			<b>1 253 610 977,16</b>	<b>1 147 662 961,76</b>	<b>1 147 662 961,76</b>		<b>1 147 662 961,76</b>	<b>1 132 065 122,49</b>	<b>1 132 065 122,49</b>		<b>1 132 065 122,49</b>	<b>1 648 593 649,42</b>								
<b>XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>			<b>1 174 236 053,03</b>	<b>1 082 668 397,80</b>	<b>1 082 668 397,80</b>		<b>1 082 668 397,80</b>	<b>1 107 574 490,56</b>	<b>1 107 574 490,56</b>		<b>1 107 574 490,56</b>	<b>1 541 181 562,53</b>								
<b>XVI RESULTAT NET (total produits - total charges)</b>			<b>79 374 924,13</b>	<b>64 994 563,96</b>	<b>64 994 563,96</b>		<b>64 994 563,96</b>	<b>24 490 631,93</b>	<b>24 490 631,93</b>		<b>24 490 631,93</b>	<b>107 412 086,89</b>								

## ETAT DES SOLDES DE GESTION ( E.S.G )

### I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS ( T.F.R )

		EXERCICE DU 01/01/13 AU 31/12/13			
		2013	2012	2011	
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	4 396,20	39 960,81	74 179 574,51
	2	- Achats de marchandises	1 345 811,47	6 318 499,37	67 481 282,47
<b>I</b>	=	<b>MARGE BRUTE SUR VENTES EN L' ETAT</b>	<b>- 1 341 415,27</b>	<b>- 6 278 538,56</b>	<b>6 698 292,04</b>
<b>II</b>	+	<b>PRODUCTION DE L' EXERCICE : (3 + 4 + 5)</b>	<b>1 240 513 719,12</b>	<b>1 127 999 843,27</b>	<b>1 026 912 856,25</b>
	3	Ventes de biens et services produits	1 224 081 254,26	1 129 249 528,55	1 026 200 118,89
	4	Variation de stocks de produits	296 073,73	1 249 685,28	8 173 784,00
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	16 136 391,13	-	8 886 521,36
<b>III</b>	-	<b>CONSOMMATION DE L'EXERCICE : ( 6 + 7 )</b>	<b>736 425 687,15</b>	<b>695 365 156,88</b>	<b>706 878 589,36</b>
	6	Achats consommés de matières et fournitures	398 948 717,16	397 756 250,36	420 560 531,16
	7	Autres charges externes	337 476 969,99	297 608 906,52	286 318 058,20
<b>IV</b>	=	<b>VALEUR AJOUTEE : ( I + II + III )</b>	<b>502 746 616,70</b>	<b>426 356 147,83</b>	<b>326 732 558,93</b>
	8	+ Subventions d'exploitation	-	-	-
<b>V</b>	-	Impôts et taxes	110 678 119,30	94 505 200,31	86 985 931,96
	10	- Charges du personnel	131 784 109,17	126 997 713,63	108 114 856,28
	=	<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION ( E.B.E )</b>	<b>260 284 388,23</b>	<b>204 853 233,89</b>	<b>131 631 770,69</b>
	=	<b>OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION ( I.B.E)</b>			
	11	+ Autres produits d'exploitation	-	-	-
	12	- Autres charges d'exploitation	1 375 094,30	1 375 057,84	1 406 359,75
	13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	4 210 463,17	13 605 432,84	25 961 758,34
	14	- Dotations d'exploitation	118 883 179,40	101 673 924,83	104 334 927,00
<b>VI</b>	=	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( + ou - )</b>	<b>144 236 577,70</b>	<b>115 409 684,06</b>	<b>51 852 242,28</b>
<b>VII</b>	+ ou -	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>- 21 306 140,26</b>	<b>- 21 104 912,93</b>	<b>- 21 698 557,14</b>
<b>VIII</b>	=	<b>RESULTAT COURANT ( + ou - )</b>	<b>122 930 437,44</b>	<b>94 304 771,13</b>	<b>30 153 685,14</b>
<b>IX</b>	+ ou -	<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>- 2 645 775,31</b>	<b>2 207 098,83</b>	<b>2 992 393,79</b>
	15	- Impôts sur les résultats	40 909 738,00	31 517 306,00	8 655 447,00
<b>X</b>	=	<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE ( + ou - )</b>	<b>79 374 924,13</b>	<b>64 994 563,96</b>	<b>24 490 631,93</b>

### II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT ( C.A.F ) - AUTOFINANCEMENT

	1	Résultat de l'exercice			
		* Bénéfice	79 374 924,13	64 994 563,96	24 490 631,93
		* Perte			-
	2	+ Dotations d'exploitation ( 1 )	112 374 818,58	88 629 168,53	84 658 287,54
	3	+ Dotations financières ( 1 )			-
	4	+ Dotations non courantes ( 1 )			-
	5	- Reprises d'exploitation ( 2 )	69 269,43	281 181,99	-
	6	- Reprises financières ( 2 )			-
	7	- Reprises non courantes (2) ( 3 )			-
	8	- Produits de cession d'immobilisations	634 639,00	234 813,52	317 845,72
	9	+ Valeurs nettes d'amortissement des imm. cédées	16 255,69	233 622,11	104 281,91
<b>I</b>		<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT ( C.A.F )</b>	<b>191 062 089,97</b>	<b>153 341 359,09</b>	<b>108 935 355,66</b>
	10	- Distributions de bénéfices	49 500 000,00	23 760 000,00	118 800 000,00
<b>II</b>		<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>141 562 089,97</b>	<b>129 581 359,09</b>	<b>- 9 864 644,34</b>

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

**TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE**

**I. Synthèse des masses du bilan**

MASSES		EXERCICE DU 01/01/2013 AU 31/12/2013			
		2013	2012	Variation	
				Emplois (c)	Ressources (d)
Financement permanent		821 163 077,13	538 040 628,37		283 122 448,76
Moins actif immobilisé		799 903 097,52	771 559 818,52	28 343 279,00	-
= Fonds de roulement fonctionnel (1-2)	(A)	21 259 979,61	233 519 190,15	-	254 779 169,76
Actif circulant		370 419 747,74	382 840 599,55		12 420 851,81
Moins passif circulant		337 508 842,04	318 887 881,52		18 620 960,52
= Besoins de financement global (4-5)	(B)	32 910 905,70	63 952 718,03	-	31 041 812,33
= Trésorerie nette (actif-passif) (A - B)		11 650 926,09	297 471 908,18	285 820 982,09	-

**II. Emplois et Ressources**

		2013		2012	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
<b>RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>					
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	(A)	-	141 562 089,97	-	129 581 359,09
Capacité d'autofinancement		-	191 062 089,97	-	153 341 359,09
- Distribution de bénéfices		-	49 500 000,00	-	23 760 000,00
<b>CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS</b>	(B)	-	634 639,00	-	469 971,52
Cession d'immobilisations incorporelles		-	-	-	-
Cession d'immobilisations corporelles		-	634 639,00	-	234 813,52
Cession d'immobilisations financières		-	-	-	-
Récupérations sur créances immobilisées		-	-	-	235 158,00
<b>AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES</b>	(C)	-	-	-	-
Augmentations de capital, apports		-	-	-	-
Subventions d'investissement		-	-	-	-
<b>AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT</b>	(D)	-	300 000 000,00	-	-
<b>I. TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>		-	442 196 728,97	-	130 051 330,61
<b>EMPLOIS STABLE DE L'EXERCICE (FLUX)</b>					
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS</b>	(E)	131 597 084,36	-	147 333 538,12	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles		1 505 832,00	-	1 202 077,52	-
Acquisition d'immobilisations corporelles		129 971 578,78	-	146 131 460,60	-
Acquisition d'immobilisations financières		119 673,58	-	-	-
Augmentation des créances immobilisées		-	-	-	-
<b>REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES</b>	(F)	-	-	-	-
<b>REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT</b>	(G)	46 752 475,37	-	37 852 574,55	-
<b>EMPLOIS EN NON VALEURS</b>	(H)	9 067 999,48	-	5 142 254,14	-
<b>II. TOTAL - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>		187 417 559,21	-	190 328 366,81	-
<b>III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)</b>		-	31 041 812,33	-	59 032 597,30
<b>IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>		285 820 982,09	-	-	1 244 438,90
<b>TOTAL GENERAL</b>		473 238 541,30	473 238 541,30	190 328 366,81	190 328 366,81

**I. Synthèse des masses du bilan**

MASSES		2011	2010	Variation	
				Emplois (c)	Ressources (d)
Moins Actif immobilisé		707 900 792,90	590 471 411,57	117 429 381,33	-
<b>FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1 - 2)</b>	A	173 242 153,95	74 073 687,42	247 315 841,37	-
Actif circulant		371 088 396,30	904 608 488,36		533 520 092,06
Moins Passif circulant		248 103 080,97	373 977 722,81	125 874 641,84	-
<b>BESOIN DE FINANCEMENT Global (4 - 5)</b>	B	122 985 315,33	530 630 765,55	-	407 645 450,22
<b>TRESORERIE NETTE (Actif - Passif)</b>		296 227 469,28	456 557 078,13	160 329 608,85	-

**II. Emplois et Ressources**

		2011		2010	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
<b>I. Ressources stables de l'exercice (flux):</b>					
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	A	-	9 864 644,34	-	37 122 733,09
. Capacité d'autofinancement		-	108 935 355,66	-	66 822 733,09
. Distribution de bénéfices		-	118 800 000,00	-	29 700 000,00
<b>. CESSION / REDUCTION IMMO</b>	B	-	228 415,54	-	411 711 883,36
. Cession immobilisations incorp.		-	-	-	-
. Cession immobilisations corpor.		-	228 415,54	-	411 711 883,36
. Cession immobilisations financ.		-	-	-	-
. Récupération / créances immob.		-	-	-	-
<b>. AUGMENTATION CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES</b>	C	-	-	-	-
. Augmentation de capital, apports		-	-	-	-
. Subventions d'investissements		-	-	-	-
<b>. AUGMENTATION DETTES DE FINANCEMENT</b>	D	-	-	-	-
(Nettes de primes de remb.)		-	-	-	-
<b>TOTAL I RESSOURCES STABLES (A + B + C + D)</b>		-	9 636 228,80	-	448 834 616,45
<b>II. EMPLOIS STABLES EXERCICE (FLUX)</b>					
<b>. ACQUISITIONS / AUG D'IMMO</b>	E	196 966 231,70	-	207 634 877,16	-
. Acquisitions d'immo. incorporelles		837 443,00	-	447 612,20	-
. Acquisitions d'immo. corporelles		196 128 788,70	-	207 187 264,96	-
. Acquisitions d'immo. financières		-	-	-	-
. Augmentation des créances imm.		-	-	-	-
<b>. REMBOURSEMENT CAPITAUX PROPRES</b>	F	-	-	-	-
<b>. REMBOURSEMENT DETTES DE FINANCEMENT</b>	G	35 577 091,95	-	81 434 180,67	-
		35 577 091,95	-	81 434 180,67	-
<b>. EMPLOIS EN NON VALEURS</b>	H	5 136 288,92	-	5 523 533,14	-
		5 136 288,92	-	5 523 533,14	-
<b>TOTAL II EMPLOIS STABLES (E + F + G + H)</b>		237 679 612,57	-	294 592 590,97	-
<b>III. VAR. BESOIN FINAN. GLOBAL</b>		-	407 645 450,22	-	326 999 679,85
<b>IV. VAR. TRESORERIE</b>		160 329 608,85	-	-	172 757 654,37
<b>TOTAL GENERAL</b>		398 009 221,42	398 009 221,42	621 592 270,82	621 592 270,82

**B5: TABLEAU DES PROVISIONS**

Exercice clos le 31/12/2013

Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)(Clients et stocks)	46 031 367,35	6 508 360,82	-	-	4 141 193,74	-	-	48 398 534,43
5. Autres provisions pour risques et charges (Ecart de convers)	1 786 091,45	-	75 365,00	8 000 000,00	-	90 350,45	1 695 741,00	8 075 365,00
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>47 817 458,80</b>	<b>6 508 360,82</b>	<b>75 365,00</b>	<b>8 000 000,00</b>	<b>4 141 193,74</b>	<b>90 350,45</b>	<b>1 695 741,00</b>	<b>56 473 899,43</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>47 817 458,80</b>	<b>6 508 360,82</b>	<b>75 365,00</b>	<b>8 000 000,00</b>	<b>4 141 193,74</b>	<b>90 350,45</b>	<b>1 695 741,00</b>	<b>56 473 899,43</b>

Exercice clos le 31/12/2012

NATURE	Montant début exercice	Dotations			Reprises			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2. Provisions Réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3. Provisions durables risques et charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)(Clients et stocks)	39 786 155,39	13 044 756,30	-	-	6 799 544,34	-	-	46 031 367,35
5. Autres provisions pour risques charges (Ecart de convers)	788 675,21	-	90 350,45	965 901,00	0,00	58 835,21	0,00	1 786 091,45
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0,00	0,00	-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOUS TOTA (B)</b>	<b>40 574 830,60</b>	<b>13 044 756,30</b>	<b>90 350,45</b>	<b>965 901,00</b>	<b>6 799 544,34</b>	<b>58 835,21</b>	<b>0,00</b>	<b>47 817 458,80</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>40 574 830,60</b>	<b>13 044 756,30</b>	<b>90 350,45</b>	<b>965 901,00</b>	<b>6 799 544,34</b>	<b>58 835,21</b>	<b>0,00</b>	<b>47 817 458,80</b>

Exercice clos le 31/12/2011

NATURE	Montant début exercice	Dotations			Reprises			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation l'actif immobilisé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2. Provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3. Provisions durables risques et charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)(Clients et stocks)	35 681 095,38	14 877 550,66	-	-	10 772 490,65	0,00	0,00	39 786 155,39
5. Autres provisions pour risques et charges (Ecart de convers)	7 798 682,00	-	58 835,21	0,00	6 882 426,00	186 416,00	0,00	788 675,21
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0,00	0,00	-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOUS TOTA (B)</b>	<b>43 479 777,38</b>	<b>14 877 550,66</b>	<b>58 835,21</b>	<b>0,00</b>	<b>17 654 916,65</b>	<b>186 416,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 574 830,60</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>43 479 777,38</b>	<b>14 877 550,66</b>	<b>58 835,21</b>	<b>0,00</b>	<b>17 654 916,65</b>	<b>186 416,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 574 830,60</b>

## B4: TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice clos le 31/12/2013

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						date de clôture	situation nette	résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	N	E	A	N	T				
<b>TOTAL</b>					0,00				0,00

Exercice clos le 31/12/2012

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						date de clôture	situation nette	résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	N	E	A	N	T				
<b>TOTAL</b>					0,00				0,00

Exercice clos le 31/12/2011

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						date de clôture	situation nette	résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	N	E	A	N	T				
<b>TOTAL</b>					0,00				0,00

## A2: ETAT DES DEROGATIONS

Exercice Clos au :31/12/2013 et au 31/12/2012 et au 31/12/2011

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NEANT	NEANT

## A3 : ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Exercice Clos au :31/12/2013 et au 31/12/2012 et au 31/12/2011

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II.Chagements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

B2: TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERS

Exercice Clos au :31/12/2013

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	virement	
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>37 867 086,78</b>	<b>9 067 999,48</b>	-	-	-	-	-	<b>46 935 086,26</b>
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	37 867 086,78	9 067 999,48	-	-	-	-	-	46 935 086,26
* Primes de remboursement obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>9 432 088,82</b>	<b>1 505 832,00</b>	-	354 300,00	-	-	-	<b>11 292 220,82</b>
* Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	9 432 088,82	1 505 832,00	-	354 300,00	-	-	-	11 292 220,82
* Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 434 217 429,99</b>	<b>122 560 042,65</b>	16 136 391,13	74 358 279,55	1 305 298,29	-	83 437 434,55	<b>1 562 529 410,48</b>
* Terrains	21 019 625,29	100 000,00	-	-	-	-	-	21 119 625,29
* Constructions	284 064 202,56	17 995 780,38	16 136 391,13	2 332 235,44	-	-	-	320 528 609,51
* Installations techniques, matériel et outillage	1 004 892 017,02	88 286 422,67	-	71 444 297,41	212 232,02	-	-	1 164 410 505,08
* Matériel de transport	9 966 044,02	100 941,03	-	416 000,00	1 093 066,27	-	-	9 389 918,78
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	29 466 456,13	2 586 515,47	-	165 746,70	-	-	-	32 218 718,30
* Autres immobilisations corporelles Informatique	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	84 809 084,97	13 490 383,10	-	-	-	-	83 437 434,55	14 862 033,52

Exercice Clos au :31/12/2012

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	virement	
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>32 400 372,64</b>	<b>5 142 254,14</b>	-	324 460,00	-	-	-	<b>37 867 086,78</b>
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	32 400 372,64	5 142 254,14	-	324 460,00	-	-	-	37 867 086,78
* Primes de remboursement obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>8 086 312,91</b>	<b>1 202 077,52</b>	-	143 698,39	-	-	-	<b>9 432 088,82</b>
* Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	8 086 312,91	1 202 077,52	-	143 698,39	-	-	-	9 432 088,82
* Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 289 941 741,64</b>	<b>146 131 460,61</b>	-	20 142 491,02	1 387 613,87	-	20 610 649,41	<b>1 434 217 429,99</b>
* Terrains	21 019 625,29	-	-	-	-	-	-	21 019 625,29
* Constructions	263 562 034,19	20 310 982,91	-	191 185,46	-	-	-	284 064 202,56
* Installations techniques, matériel et outillage	939 395 457,65	47 498 213,58	-	18 727 016,33	170 371,32	-	558 299,22	1 004 892 017,02
* Matériel de transport	10 443 034,48	734 620,40	-	5 631,69	1 217 242,55	-	-	9 966 044,02
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	23 369 264,55	5 436 833,26	-	660 358,32	-	-	-	29 466 456,13
* Autres immobilisations corporelles Informatique	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	32 152 325,48	72 150 810,46	-	558 299,22	-	-	20 052 350,19	84 809 084,97

NATURE	DEBUT EXERCICE	Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	virement	BRUT FIN EXERCICE
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>16 241 286,32</b>	<b>5 136 288,92</b>	<b>0,00</b>	<b>11 022 797,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 400 372,64</b>
* Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	16 241 286,32	5 136 288,92	0,00	11 022 797,40	0,00	0,00	0,00	32 400 372,64
* Primes de remboursement obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>6 863 589,91</b>	<b>837 443,00</b>	<b>0,00</b>	<b>385 280,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 086 312,91</b>
* Immobilisation en recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 863 589,91	837 443,00	0,00	385 280,00	0,00	0,00	0,00	8 086 312,91
* Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 105 449 445,87</b>	<b>187 242 267,35</b>	<b>8 886 521,36</b>	<b>175 022 943,58</b>	<b>228 415,54</b>	<b>0,00</b>	<b>186 431 020,98</b>	<b>1 289 941 741,64</b>
* Terrains	21 019 625,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 019 625,29
* Constructions	186 756 613,60	36 400 637,25	8 886 521,36	31 518 261,98	0,00	0,00	0,00	263 562 034,19
* Installations techniques, matériel et outillage	680 771 047,60	116 138 054,09	0,00	142 626 128,40	139 772,44	0,00	0,00	939 395 457,65
* Matériel de transport	10 158 012,03	373 665,55	0,00	0,00	88 643,10	0,00	0,00	10 443 034,48
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	17 720 652,04	4 770 059,31	0,00	878 553,20	0,00	0,00	0,00	23 369 264,55
* Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Immobilisations corporelles en cours	189 023 495,31	29 559 851,15	0,00	0,00	0,00	0,00	186 431 020,98	32 152 325,48

B.6 TABLEAU DES CREANCES

Exercice Clos au :31/12/2013

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRE ANALYSE			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 533 107,63	1 533 107,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Prêts immobilisés								
* Autres créance financières	1 533 107,63	1 533 107,63						
DE L'ACTIF CIRCULANT	322 502 594,41	0,00	233 494 929,24	89 007 665,17	12 193 632,37	59 006 006,51	6 925 494,17	32 094 776,79
* Fournisseurs débiteurs	2 240 407,88		2 240 407,88					
* Clients et comptes rattachés	229 472 472,30		162 753 686,26	66 718 786,04	3 457 830,94		191 933,35	32 094 776,79
* Personnel	5 362 349,83		5 362 349,83					
* Etat	66 648 014,51		59 006 006,51	7 642 008,00		59 006 006,51		
* Comptes d'associés	0,00		0,00					
* Autres débiteurs	17 295 311,06		2 648 439,93	14 646 871,13	8 735 801,43		6 733 560,82	
* Comptes de régul. Actif	1 484 038,83		1 484 038,83					

Exercice Clos au :31/12/2012

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRE ANALYSE			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 413 434,05	1 413 434,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Prêts immobilisés								
* Autres créance financières	1 413 434,05	1 413 434,05						
DE L'ACTIF CIRCULANT	317 715 583,28	0,00	317 715 583,28	0,00	12 072 253,25	56 549 242,42	5 150 169,91	64 200 608,66
* Fournisseurs débiteurs	16 651 432,39		16 651 432,39					
* Clients et comptes rattachés	222 787 658,29		222 787 658,29		3 336 451,82		55 121,96	64 200 608,66
* Personnel	4 046 896,39		4 046 896,39					
* Etat	56 549 242,42		56 549 242,42			56 549 242,42		
* Comptes d'associés	0,00		0,00					
* Autres débiteurs	15 164 390,17		15 164 390,17		8 735 801,43		5 095 047,95	
* Comptes de régul. Actif	2 515 963,62		2 515 963,62					

Exercice Clos au :31/012/2011

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRE ANALYSE			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 648 592,05	1 648 592,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Prêts immobilisés								
* Autres créance financières	1 648 592,05	1 648 592,05						
DE L'ACTIF CIRCULANT	337 703 799,23	0,00	337 703 799,23	0,00	10 443 463,44	65 962 794,33	3 220 290,73	74 737 837,54
* Clients et comptes rattachés	225 699 388,43		225 699 388,43		1 707 662,01			74 737 837,54
* Personnel	3 700 542,38		3 700 542,38					
* Etat	65 962 794,33		65 962 794,33			65 962 794,33		
* Comptes d'associés	0,00		0,00					
* Autres débiteurs	12 151 355,15		12 151 355,15		8 735 801,43		3 220 290,73	
* Comptes de régul. Actif	2 611 200,77		2 611 200,77					

**B 7 : TABLEAU DES DETTES**

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Autres analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT	303 985 735,97	240 101 306,42	63 884 429,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Emprunts obligataires * Autres dettes de financement	303 985 735,97	240 101 306,42	63 884 429,55					
DU PASSIF CIRCULANT	329 380 036,88	0,00	303 946 412,21	25 433 624,67	11 499 892,93	152 272 892,03	3 452 876,83	43 084 909,36
* Fournisseurs * Clients créditeurs consignation * Personnel * Organismes sociaux * Etat * Comptes d'associés * Autres créanciers * Comptes de régular. Passif	151 400 582,20 12 457 423,89 6 639 393,92 8 921 721,31 143 351 170,72 1 552 413,92 - 5 037 330,92		125 966 957,53 12 457 423,89 6 639 393,92 8 921 721,31 143 351 170,72 1 552 413,92 - 5 037 330,92	25 433 624,67	11 499 892,93		724 245,63	43 084 909,36

Exercice Clos au :31/01/2012

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Autres analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT	50 738 211,34	10 464 615,85	40 273 595,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Emprunts obligataires * Autres dettes de financement	50 738 211,34	10 464 615,85	40 273 595,49					
DU PASSIF CIRCULANT	317 053 141,82	0,00	317 053 141,82	0,00	12 663 937,44	114 259 348,78	6 450 665,98	84 542 867,07
* Fournisseurs * Clients créditeurs consignation * Personnel * Organismes sociaux * Etat * Comptes d'associés * Autres créanciers * Comptes de régular. Passif	183 535 253,41 10 470 743,94 4 318 273,76 7 461 897,33 106 797 451,45 1 377 413,96 - 3 092 107,97		183 535 253,41 10 470 743,94 4 318 273,76 7 461 897,33 106 797 451,45 1 377 413,96 - 3 092 107,97	0,00	12 663 937,44		3 839 573,91	84 542 867,07

Exercice Clos au :31/01/2011

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Autres analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT	88 590 785,89	49 196 581,82	39 394 204,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Emprunts obligataires * Autres dettes de financement	88 590 785,89	49 196 581,82	39 394 204,07					
DU PASSIF CIRCULANT	247 218 866,99	0,00	247 218 866,99	0,00	10 348 056,67	82 125 879,70	0,00	53 203 719,89
* Fournisseurs * Clients créditeurs consignation * Personnel * Organismes sociaux * Etat * Comptes d'associés * Autres créanciers * Comptes de régular. Passif	148 137 481,81 7 519 996,75 43 437,16 5 007 857,07 77 118 022,63 1 469 070,00 - 7 921 001,57		148 137 481,81 7 519 996,75 43 437,16 5 007 857,07 77 118 022,63 1 469 070,00 - 7 921 001,57	0,00	10 348 056,67			53 203 719,89

**B 8 : TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES**

Exercice Clos au :31/012/2013

TIERS CREDITEURS OU DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
* Sûretés données					
* Sûretés reçues	N	E	A	N	T

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)  
(entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

Exercice Clos au :31/012/2012

TIERS CREDITEURS OU DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
* Sûretés données					
* Sûretés reçues	N	E	A	N	T

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)  
(entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

Exercice Clos au :31/012/2011

TIERS CREDITEURS OU DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
* Sûretés données					
* Sûretés reçues	N	E	A	N	T

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)  
(entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

**B 9 : ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAI**

31/12/2013		
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
* Avals et cautions	16 000,00	16 000,00
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
* Autres engagements donnés ( vis-à-vis de l'Administration des douanes )	5 000 000,00	5 000 000,00
Total (1)	5 016 000,00	5 016 000,00
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées .....	0,00	0,00
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
* Avals et cautions	NEANT	NEANT
* Autres engagements donnés		
Total	0,00	0,00

(1) Gage : 1- Hypothèque - 2- Nantissement - 3- Warrant - 4- Autres : 5- (à préciser)  
 (2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (stratés données)  
 (entreprises liées, associés, membres du personnel)  
 (3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (stratés reçues)

31/12/2012		
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
* Avals et cautions	16 000,00	16 000,00
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
* Autres engagements donnés ( vis-à-vis de l'Administration des douanes )	5 000 000,00	5 000 000,00
Total (1)	5 016 000,00	5 016 000,00
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées .....	0,00	0,00
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
* Avals et cautions	NEANT	NEANT
* Autres engagements donnés		
Total	0,00	0,00

(1) Gage : 1- Hypothèque - 2- Nantissement - 3- Warrant - 4- Autres : 5- (à préciser)  
 (2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (stratés données)  
 (entreprises liées, associés, membres du personnel)  
 (3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (stratés reçues)

31/12/2011		
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
* Avals et cautions	16 000,00	16 000,00
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
* Autres engagements donnés ( vis-à-vis de l'Administration des douanes )	5 000 000,00	5 000 000,00
Total (1)	5 016 000,00	5 016 000,00
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées .....	0,00	0,00
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
* Avals et cautions	NEANT	NEANT
* Autres engagements donnés		
Total	0,00	0,00

(1) Gage : 1- Hypothèque - 2- Nantissement - 3- Warrant - 4- Autres : 5- (à préciser)  
 (2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (stratés données)  
 (entreprises liées, associés, membres du personnel)  
 (3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (stratés reçues)

## **ANNEXE 2- MODELE DE BULLETIN DE SOUSCRIPTION**

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION FERME ET IRREVOCABLE EMISSION DE BILLETS DE TRESORERIE DE LA SOCIETE LES EAUX MINERALES D'OULMES.**

Destinataire : BICI  
Fax : .....  
Date[]

**Identification du souscripteur :**

Nom, prénom / Dénomination / Raison sociale.....	Nom et prénom du signataire.....
Nom du teneur de compte.....	Siège social.....
N° de compte Titres/Espèces.....	Adresse (si différente du siège social).....
Dépositaire.....	Mode de paiement.....
Téléphone.....	Qualité souscripteur2.....
Fax.....	Nationalité du souscripteur.....
Code d'identité1.....	

**Caractéristiques des billets de trésorerie :**

<b>Nature des titres</b>	Titres de Créances Négociables dématérialisés par inscription au dépositaire Central (Maroclear) et inscrits en compte auprès des affiliés habilités.
<b>Forme juridique des titres</b>	Billets de Trésorerie au porteur.
<b>Plafond du programme d'émission</b>	MAD 200 000 000
<b>Valeur nominale</b>	MAD 100 000.
<b>Maturité</b>	De 10 jours à 12 mois. A Définir à chaque émission
<b>Date de jouissance</b>	À la date de règlement soit le [...]
<b>Taux d'intérêt</b>	Déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché.
<b>Intérêts</b>	Post comptés
<b>Paieement du coupon</b>	In fine, soit à l'échéance de chaque Billet.
<b>Remboursement du principal</b>	In fine, soit à l'échéance de chaque Billet.
<b>Clause d'assimilation</b>	Les billets de trésorerie émis ne font l'objet d'aucune assimilation à des titres d'une émission antérieure.
<b>Négociabilité des titres</b>	Aucune restriction n'est imposée par les conditions de l'émission à la négociabilité des billets de trésorerie émis. Les titres sont négociables de gré à gré.
<b>Garantie</b>	L'émission ne bénéficie d'aucune garantie.

**Modalités de souscription :**

Maturité Nombre de bons Nominal global Taux Suite réservée à la soumission

Par la présente, nous autorisons notre dépositaire, ci-dessus désigné, à débiter notre compte de l'équivalent du montant des Billets Trésorerie qui nous seront attribués afin de créditer le compte de la société Les Eaux Minérales d'Oulmes ouvert dans les livres de BICI le .....<sup>35</sup>, conformément au protocole en vigueur avec le dépositaire central MAROCLEAR.

**Commissions :** Néant  
**TVA :** 10%

**Date [...] Cachet et signature du souscripteur**

**Avertissement :**

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur. Un dossier d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur et auprès de l'organisme placeur ».

1 Code d'identité : N° et date d'agrément pour les OPCVM, N° d'agrément pour les établissements de crédit  
2 Qualité du souscripteur :  
A Etablissements de crédit  
B OPCVM  
C Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance  
D Fonds d'investissement, fonds de pension, OPCR, investisseurs de droit étranger  
E Autres (compagnies financières et la CDG)

<sup>35</sup>La date de règlement correspond à la date de jouissance.